



Sword Group
RAPPORT FINANCIER 2012

SOMMAIRE

1	DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012	P3
2	REVISEURS D'ENTREPRISES	P3
3	ORGANES DE LA SOCIETE	P3
4	INFORMATIONS SUR LA SOCIETE	P3
5	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	P4
6	ORGANIGRAMME JURIDIQUE	P5
7	APERCU DES ACTIVITEES	P6
8	RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE	P7
9	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	P8
10	RAPPORT DE GESTION	P19
11	RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012	P44
12	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012	P45
13	NOTE AUX COMPTES ANNUELS	P51
14	RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012	P59
15	COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012	P60
16	ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012 (MONTANT EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS)	P66
17	CONTACTS	109

1 DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

En application de l'article 3 (2) c) de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons que ces états financiers ont été établis conformément aux normes comptables applicables et que ces états financiers donnent, à notre connaissance, un tableau fidèle de la situation financière au 31 décembre 2012, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée. Le rapport de gestion présente, à notre connaissance, fidèlement l'évolution, les résultats et la situation de la Société.

Luxembourg, le 19 février 2013

Jacques Mottard
Président Directeur Général

2 REVISEURS D'ENTREPRISES AGREES

Mazars Luxembourg S.A. dont le siège est 10a, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg

Nommé par l'AG du 26 mars 2012 pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2012 (son renouvellement sera proposé lors de l'AG du 3 mai 2013).

Sword Group SE compte aujourd'hui un seul réviseur d'entreprises (Deloitte Audit ayant démissionné avec effet au 30 juillet 2012).

3 ORGANES DE LA SOCIETE

Conseil d'Administration

Jacques Mottard, Président Directeur Général, administrateur

Françoise Fillot, Directeur Général Délégué (démissionnaire le 28 février 2013), administrateur

François Barbier, Administrateur Indépendant

Nicolas Mottard, Administrateur,

François Régis Ory, Administrateur Indépendant

Frédéric Goosse, Délégué à la gestion journalière (à compter du 19 février 2013)

4 INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

Sword Group SE est une société européenne dont le siège social se situe à Luxembourg, Route d'Arlon 105, L-8009 Strassen.

La Société a pour objet la prise de participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, G.I.E. ou autres, luxembourgeoises ou étrangères.

La Société a été constituée le 22 juin 2001 pour une durée illimitée.

La société est cotée sur l'Euronext de Paris sous la référence ISIN : FR0004180578.

5 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Comptes consolidés annuels :

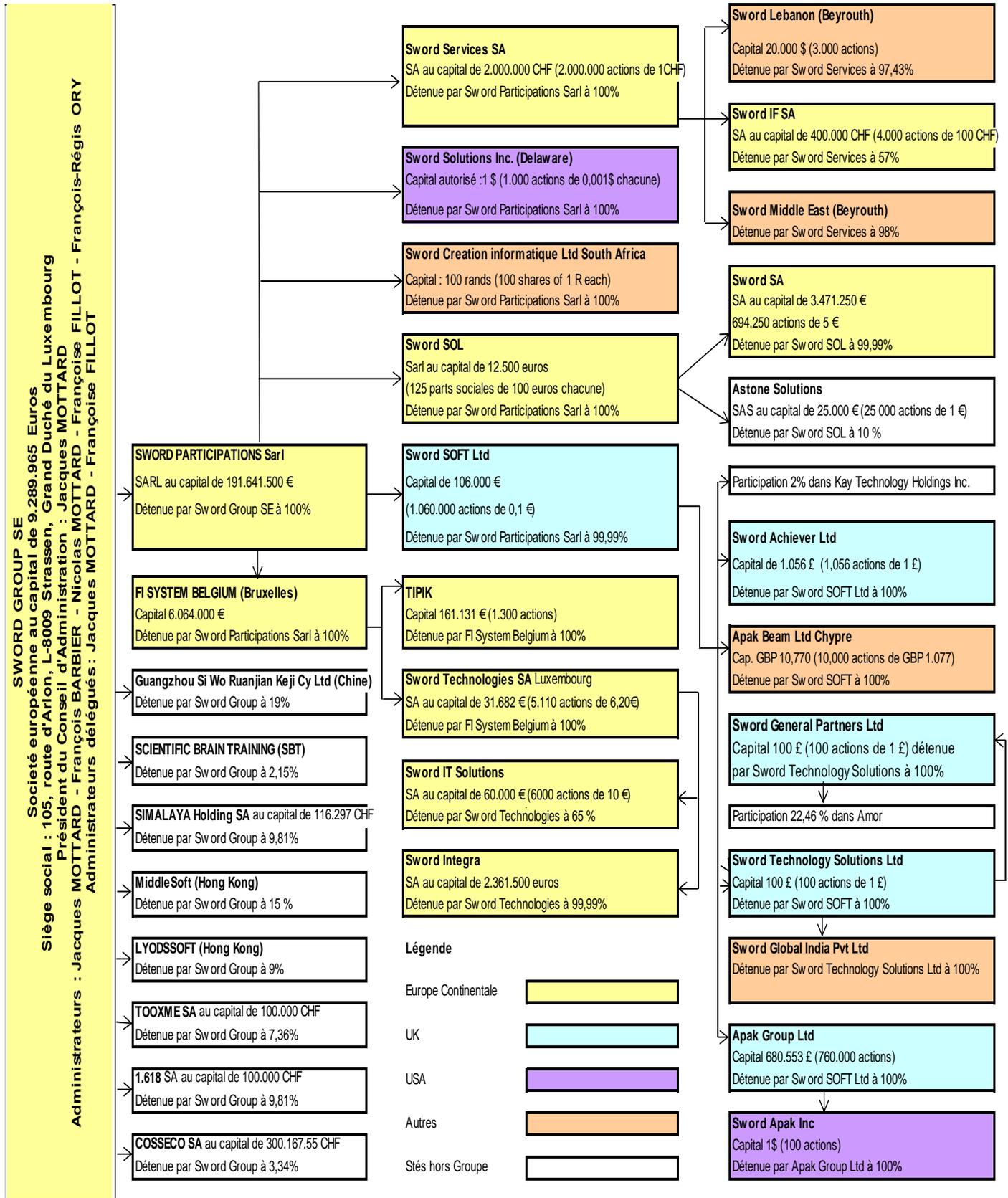
En K€	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Chiffre d'affaires	117 908	156 193	185 323
Résultat opérationnel courant	14 744	23 025	34 005
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 286	1 421	23 235
Actif non courant	77 098	107 518	228 047
Trésorerie et équivalents de trésorerie	125 867	111 609	28 020
Fonds propres consolidés	137 467	130 293	161 332
Total bilan	267 214	301 351	355 403

Comptes sociaux annuels :

En K€	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	2 288	6 517	2 816
Résultat d'exploitation	- 323	- 872	- 899
Résultat net	-11 951	- 4 744	- 2 022
Actif immobilisé	194 876	197 437	112 275
Disponibilités et VMP	102 148	73 702	2 198
Capitaux propres	85 419	110 034	136 981
Total bilan	323 313	299 337	309 807

6 ORGANIGRAMME JURIDIQUE

Au 31/12/2012 :



7 APERCU DES ACTIVITEES

NOTRE GROUPE

Sword est une Société de Service en Ingénierie Informatique spécialisée, créée en juin 2001 et compte aujourd'hui plus de 1 000 collaborateurs. Elle propose à ses clients des prestations de conseil et d'intégration à haute valeur ajoutée.

S'inscrivant dans une démarche orientée Système d'Information et s'adossant sur des méthodologies performantes de conduite de projets, Sword s'engage dans la mise en œuvre de solutions innovantes répondant aux enjeux stratégiques de ses clients et aux exigences d'adaptation de leurs systèmes d'information.

Pour atteindre cet objectif, Sword a développé un modèle de production industrialisé, organisé autour de centres de services spécialisés permettant d'assurer à ses clients des services de proximité, des savoir-faire à haute valeur ajoutée, des capacités élevées de production et des approches économiques optimisées.

Notre activité se compose de trois principaux domaines d'activité :

- **IT Services** : organisé en centre de compétences, représentant 58,7 % du Chiffre d'Affaires du Groupe,
- **Software** : représentant 16,7 % du Chiffre d'Affaires du Groupe,
- **Communication Technologies** : cette agence de communication basée à Bruxelles représente 24,6 % du Chiffre d'Affaires du Groupe.

Pour l'analyse des comptes, la partie IT Services et la partie Communication Technologies sont regroupées.

NOS MARCHES

L'offre proposée par Sword s'adresse à tous les grands comptes et aux institutions publiques, sur leur activité locale comme internationale. Notre activité couvre tous les secteurs du marché.

Sword a su développer des compétences uniques sur des marchés ciblés. Combinées à notre expertise technologique et méthodologique, Sword occupe un positionnement de leader dans certains pays :

- ✓ Institutions et Gouvernement
- ✓ Santé
- ✓ Banques et Assurances
- ✓ Propriété intellectuelle
- ✓ Fédérations Sportives

Sur ces marchés, Sword est un partenaire au quotidien de ces organisations sur l'ensemble de sa gamme de services, les accompagnant autant sur leur stratégie IT que sur leurs problématiques les plus opérationnelles.

De manière générale, Sword évolue sur les marchés fortement réglementés pour lesquels une connaissance à jour de la réglementation est une nécessité.

NOTRE OFFRE DE SERVICES

En tant qu'intégrateur-conseil, Sword offre une gamme de solutions et de services spécialisés et à haute valeur ajoutée. Nous combinons compréhension du métier de nos clients, connaissance des marchés et expertises techniques afin de développer des avantages concurrentiels pour nos clients.

L'offre de Sword est construite autour de niches technologiques :

- Gestion de Contenu d'Entreprise (ECM) – dématérialisation de documents, gestion et workflow documentaire, éditique,
- Valorisation des informations – mise en place de portail d'entreprise, gestion de contenu web, gestion des processus, travail collaboratif, réseau social de l'entreprise, gestion de la relation client, recherche d'information, gestion des référentiels, traitement du langage naturel,
- EAI / ESB : interconnexion et Interopérabilité des systèmes d'information – organisation et synchronisation des processus,
- Systèmes d'Information Géographique (SIG) – intégration d'une dimension cartographique au système d'information,
- Business Intelligence (BI) – mise en œuvre de système décisionnel servant au pilotage et à l'analyse des données de l'entreprise,
- Développement spécifique et Intranet métier – santé, nucléaire, pharmacie et industrie.

Sword réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires selon un mode forfaitaire (engagement de résultat).

NOTRE OFFRE SOFTWARE

Fournisseur de logiciels adaptables, complets et personnalisés, capables de collaborer avec ses clients selon un modèle SaaS, Sword propose des logiciels rapides à déployer et faciles à utiliser.

Nos outils collaboratifs sont utilisés par de nombreux clients et sur des marchés très réglementés.

Sword propose 2 lignes de Produits et 4 Solutions (les 4 solutions étant gérées par le pôle IT Services) :

<p>SwordAchiever Achievers in Sustainable Growth</p> <p>Spécialisé dans la Gouvernance, le Risque et la Conformité</p>	<p>Sword Connect Solution de recherche d'informations dans l'entreprise</p>
<p>Sword Apak Financial Systems Specialists</p> <p>Spécialisé dans la gestion de Financement d'Actifs</p>	<p>Sword Excalibur Solution de gestion documentaire</p>
<p>Sword Intellect Solution de gestion des droits de propriété intellectuelle</p>	<p>Sword Seek & Share Solution de veille et de partage d'informations</p>

8 RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Depuis 2011, Sword Group a signé le Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact), s'engageant ainsi à respecter les 10 principes liés aux Droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption.

Par cette adhésion la société tient à montrer qu'elle est une entreprise citoyenne dans l'économie mondiale.

Sword a choisi le Global Compact car il garantit un cadre mondialement reconnu ainsi qu'une pérennité.

Le groupe veille ainsi au bon respect des 10 principes édictés par le Pacte Mondial des Nations Unies.

Droits de l'homme

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence, et
- 2 A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

- 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- 4 L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 5 L'abolition effective du travail des enfants ; et
- 6 L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- 8 A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- 9 A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

9 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Transfert du siège social / Gouvernance

- L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 mars 2012 a décidé de transférer le siège social au Grand-Duché de Luxembourg, 105 route d'Arlon, L-8009 Strassen. La Société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg depuis le 19 avril 2012. Depuis cette date, la Société ne dispose plus d'établissement en France.
- Le Conseil d'administration du 11 avril 2012 a nommé :
 - Monsieur Jacques Mottard en qualité de Président du Conseil d'administration
 - Monsieur Jacques Mottard et Madame Françoise FILLOT en qualité de délégués à la gestion journalière de la Société.
- La Société s'est dotée d'une nouvelle organisation au Luxembourg avec la création d'un Executive Management Committee (EMC) qui se substitue à l'ancien CDG (Comité de Direction Générale).
- Le Conseil d'Administration du 11 avril 2012, a décidé :
 - d'adhérer volontairement aux dix Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg, dont la dernière version date d'octobre 2009,
 - de reconduire le précédent comité d'audit, à savoir :
 - Monsieur François-Régis ORY, administrateur indépendant et président du comité d'audit
 - Monsieur François BARBIER, administrateur indépendant.
- Le Conseil d'Administration du 28 août 2012 a arrêté la Charte de Gouvernance et le règlement intérieur du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit.

Suite au transfert du siège de la Société au Grand-Duché du Luxembourg, le conseil d'administration de Sword Group a, le 28 août 2012, arrêté la charte de gouvernance qui présente le cadre de gouvernance des activités de Sword Group, en application des dix Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg auxquels la Société a adhéré volontairement à l'exception de certains principes mentionnés dans la présente charte. Elle a pour objet de clarifier les pouvoirs et les responsabilités des différentes entités constituant la gouvernance de Sword Group.

La charte de gouvernance complète les documents d'ores et déjà existants suivants :

- une bible administrative précisant toutes les procédures de contrôles internes, un livret d'accueil pour chaque collaborateur, précisant ses droits, ses devoirs et sa place par rapport au fonctionnement de Sword Group,
- un manuel des principes comptables IFRS, rédigé par un cabinet indépendant,
- une bible technique par pays, qui intègre les normes de qualité en vigueur (CMM, ISO ou méthode ISOPRO),
- une charte éthique qui a été arrêtée par le conseil d'administration de Sword Group le 20 décembre 2010.

La charte sera régulièrement mise à jour en fonction des évolutions de la gouvernance de Sword Group ainsi que des évolutions législatives et réglementaires. Elle est disponible sur le Site Internet de Sword Group.

La charte de gouvernance est, au 31 décembre 2012, la suivante :

I Structure et organisation de la Société et du Groupe

Sword Group est une société organisée pour être réactive tout en conservant toutes les structures permettant un management et un contrôle cohérent. Une description des rôles des entités majeures du groupe est donnée ci-après :

Les entités de direction

Le conseil d'administration

Composition

Les statuts de Sword Group prévoient un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion, nommés pour une durée maximale de quatre ans. Le conseil d'administration est composé de personnes compétentes et avisées, qui ont été choisies en tenant compte des spécificités de la Société et de ses activités. Au 31/12/2012, il se compose de 5 personnes : Jacques Mottard, Nicolas Mottard, Françoise Fillot, François Régis Ory et François Barbier.

Conformément aux recommandations établies par la Bourse du Luxembourg, le conseil d'administration est composé, à hauteur de 40%, « d'administrateurs indépendants » en les personnes de François Barbier et de François Régis Ory. En outre, aucun des administrateurs ci-dessus visés ne détient de participation significative dans le capital des clients ou des fournisseurs de Sword Group, ou dans des filiales de cette dernière société.

Au 31/12/2012, le Conseil d'administration compte un administrateur de sexe féminin, à savoir Françoise Fillot.

Il n'existe aucun administrateur élu par les salariés.

Au cas où un membre du conseil d'administration de la Société aurait ou posséderait un quelconque intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce membre devra informer le conseil d'administration quant à cet intérêt personnel, et ne pourra délibérer ni voter en rapport avec une telle transaction.

Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de cet administrateur dans cette transaction devront faire l'objet d'un rapport spécial à l'assemblée générale des actionnaires suivante avant qu'un quelconque vote puisse être exprimé par ledit administrateur concernant toute autre résolution.

Au regard de la taille de la Société et afin d'améliorer l'efficacité des décisions du conseil, les fonctions de Président et de Directeur Général ne sont pas dissociées. Pour les mêmes raisons, la désignation d'un « *compliance officer* » n'a pas été jugée nécessaire.

Réunions du conseil – Fonctionnement du conseil

Le conseil se réunit, exerce ses travaux et adopte ses résolutions conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, complétées par les dispositions des statuts de Sword Group : il existe un règlement intérieur. Il n'existe pas de censeur.

En l'absence de comité d'entreprise, aucun représentant des salariés de la société ou du groupe n'assiste de manière régulière aux réunions du conseil d'administration.

Les budgets sont transmis annuellement au Conseil, qui reçoit également les comptes analytiques suivant un rythme mensuel, et la comptabilité générale suivant une fréquence trimestrielle.

Le Conseil est informé en amont de tout projet d'acquisition, de création d'activité et plus généralement de toute opération financière significative.

Chaque conseil d'administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres des documents nécessaires ayant trait à l'ordre du jour. Les administrateurs peuvent demander, à toute époque de l'année, les informations qu'ils jugent utiles sur la marche des affaires de la Société.

L'ensemble des administrateurs, exécutifs ou non, a un accès équivalent aux informations et aux ressources nécessaires à l'exercice de leurs mandats.

Les statuts de Sword Group prévoient la tenue d'un conseil d'administration aussi souvent que l'intérêt l'exige.

Le groupe a recours à un cabinet d'avocats pour procéder aux convocations du conseil, qui se réunit généralement au siège social et assiste le Président pour la mise en forme des procès-verbaux.

Sword Group a, dans le cadre du renforcement des règles de gouvernance, établi un règlement intérieur précisant les modalités de fonctionnement du conseil d'administration ainsi que les obligations des administrateurs dans le cadre de leurs fonctions, notamment les obligations déontologiques.

Rémunération des organes de direction et d'administration

Les mandataires sociaux sont rémunérés, outre l'octroi de jetons de présence, en fonction de leur expérience, de leur compétence et ce, dans le contexte du marché européen et mondial.

Si des options de souscription d'actions sont consenties, le conseil d'administration fixe des conditions de performance ainsi que le nombre d'actions issues des options qui doivent être conservées par le mandataire social jusqu'à l'expiration de son mandat.

Evaluation du conseil d'administration :

Le conseil d'administration procède annuellement à son évaluation. Les administrateurs considèrent, à ce jour, que le fonctionnement actuel du conseil d'administration leur permet de remplir leur mission dans de bonnes conditions.

Le Comité de Direction Générale (CDG) (il est remplacé en 2013 par un organe appelé EMC)

Il fixe les directives annuelles, contrôle l'activité, et définit la stratégie long-terme. Il rassemble au 31 décembre 2012 :

- Jacques Mottard Président Directeur Général – « Executive Chairman »
- Françoise Fillot Directeur Général Délégué – « CFO » (i)
- Deux CEO « Chief Executive Officer » Tony Allen et Juan Arcas.

(i) démission en date du 28 février 2013

Le Comité d'Opération

Il a pour vocation de définir la politique de l'année, gérer le budget annuel et contrôler les centres de profit appelés « Business Units ». Il réunit le CDG plus 4 Directeurs d'Opérations :

- Pradeep Banerji
- Anys Boukli
- Philippe Le Calvé
- Dieter Rogiers

Chaque Directeur d'opération est, en même temps, Directeur d'une « Business Unit ». Il y a, à ce jour, 12 directeurs de « Business Unit ».

Ainsi, seul le Président Directeur Général n'est pas impliqué directement dans un centre de profit.

Le Comité de Direction

Il est composé du Comité d'Opérations élargi à tous les Directeurs de Business Unit.

La philosophie retenue pour l'organisation du Groupe se fonde en pratique sur la notion d'écrasement de la hiérarchie, en ne retenant que deux niveaux : d'une part celui de Directeur de Business Unit, et d'autre part celui de la Direction Générale.

Les Délégués à la gestion journalière

Monsieur Jacques Mottard et Madame Françoise Fillot ont été nommés en qualité de Délégués à la gestion journalière pour une durée expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de la Société de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2015. Ils pourront également porter le titre de « Directeur Général Délégué ».

Monsieur Frédéric Goosse remplace Madame Fillot dans cette fonction à compter du 19 février 2013.

La Business Unit, centre de profit autour duquel le groupe est organisé

La « Business Unit » est un centre de profit géré suivant des principes fixés dans une bible administrative interne. Les principaux axes de gestion de la Business Unit sont les suivants :

L'axe analytique, qui s'appuie sur :

- Un budget présenté avant le début de l'année, et un reporting analytique réalisé en fin de mois et envoyé à la Direction Générale, intégrant une ventilation d'activité, un récapitulatif de chantiers, la répartition des activités, une synthèse des "Travaux En Cours" et "Facturés d'avance", ainsi qu'un suivi analytique des chantiers,
- Le retour par la Direction Générale à la Business Unit du compte d'exploitation analytique.

L'axe comptabilité générale :

- les entités disposant d'un service comptable propre reportent directement à la Direction Administrative et Financière.
- la Direction Financière assure une gestion centrale des besoins en trésorerie des différentes sociétés du groupe : si la trésorerie de l'une sert au besoin de financement d'une autre filiale, la holding gère la rémunération des capitaux prêtés, de manière à ce que la filiale excédentaire perçoive les intérêts de ses prêts.

L'axe commercial

Chaque mois, tous les acteurs de quelque comité que ce soit, remplissent le même compte-rendu que les Ingénieurs Commerciaux, associé au compte-rendu des contacts commerciaux réalisés la semaine, et l'envoient à leur hiérarchie respective.

Ces comptes rendus, alors consolidés au niveau Groupe, permettent :

- de contrôler les éventuelles actions réalisées par différents acteurs, chez les mêmes clients,
- de quantifier le nombre de nouveaux projets en cours de proposition, de quantifier le nombre de nouveaux contrats signés,
- de contrôler le nombre et le montant des affaires perdues.

Le Comité d'Opérations est en charge de coordonner l'ensemble des acteurs commerciaux dont font partie les Directeurs de Business Unit.

L'axe technique

Le rôle du directeur Technique est multiple chez Sword. D'un point de vue stratégique, il participe à l'élaboration des orientations technologiques de la Société en relation directe avec la direction générale. A ce titre, il anime une partie de la veille technologique via un maillage de référents techniques au sein du groupe. D'un point de vue opérationnel, sa mission est partagée entre avant-vente (élaboration des réponses, propositions de valeur en avance phase,...), développement (apport d'un regard extérieur aux solutions mises en œuvre), après-vente (suivi des prestations et des évolutions futures).

Chaque proposition est préparée par des Chefs de Projet et contrôlée par la Direction Technique en termes de jours, et par le Directeur de Business Unit en termes financiers. Ce dernier dispose d'une délégation d'engagement à hauteur de 300 000 € (contre 1 000 000 € pour le Directeur d'Opérations). Au-delà, la Direction Générale doit être consultée.

Chaque projet est contrôlé par un Chef de Projet, qui établit la synthèse des projets au forfait permettant de synthétiser le degré d'avancement du projet et les éventuels écarts avec l'estimation initiale.

L'ensemble des fiches de suivi de projets est contrôlé par la Direction Technique. Une synthèse des états d'avancement et des écarts est établie au niveau Groupe, et ce, opération par opération.

Tous les retards (concessions commerciales sur chantiers) doivent être imputés au fil de l'eau. Tous les gains (avance par rapport à l'estimation initiale) sont imputés à la fin du projet.

Tout projet qui affiche plus de 5 % de retard fait l'objet d'un audit de la part de la Direction Technique d'une autre opération.

Tous les jours non facturés par les collaborateurs facturables ne peuvent être en principe que répartis dans les trois domaines suivants : formation, encadrement, concession commerciale.

Tout gonflement du nombre de jours non facturés dans un mois par une Business Unit, fait l'objet d'une analyse fine afin de s'assurer de la bonne imputation des concessions commerciales.

Reportings, réunions, délégations

Reporting

Une Business Unit prépare :

- son projet-paie le 10 de chaque mois,
- le reporting analytique le dernier jour ouvré de chaque mois avant 12h,
- la situation commerciale le cinquième jour ouvré de chaque mois,
- le contrôle des frais de déplacements des collaborateurs le 5 de chaque mois.

Chaque Directeur de Business Unit prépare semestriellement, avec l'aide des Directeurs Techniques, une synthèse de la gestion de carrière et de salaire de ses collaborateurs, avec ses éventuelles propositions d'augmentation salariale, de formation ou d'évolution de carrière pour chaque collaborateur, afin de préparer le comité bi-annuel des salaires.

Chaque cas est étudié avec les Directeurs des Opérations et la Direction Générale.

Chaque Directeur de Business Unit prépare, avant le 15 novembre de chaque année, une proposition de budget pour l'année suivante, qui sera étudiée dans le comité annuel budgétaire.

Réunions

Chaque semaine, le Directeur de Business Unit réunit ses responsables commerciaux et techniques afin de faire un point sur la gestion de son centre de profit, aux niveaux commercial, technique, et managerial, et ce au vu des rapports hebdomadaires.

Chaque Directeur des Opérations réunit une fois par mois ses Directeurs de Business Unit, Commerciaux et Directeurs Techniques afin de vérifier l'action menée par chaque entité et de coordonner les Business Units.

Tous les mois, le Comité de Direction Générale se réunit pendant une journée afin de contrôler toutes les synthèses d'informations reçues, de proposer des éventuelles actions correctives au Comité d'opérations et de définir la stratégie des acquisitions.

Tous les deux mois, le Comité d'opérations et le Comité de Direction Générale se réunissent pour :

- faire une synthèse des échanges réalisés entre Comité de Direction Générale et Comité d'opérations dans les deux mois précédents,
- faire le point sur les suivis des Business Units,
- définir la stratégie pour l'année et les éventuelles actions correctives.

Une fois par an, tous les salariés du groupe doivent rencontrer leur responsable pour un entretien carrière et salaire approfondi, et ceci en marge des échanges quotidiens entre Directeur et collaborateurs. Une fois par semestre, le Comité de Direction Générale, le Comité d'opérations et le Comité de Direction se réunissent pour un « comité carrière ».

Une fois par an est ajouté au « comité carrière », un « comité budgets ».

Délégations

- l'Ingénieur Commercial dispose d'une délégation pour représenter la Société auprès des clients.
- le Chef de Projet dispose des pouvoirs pour manager techniquement son staff et contrôler l'avancement en jours de chaque projet, sans interférence sur le compte d'exploitation.
- le Directeur Technique contrôle les Chefs de Projets et gère personnellement les grands projets (au-delà de 300 K€).
- le Directeur de Business Unit dispose du pouvoir de recruter, dans le cadre de son budget et selon la procédure groupe, d'engager les frais prévus dans son budget, et de signer des contrats avec des clients jusqu'à hauteur de 300 K€. Si ces dépenses ne rentrent pas dans le budget qui lui a été assigné, ces délégations lui sont supprimées jusqu'à retour à la normale. Il doit alors demander au Comité de Direction Générale, avant d'engager des dépenses ou de procéder à des recrutements.
- le Directeur de Business Unit ne peut engager de dépenses d'investissement, qui doivent faire l'objet d'une demande d'achat envoyée à la Direction Générale, ni de frais susceptibles d'avoir un impact à long terme comme des loyers, qui font l'objet d'une procédure équivalente auprès de la Direction Générale.
- le Directeur d'Opérations peut valablement engager la Société sur des contrats dans la limite de 1 000 K€, et dispose des pouvoirs anciennement dévolus aux Directeurs de Business Unit, à la suite de la perte de leur délégation.

De manière générale, personne ne peut décider d'engager des frais et, en même temps, procéder aux règlements correspondants : le responsable de centre de profits signe son accord sur les factures fournisseurs, tandis que la Direction Financière procède aux règlements.

Gestion des comités collaborateurs

Le collaborateur est recruté selon une procédure définie (définition de profil, entretien formalisé avec deux personnes différentes, tests). Il est intégré lors d'une première journée durant laquelle la secrétaire d'entité présente le livret d'accueil.

Il est suivi par le Chef de Projet et/ou le Directeur Technique, qui doivent au fur et à mesure émettre un avis sur son potentiel d'évolution.

Chaque trimestre, le collaborateur assiste à une réunion d'entité qui lui apporte l'information voulue sur la Société. Chaque semestre, son cas est étudié au comité carrière. Chaque année, au minimum, il a un entretien formalisé.

II Structure de l'actionariat de Sword Group et de son contrôle

Capital et actions

Le capital social est fixé à la somme de 9 289 965 euros (neuf millions deux cent quatre-vingts neuf mille neuf cent soixante-cinq euros). Il est divisé en 9 289 965 actions de 1 euro chacune, libérées intégralement et toutes de même catégorie.

Le capital autorisé de la Société est fixé à 5.000.000 euros (cinq millions d'euros), représenté par 5.000.000 d'actions d'une valeur nominale d'1 euro chacune.

Cependant, dans le cadre d'actions nouvelles émises en vertu de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital, le montant du capital autorisé est fixé à 100.000.000 (cent millions d'euros) représenté par 100.000.000 d'actions d'une valeur nominale d'1 euro chacune.

Dans la limite des montants du capital autorisé ci-dessus, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période expirant 5 années à compter de la date de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de l'immatriculation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social par tout moyen, notamment par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, et par l'augmentation de la valeur nominale des actions émises. Dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le conseil d'administration peut supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription.

Il peut être souscrit à ces augmentations de capital social par paiement en numéraire ou apport en nature en observant alors les prescriptions légales alors applicables ou par incorporation de réserves disponibles, profits reportés, distribution de dividende ou prime d'émission au capital social, dans chaque cas à un prix d'émission déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur autorisé ou fondé de pouvoir de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, le droit d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie du montant d'une telle augmentation de capital.

A chaque augmentation de capital social de la Société par le conseil d'administration dans les limites du capital autorisé, les statuts seront modifiés en conséquence et le conseil d'administration prendra ou autorisera toute personne à faire toutes les démarches nécessaires en vue de l'exécution et de la publication de ladite modification.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de leurs titulaires. Si la loi luxembourgeoise le permet, les actions peuvent aussi être sous forme dématérialisée.

Si la loi luxembourgeoise autorise l'émission d'actions dématérialisées, les actions nominatives et au porteur sont obligatoirement converties en actions dématérialisées dans le délai de 2 années à compter de la date où l'émission d'actions dématérialisées est autorisée, dans les conditions fixées par la loi, et mises en œuvre par le Conseil d'administration.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui viendra à posséder plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, du capital ou des droits de vote, devra informer la Société du nombre total d'actions et des droits de vote détenus, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de 4 jours de bourse à compter du jour où il a connaissance du franchissement de ces seuils de participation. Il en sera de même chaque fois que sa participation deviendra inférieure à chacun desdits seuils.

Cette information sera également faite auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier dans un délai de (i) 6 jours de bourse de transaction et (ii) 4 jours de bourse à compter du franchissement de ces seuils de participation en raison d'un événement venant modifier la répartition des droits de votes.

A défaut d'avoir été déclarées régulièrement, les actions dépassant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à la régularisation de la notification.

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

Tout transfert d'actions nominatives devra faire l'objet de l'inscription au registre des actionnaires d'une déclaration de cession datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leur(s) représentant(s), ainsi que suivant les règles régissant la cession de créances figurant à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois. La Société pourra de plus accepter et inscrire au registre des actionnaires toute cession référencée dans toute correspondance ou autre document faisant état de l'accord du cédant et du cessionnaire.

Modifications du capital

1 – Le capital social peut être augmenté par tous moyens et selon toutes modalités prévues par la loi.

Les actions nouvelles sont libérées soit en numéraire, soit par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature, soit encore par conversion d'obligations.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider une augmentation de capital. Elle peut aussi déléguer cette compétence au Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé par les statuts.

Il peut être décidé par le Conseil d'Administration de limiter l'augmentation de capital contre numéraire au montant des souscriptions.

En cas d'augmentation par émission d'actions à souscrire contre numéraire, un droit de préférence à la souscription de ces actions est réservé aux propriétaires des actions existantes, dans les conditions légales. Toutefois, les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel pendant l'Assemblée Générale qui décide ou autorise l'augmentation du capital. En outre les actionnaires en Assemblée Générale peuvent supprimer ce droit préférentiel en respectant les conditions légales.

2 - L'augmentation du capital peut également résulter de la demande faite par tout actionnaire de recevoir en actions le paiement de tout ou partie du dividende mis en distribution lorsque cette faculté a été accordée aux actionnaires par une décision prise en Assemblée Générale ou par le conseil d'administration dans le cadre d'une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé tel que défini à l'article 8 des statuts et 2.1 de la charte.

Dans ce cas, le Conseil d'Administration, dans le délai légal, constate le nombre des actions émises en application de l'alinéa précédent et fait procéder aux modifications statutaires par acte notarié.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut aussi, déléguer au Conseil d'Administration la mise en œuvre de la réduction du capital social.

Le Conseil d'administration peut procéder au rachat d'actions de la Société, dans les limites fixées par la loi et l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Cotation

La Société est cotée sur Euronext Paris (Compartiment C). Le nombre d'actions en circulation s'élève à 9 289 965.

Des informations sur le cours de l'action de la Société sont disponibles sur son site internet (www.sword-group.com).

Les actions de Sword Group SE font partie des indices suivants : ICB : 9530 Logiciels et Services Informatiques, Indices CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC® All-Tradable, CAC® All-Share.

L'assemblée générale du 26 mars 2012 a conféré au conseil d'administration une délégation générale de compétence en vue d'augmenter le capital social par tout moyen, notamment par l'émission d'actions ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription.

Cette délégation a été consentie pour une durée de 5 années à compter de la date de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de l'immatriculation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg. Dans le cadre de cette délégation, le conseil d'administration pourra limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription existants. Le conseil d'administration pourra fixer toutes les conditions d'émission, notamment le lieu et la date d'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, avec ou sans prime d'émission, et les conditions et modalités de souscription et de libération des nouveaux titres. Le conseil d'administration peut notamment accepter la souscription d'actions contre des paiements en numéraire ou en nature, dans les conditions fixées par la loi, et l'émission de nouvelles actions par incorporation au capital des réserves et / ou de la prime d'émission, et l'attribution gratuite d'actions. Le conseil d'administration pourra aussi déléguer le pouvoir d'accepter la souscription des nouveaux titres.

Le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme dans le cadre de la délégation donnée par l'Assemblée, ne pourra être supérieur à 5.000.000 d'euros en nominal. Le montant nominal des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital susceptibles d'être émises en vertu de la délégation donnée par l'Assemblée ne pourra excéder un montant de 100.000.000 d'euros ou sa contre-valeur en monnaies étrangères au jour de l'émission.

Le Conseil d'administration pourra utiliser cette délégation à toute fin participant à la réalisation de l'objet social, notamment pour émettre des actions ou tout autre instrument donnant accès à des actions, au profit des salariés et/ou mandataires de la Société et/ou des sociétés qui sont incluses dans la consolidation de la Société, ce dans la limite d'un nombre total de 200.000 actions émises dans le cadre de la délégation donnée. Les autres conditions de l'émission de ces actions, notamment la détermination des bénéficiaires de ces actions, et les conditions de performance individuelle et/ou collective, seront fixées par le conseil d'administration.

Acquisitions et aliénations d'actions propres

Sword Group peut être amenée à détenir ses propres actions et à procéder à des opérations sur ses propres actions, dans les limites de la loi et de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les objectifs de détention prévus par ce programme sont les suivants :

- l'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de Sword Group ou de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi,
- l'annulation des actions, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'assemblée générale extraordinaire d'une résolution spécifique.

Des informations détaillées sur ces opérations sont régulièrement communiquées à la CSSF et figurent sur le site Internet de Sword Group.

Actionnaires

Actionnaires principaux

Jacques Mottard, Nicolas Mottard – en ce compris la détention de Financière Sémaphore –, Françoise Fillot détiennent globalement 19,10% du capital.

L'actionnariat flottant représente 77,49% du capital, en ce compris la détention du capital à hauteur de 14,40 % par la société EXIMIUM au 31 décembre 2012.

Pouvoirs et assemblées générales

Les actionnaires sont convoqués aux assemblées générales conformément aux dispositions légales et statutaires. L'article 19 des statuts est relatif aux assemblées d'actionnaires.

Convocation

Les actionnaires sont réunis en assemblée générale annuelle, chaque 28 du mois d'avril de chaque année à 11 heures dans la commune du siège social de la Société ou à un autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Des assemblées générales ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement à toutes époques de l'année par le conseil d'administration.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de 10 % au moins du capital souscrit peuvent demander la convocation d'une assemblée générale. La demande de convocation doit fixer les points à mettre à l'ordre du jour. Les formes et les délais de la convocation sont réglés par la loi. L'avis de convocation doit fixer le lieu de la réunion qui peut être au siège social ou dans tout autre lieu et son ordre du jour.

Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par l'auteur de la convocation. Il contient le cas échéant, les propositions émanant d'un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de 5 % au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute assemblée générale, dans les délais et les formes fixés par la loi.

Lorsqu'une assemblée n'a pas pu délibérer régulièrement, faute du quorum requis, la deuxième assemblée est convoquée dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première assemblée.

Admission aux assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire peut, quel que soit le nombre de ses actions, participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme :

- soit d'une inscription nominative à son nom,
- soit d'un enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Toutefois, le Conseil d'administration peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Les actionnaires peuvent émettre leur vote par correspondance et doivent pour ce faire demander à la Société un formulaire de vote par correspondance. Ce formulaire comportera des mentions relatives à l'assemblée générale concernée et sera rédigé de telle sorte que l'actionnaire puisse exprimer son vote sur chacune des résolutions proposées, dans l'ordre de leur présentation à l'assemblée. La demande de formulaire doit être faite à la Société par tout moyen et doit être déposée ou reçue au siège social au moins 6 jours avant l'assemblée.

Le bulletin de vote, pour être recevable, devra impérativement comporter les mentions suivantes :

- l'indication des noms, prénom et domicile de l'actionnaire,
- l'indication de la forme nominative ou au porteur, sous laquelle sont détenus les titres et du nombre de ces derniers, ainsi que la mention constatant l'inscription des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur par l'intermédiaire financier habilité,
- la signature de l'actionnaire ou de son représentant légal.

Les votes par correspondance devront, pour être pris en compte, parvenir à la Société trois jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Tenue de l'assemblée – Bureau - Procès-verbaux

L'Assemblée générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou par un administrateur délégué à cet effet par le conseil, si la convocation émane de ce dernier ou, à défaut, par une personne désignée par l'assemblée ; elle est présidée par le commissaire aux comptes ou réviseur d'entreprises le cas échéant, par le mandataire de justice ou par le liquidateur dans les autres cas. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres du bureau, et signés par les actionnaires qui le demandent.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont valablement certifiés en ce qui concerne les assemblées générales ordinaires par le président du conseil d'administration ou un administrateur ou le secrétaire de l'Assemblée et en ce qui concerne les assemblées générales extraordinaires par le notaire dépositaire de la minute en cause.

Conditions d'exercice du droit de vote - Quorum majorité

1 - Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, le tout déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il ne sera tenu compte, pour le calcul du quorum, que des formulaires dûment complétés comportant la mention d'attestation de dépôt des titres et reçus par la Société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

2 – L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, le quart du capital social. A défaut une deuxième assemblée générale, sans nécessité de quorum sera convoquée, dans la forme prévue aux dispositions de l'article 67-1 de la loi 10 août 1915 telle que modifiée relative aux Sociétés commerciales.

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, la moitié du capital social. A défaut une deuxième assemblée générale, sans nécessité de quorum sera convoquée, dans la forme prévue aux dispositions de l'article 67-1 de la loi 10 août 1915 telle que modifiée relative aux Sociétés commerciales.

3 - Dans les assemblées générales, chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation à la seule exception des cas prévus par la loi.

4 - Le vote en assemblée générale s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret ou par utilisation des moyens de télécommunication, c'est-à-dire la visioconférence et tous moyens de télétransmission permettant l'identification de l'actionnaire participant à l'Assemblée à délibérer, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires.

L'Assemblée Ordinaire statue à la majorité des voix valablement exprimées. Les voix valablement exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote, s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

L'Assemblée Générale Extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix valablement exprimées.

Politique de dividendes

Conformément à l'article 24 des statuts, sur les bénéfices de l'exercice diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé :

- cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cessera d'être obligatoire lorsque ledit fonds aura atteint le dixième du capital, mais reprendra son cours, si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte,
- et toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est à la disposition de l'assemblée générale pour, sur la proposition du conseil d'administration, être, en totalité ou en partie, réparti aux actions à titre de dividende, affecté à tous comptes de réserves ou d'amortissement du capital ou reporté à nouveau.

L'Assemblée générale extraordinaire peut, dans les conditions légales, décider l'amortissement intégral ou partiel des actions qui perdront, à due concurrence, le droit au dividende et au remboursement de leur valeur nominale.

Cette assemblée peut aussi, dans les conditions prévues par la loi, décider la conversion en actions de capital des actions intégralement ou partiellement amorties.

De manière générale, Sword Group suit une politique de distribution de dividendes, reliée d'une part aux profits de l'année concernée, et d'autre part à l'évolution prévisible du groupe et de sa rentabilité.

III Structures de contrôle

Comité d'audit – autres comités

La Société est dotée d'un comité d'audit, composé de Messieurs François BARBIER et François-Régis ORY, administrateurs indépendants, désignés membres du comité d'audit pour la durée de leurs mandats d'administrateurs.

Monsieur François-Régis ORY est président du comité d'audit.

S'agissant de la création d'un comité des nominations et des rémunérations ou de la création d'autres comités spécialisés, il a été décidé de ne pas mettre en place de tels comités au sein de SWORD GROUP, compte tenu de la taille de la Société.

Contrôles internes

Nous vous rappelons que les procédures de contrôle interne en vigueur de notre société ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir, maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

Les procédures de contrôle interne sont arrêtées par le Conseil d'administration de Sword Group.

Contrôle légal des comptes

Le contrôle légal des comptes est effectué par le cabinet Mazars Luxembourg S.A., cabinet de révision agréé, depuis le transfert du siège de la Société au Luxembourg.

IV Conduite des affaires et transaction sur les titres de Sword Group

Conduite des affaires et éthique

Positionné parmi les leaders mondiaux dans le domaine des solutions d'amélioration des processus métiers à destination des secteurs réglementés, Sword Group met ses compétences, infrastructures et expériences au service de ses clients, pour les aider à améliorer leur performance, à augmenter leur efficacité et à maximiser leurs retours sur investissement.

Sword Group exerce ses activités, à travers le monde, dans le respect des lois et règlements en vigueur dans les différents pays où Sword Group et/ou les filiales de Sword Group sont implantées.

Le conseil d'administration de Sword Group a, le 20 décembre 2010, adopté une charte Ethique. Cette charte a, notamment, pour objet de formaliser les valeurs et principes communs essentiels à Sword Group et à ses collaborateurs et d'affirmer l'engagement éthique de SWORD GROUP, dans tous ses domaines d'activité, vis à vis des actionnaires, des membres de l'entreprise, de ses clients, fournisseurs et différents partenaires.

Transactions sur les titres de Sword Group

Les dirigeants de Sword Group respectent l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires relatives aux transactions sur les titres de sociétés cotées.

Les dirigeants de Sword Group procèdent régulièrement à la déclaration des opérations qu'ils réalisent sur les actions de Sword Group et s'abstiennent de toutes opérations sur les actions de Sword Group dès lors qu'ils détiennent une information privilégiée.

Afin de prévenir la commission d'éventuels délits relatifs à la détention d'informations privilégiées, Sword Group a établi, conformément à la loi, une liste d'initiés identifiant les personnes détenant des informations privilégiées, travaillant au sein de Sword Group ainsi que les tiers ayant accès à de telles informations dans le cadre de leurs relations professionnelles avec Sword Group.

10 RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire en exécution des dispositions légales et statutaires, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Vous aurez également notamment à vous prononcer sur les projets suivants :

De la compétence de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, incluant le rapport sur la gestion du groupe et constatation qu'aucune convention visée par l'article 57 de la loi modifiée du 10 août 1915 n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Lecture du rapport du Comité d'Audit ;
- Lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels 2012, les états financiers consolidés du groupe et sur l'exécution de sa mission ;
- Approbation des comptes statutaires au 31 décembre 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2012 ;
- Affectation du résultat de l'exercice statutaire au 31 décembre 2012 ;
- Rémunération des administrateurs ;
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012 ;
- Quitus au réviseur d'entreprises agréé pour sa mission au titre de l'exercice 2012 ;
- Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé ;
- Pouvoirs pour formalités.

De la compétence de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le rachat par la Société de ses propres actions ;
- Pouvoirs pour formalités.

Nous vous présenterons successivement les comptes consolidés et les comptes statutaires que nous soumettrons ensuite à votre approbation.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social de la Société, ainsi que le site internet de la Société dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé.

1. Evénements importants au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 au sein du groupe Sword

Acquisitions / cession et prises de participation réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- Le siège social de la société Sword Group SE a été transféré au Luxembourg suite à l'approbation du projet par l'assemblée générale du 26 mars 2012.
- Sword Services SA a racheté des minoritaires de la société Sword Lebanon pour un montant de 26 KCHF.
- La société Achiever Ltd a été créée le 1er janvier 2012, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012. Des minoritaires ont réalisé une augmentation de capital dans la société Achiever pour un montant de 45 K£.
- Des minoritaires ont réalisé une augmentation de capital dans la société Apak pour un montant de 2 053 K£.
- Le 10 juillet 2012, les sociétés Ciboodle Ireland, Ciboodle Australie, Ciboodle New Zealand, Ciboodle Indonésie, Ciboodle Scotland, Ciboodle Netherland, Ciboodle South Africa, Ciboodle USA, Ciboodle Hong Kong, Ciboodle France, Ciboodle Land and Estates, Sword Soft Inc ont été cédées par Sword Soft. Le prix de cession est de 79 M\$ pour 100 % des titres. Cette cession a dégagé une plus-value de consolidation de 22 838 K€. Une partie du prix de cession a été payée sous la forme d'action de la société Kay Technology Holdings Inc.
- La société Vadear a été acquise le 1er août 2012 pour un montant de 1 000 K€. Cette société a été revendue le 1er décembre 2012. La plus-value de cession en consolidation est nulle.
- La société Sword Middle East a été acquise le 20 septembre 2012, sans impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.
- La société Sword Grèce est sortie du périmètre sur l'exercice.

La société Sword SA a, en date du 29 octobre 2012, cédé sa branche de fonds de commerce GED exploitée à Nantes et à Rennes à la société Astone Solutions.

Transfert du siège social / Gouvernance

- L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 mars 2012 a décidé de transférer le siège social au Grand-Duché de Luxembourg, 105 route d'Arlon, L-8009 Strassen. La Société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg depuis le 19 avril 2012. Depuis cette date, la Société ne dispose plus d'établissement en France.
- Le Conseil d'administration du 11 avril 2012 a nommé :
 - Monsieur Jacques Mottard en qualité de Président du Conseil d'administration
 - Monsieur Jacques Mottard et Madame Françoise FILLOT en qualité de délégués à la gestion journalière de la Société.
- La Société s'est dotée d'une nouvelle organisation au Luxembourg avec la création d'un Executive Management Committee (EMC) qui se substitue à l'ancien CDG (Comité de Direction Générale).
- Le Conseil d'Administration du 11 avril 2012, a décidé :
 - d'adhérer volontairement aux dix Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg, dont la dernière version date d'octobre 2009,
 - de reconduire le précédent comité d'audit, à savoir :
 - Monsieur François-Régis ORY, administrateur indépendant et président du comité d'audit
 - Monsieur François BARBIER, administrateur indépendant.

Le Conseil d'Administration du 28 août 2012 a arrêté la Charte de Gouvernance et le règlement intérieur du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit.

Franchissement de seuils / Cession d'actions

- Par courrier reçu le 31 janvier 2012, complété par courrier reçu le 1er février 2012, Monsieur Michel Baulé a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 janvier 2012, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Eximium (48 avenue des Allobroges, 26100 Romans) et la société civile Trefolia (30 rue Francis Chirat, 26100 Romans) qu'il contrôle, le seuil de 10% du capital de la Société Sword Group et détenir 963 107 actions Sword Group représentant autant de droits de vote, soit 10,37% du capital et 8,98% des droits de vote de la Société. A cette occasion, la société Eximium a franchi individuellement en hausse le même seuil.
Ces franchissements de seuil résultent de l'acquisition par Eximium d'actions Sword Group sur le marché.

Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« M. Michel Baulé déclare :

- Eximium a acquis ses titres sur le marché sur ses fonds propres ;
- agir seul, par l'intermédiaire des sociétés Eximium et Trefolia qu'il contrôle, et envisager de poursuivre ses achats en fonction des conditions du marché ;
- ne pas envisager de prise de contrôle de la société Sword Group ;
- ne pas envisager de modifier la stratégie de la société Sword Group ;
- ne pas envisager les opérations listées dans l'article 223-17 6° du règlement général de l'AMF ;
- ne pas avoir l'intention de solliciter un poste d'administrateur dans Sword Group ;
- ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société Sword Group ».

- Par courrier reçu le 30 mai 2012, complété par courrier reçu le 31 mai 2012, Monsieur Michel Baulé a déclaré avoir franchi en hausse, le 25 mai 2012, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Eximium (48 avenue des Allobroges, 26100 Romans) qu'il contrôle, le seuil de 10% du capital de la Société Sword Group et détenir 1 080 841 actions Sword Group représentant autant de droits de vote, soit 11,63% du capital et 10,17% des droits de vote de la Société. A cette occasion, la société Eximium a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Ces franchissements de seuil résultent de l'acquisition par Eximium d'actions Sword Group sur le marché.

Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée : « M. Michel Baulé déclare :

- Eximium a acquis ses titres sur le marché sur ses fonds propres ;
- agir seul, par l'intermédiaire des sociétés Eximium qu'il contrôle, et envisager de poursuivre ses achats en fonction des conditions du marché ;
- ne pas envisager de prise de contrôle de la société Sword Group ;
- ne pas envisager de modifier la stratégie de la société Sword Group ;
- ne pas envisager les opérations listées dans l'article 223-17 6° du règlement général de l'AMF ;
- ne pas avoir l'intention de solliciter un poste d'administrateur dans Sword Group ;
- ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société Sword Group ».

- Madame Françoise Fillot, administrateur, a déclaré avoir cédé, en date du 6 décembre 2012, 20.000 actions de la Société.

- Par courrier reçu le 18 mars 2013, M. Michel Baulé a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 mars 2013, indirectement, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Eximium (48 avenue des Allobroges, 26100 Romans) qu'il contrôle, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société SWORD GROUP et détenir, indirectement, 1 394 009 actions Sword Group représentant autant de droits de vote, soit 15,01% du capital et des droits de vote de cette société

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions Sword Group sur le marché.

Par le même courrier, complété par un courrier reçu le 19 mars 2013, la déclaration d'intention suivante a été effectuée : « M. Michel Baulé déclare :

- Eximium a acquis ses titres sur le marché sur ses fonds propres ;
- agir seul, par l'intermédiaire des sociétés Eximium qu'il contrôle, et envisager de poursuivre ses achats en fonction des conditions du marché ;
- ne pas envisager de prise de contrôle de la société Sword Group ;
- ne pas envisager de modifier la stratégie de la société Sword Group ;
- ne pas envisager les opérations listées dans l'article 223-17, I 6° du règlement général de l'AMF ;
- ne détenir aucun des instruments financiers ou accords mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- ne pas avoir l'intention de solliciter un poste d'administrateur dans Sword Group ;
- ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société Sword Group.»

2. Comparabilité des comptes – règles et méthode applicable

Référentiel appliqué

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Sword Group au 31 décembre 2012 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2011 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2012 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias) et comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2012

Le groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes à compter de l'ouverture de l'exercice 2012, soit principalement IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transfert d'actifs financiers ».

Cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

TEXTES ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE A LA DATE DE CLOTURE

Amendement IAS 1 - Présentation des états financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012),

Amendement IAS 12 - Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IAS 19 - Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IFRS 7 - Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IAS 32 - Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 10 - Etats financiers consolidés (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 11 - « Partenariats » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 12 - Information à fournir sur les participations dans les autres entités (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

IAS 27 révisée - Etats financiers individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

IAS 28 révisée - Participations dans les entreprises associées et co-entreprises (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impacts significatifs consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

3. Activité du groupe – Présentation du compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Présentation du compte de résultat consolidé simplifié au 31 décembre 2012

Le tableau suivant présente le compte de résultat consolidé simplifié du groupe Sword de l'exercice clos le 31 décembre 2012 avec le comparatif 2011.

En milliers d'Euros	2012 Consolidé	2011 Consolidé
Chiffre d'affaires	117 908	156 193
Résultat opérationnel courant	14 744	23 025
Résultat opérationnel	27 088	11 185
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 286	1 421
Résultat net part du Groupe	16 217	1 313

Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2012

Sociétés	Date de clôture	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
		% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sword Group (société mère)					
105 Route d'Arlon L-8009 Strassen GD Luxembourg	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword SA (France)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Création Informatique Ltd (Afrique du sud)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Technologies SA (Benelux)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
TIPIK (ex-ASCII) (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
FI System Belgium	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Global India	31/03	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword IT Solutions (Grèce)	31/12	-	-	65 %	65 %
Sword Services SA (ex-Linkvest SA) (Suisse)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Lebanon (Liban)	31/12	97,43 %	97,43 %	96 %	96 %
Sword Soft Ltd (UK)	31/12	99,99 %	99,99 %	98,07 %	98,07 %
Apak (UK)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Integra (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Soft Inc (US)	31/12	-	-	100 %	98,07 %
Buildonline India	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Buildonline USA	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Ireland	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Australia	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) N.Zealand	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Indonésie	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Scotland (UK)	31/03	-	-	95,51 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) BV (Hollande)	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) South Africa	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle Ltd (ex Graham Technology Land and Estates) (UK)	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) USA	31/03	-	-	100 %	98,07 %
Graham Technology France	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Graham Technology Hong Kong	31/03	-	-	100 %	91,88 %
Apak Beam Ltd (Chypre)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword General Partners (UK)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Sol (Luxembourg)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword IF (Suisse)	31/12	57 %	57 %	57 %	57 %
Sword Technologies Solutions Ltd (UK)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Apak Inc (US)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Solutions Inc (US)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Participations SARL (Luxembourg)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Achiever Ltd (UK)	31/12	100 %	99,99 %		
Vadear (entrée et sortie sur l'exercice)	31/12	-	-		
Sword Middle East (Liban)	31/12	98 %	98 %		

Toutes les sociétés consolidées sont consolidées par intégration globale.

Activité et chiffre d'affaires

A périmètre constant la croissance organique pro forma est respectivement de 8,7 % pour le chiffre d'affaires et de 23,2 % pour le résultat opérationnel courant.

La marge opérationnelle courante pro forma est de 13,1%.

Le backlog au 31/12/2012 atteint 23,1 mois du chiffre d'affaires budgété 2013, en croissance de 6 mois depuis le 31 décembre 2011.

Spécialisation

La spécialisation du groupe est dorénavant centrée sur « la valorisation de l'information », et ce dans toutes les divisions - Software et Solutions (comprenant la division IT Services et Communication Technologies).

Internationalisation

Le groupe opère dans 50 pays et est réellement basé à travers ses filiales et bureaux dans 15 pays. Couvrant les zones Asie Pacifique, Moyen Orient, Europe, Amérique et Afrique du Sud.

Expansion

Toutes les activités de Sword sont aux normes du groupe tant en termes de chiffre d'affaires qu'en termes de rentabilité et de capacité de croissance.

Sword dispose de moyens financiers renforcés lui permettant d'envisager des acquisitions de manière sélective dès 2013, afin de conserver la cohérence des offres du groupe.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de l'ensemble consolidé sur 2012 s'est monté à 14 744 K€, soit 12,5 % du chiffre d'affaires 2012.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de l'ensemble consolidé sur 2012 s'est monté à 27 088 K€, soit 23 % du chiffre d'affaires 2012.

Impôt sur les bénéfices et résultat net

L'impôt sur les sociétés au niveau consolidé se monte à 3 810 K€ pour un taux effectif d'impôt de 19 %.

Après impôt sur les sociétés, le résultat de l'ensemble consolidé ressort à un bénéfice net de 16 286 K€, soit 13,8 % du chiffre d'affaires 2012, à un bénéfice net part du groupe de 16 217 K€, soit 13,8 % du chiffre d'affaires 2012 et à un bénéfice net affecté aux minoritaires de 69 K€.

Endettement, capacité d'autofinancement et investissements

La trésorerie nette du groupe s'est améliorée de 39,43 M€ en douze mois, passant de 8,4 M€ au 1er janvier 2012 à 47,7 M€ au 31 décembre 2012.

La capacité d'autofinancement (cf tableau des flux de trésorerie) se monte à 5 532 K€, retraité du coût de l'endettement financier net et de la charge d'impôt.

Les investissements bruts, incorporels (hors écarts d'acquisition, parts de marché et fonds de commerce) et corporels de l'exercice, se sont élevés à 5 589 K€.

Opération de croissance

Les opérations de croissance sont détaillées dans le paragraphe 1 du présent rapport.

Opération de Cession

Les opérations de cession sont détaillées dans le paragraphe 1 du présent rapport.

Répartition du chiffre d'affaires pro forma 2012

Le chiffre d'affaires pro forma 2012 se répartit comme suit :

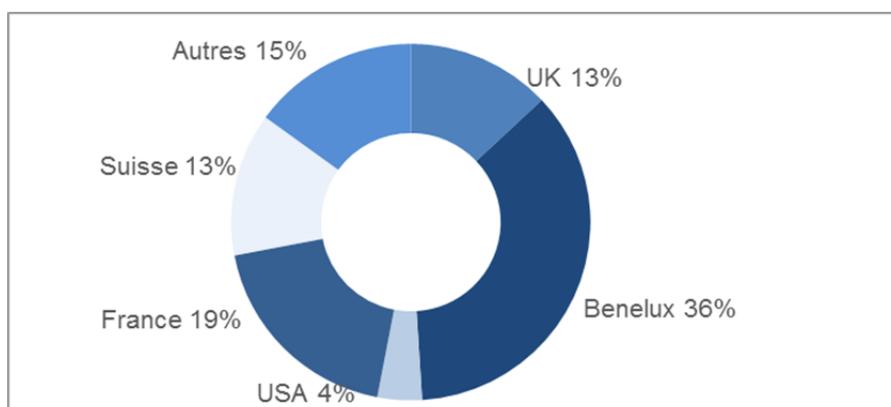
Software: 16.7%
 IT Services: 58.7%
 Communication Technologies: 24.6%

IT Services + Communication Technologies = Solutions

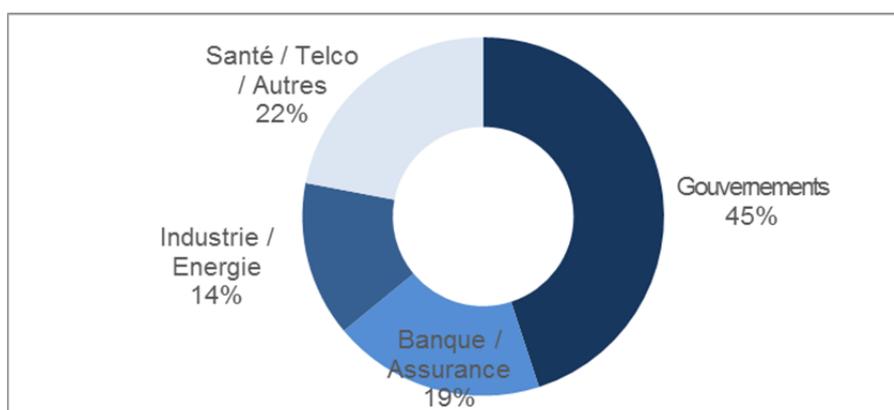
Par Division

€m	Revenue	Current Operating Profit	%	Organic Growth %
Software	16.6	4.2	25.3%	+25.0%
GRC	4.2	0.7	16.7%	
WFS	12.4	3.5	28.2%	
IT Services	58.4	7.3	12.5%	+5.6%
Benelux	11.4	1.4	12.0%	
France	19.5	2.4	12.5%	
Suisse	12.2	1.5	12.6%	
Autres (incluant l'offshore)	15.2	1.9	12.7%	
Communications Technologies	24.4	2.4	9.6%	+7.0%
Holding	0	-0.8	-	-
Total	99.3	13.0	13.1%	+8.7%
Total (hors holding)	99.3	13.8	13.9%	+8.7%

Par Pays



Par Marché



Evolution des principales filiales du groupe – Chiffres Proforma**Software**

A / GRC

M€	2012	2011 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4,2	32,2
EBIT	0,7	6,0
%	16,7 %	18,6 %

⁽¹⁾ L'activité CRM a été cédée en 2012. (En 2011 les chiffres intègrent les activités GRC et CRM)

La croissance de l'activité GRC a été très importante en 2012 puisqu'elle a atteint 32 %. En parallèle la rentabilité est passée de 15,7 % à 17,4 %.

B / WFS

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	12,4	10,1
EBIT	3,5	3,0
%	28,2 %	29,7 %

Ce secteur est le plus régulier car basé sur un modèle ASP.

Les rentabilités 2012 et 2011 sont exceptionnellement élevées. La rentabilité normative est à 25 %.

Solutions (IT Services et Communication Technologies)

A / France

M€	2012	2011 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	19,5	18,0
EBIT	2,4	1,0
%	12,5 %	5,6 %

⁽¹⁾ Le chiffre d'affaires 2011 ne prend pas en compte la branche de fonds de commerce « Ged Ouest » cédée en 2012.

2012 aura été une année marquée par le retour à la profitabilité. Notons toutefois que nous considérons la rentabilité normative comme devant être proche de 9 %.

B / Benelux (hors Communication Technologies)

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	11,4	12,7
EBIT	1,4	1,4
%	12,0 %	11,0 %

2012 est une année stable et marquée par un énorme investissement sur les réponses aux appels d'offres.

C / Suisse

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	12,2	9,8
EBIT	1,5	1,1
%	12,6 %	11,2 %

La Suisse a profité pleinement de son nouveau positionnement dans le domaine du marché du sport.

D / Autres

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	15,2	14,8
EBIT	1,9	1,8
%	12,7 %	12,2 %

Ces activités affichent une progression plutôt faible (2,7 %) mais une rentabilité importante pour des activités de Services.

E/ Communication Technologies

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	24,4	22,8
EBIT	2,4	1,8
%	9,6 %	7,9%

2012 aura été l'année d'une croissance soutenue associée à une hausse de la rentabilité sachant tout de même que nous considérons que 9 % est une rentabilité normative.

Effectif du Groupe

2012	Effectif facturable			Effectif non facturable	Total
	Employés	Sous Traitants	Total		
Software	96	8	104	21	125
IT Services	319	106	425	29	454
Communication Technologies	87	103	190	11	201
Offshore	152	49	201	10	211
Holding	-	-	-	15	15
Total	654	266 ⁽¹⁾	920	86	1,006 ⁽²⁾

⁽¹⁾ 164 full time equivalent (FTE) staff

⁽²⁾ 937 full time equivalent (FTE) staff

Evènements importants survenus postérieurement à la clôture

Madame Françoise Fillot, qui était administrateur et Directeur Général Délégué en charge des finances de la Société a souhaité arrêter son activité professionnelle. Elle a quitté ses fonctions opérationnelles le 28 février 2013, Elle demeure cependant administrateur de la Société.

Une nouvelle société, Sword FS, détenue à 100% par la société IF SA a été constituée en janvier 2013.

Dans le cadre d'une restructuration en Suisse, la société Sword Suisse Holding SA a été constituée en février 2013.

Franchissement du seuil des 15 % du capital de Sword Group SE pour la société Eximium en date du 15 mars 2013 (détails dans le paragraphe 1 du présent rapport).

Perspectives d'avenir

Le groupe est partagé entre son excellent positionnement et des prévisions économiques difficiles. C'est pour cela que le budget est conservateur.

Le groupe prévoit une croissance 2013 de l'ordre de 5 % grâce à ses 3 zones de croissance organique : USA, Moyen Orient et Inde et une stabilisation de l'EBIT.

La holding est configurée pour gérer un périmètre plus large, ce qui impacte le bénéfice 2013 budgété hors acquisition. Le nouveau plan d'expansion devrait permettre un retour à l'équilibre dès 2014.

Appréciation de la valeur des goodwill et autres actifs incorporels

Une évaluation indépendante menée par le Cabinet UEC a confirmé la valeur au bilan de ces actifs incorporels.

Recherche et développement

En 2012, la R&D s'est décomposée comme suit :

- Partie Software : La R&D correspond à 13,4 % du chiffre d'affaires pro forma
- Partie Solutions : La R&D correspond à 1,4 % du chiffre d'affaires pro forma

La R&D Software correspond pour 2012 au développement des produits Apak et Achiever.

La R&D Solutions est dédiée quant à elle aux composants logiciels suivants :

- Google Connectors : connecteur de recherche sécurisé lié aux systèmes de gestion interne de l'entreprise,
- La gamme PTO : destinée aux offices de marques et brevets et qui sont les briques de base d'un ERP dédié à ce marché,
- La gamme Fastaudit : destinée aux auteurs de sites web permettant de déterminer si ceux-ci sont ou non accessibles.
- La gamme Composants et Verticaux Sharepoint : ces Composants sont des accélérateurs dans la mise en œuvre de sharepoint pour nos clients. Les Verticaux sont des applications pré-packagées répondants à un besoin précis. En 2011/2012 Sword met à disposition le vertical « Seek and share » Outil de veille pour les départements R&D.

Approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de l'ensemble consolidé de 16 286 K€ (dont bénéfice part du groupe 16 217 K€).

4. Activité de la Société Sword Group – présentation des comptes sociaux

Activité de la société pendant l'exercice 2012 - Bilan et compte de résultat

En 2012, Sword Group possède un effectif de 2 personnes.

Pendant l'année 2012, la Société Sword Group a réalisé sa mission d'animation opérationnelle, stratégique et financière du Groupe.

Les principales données chiffrées de l'exercice écoulé sont les suivantes :

En euros	Exercice N	Exercice N-1 ⁽¹⁾	Variation en %
Chiffre d'affaires	2 044 218	1 852 656	10%
Produits d'exploitation	243 958	4 664 591	-95%
Charges d'exploitation	2 611 457	3 683 309	-29%
Résultat d'exploitation	-323 281	2 833 938	-111%
Produits financiers	10 578 234	21 102 588	-50%
Charges financières	20 452 998	14 360 483	56%
Résultat financier	- 9 874 764	6 742 105	-246%
Résultat courant avant impôt	-10 198 045	9 576 043	-206%
Produits exceptionnels	-	270 138 383	-
Charges exceptionnelles	1 729 631	284 446 334	-99%
Résultat exceptionnel	-1 729 631	- 14 307 951	88%
Impôt sur les bénéfices	23 486	11 708	101%
Bénéfice / Perte	- 11 951 162 ⁽²⁾	- 4 743 616	152%

⁽¹⁾ Suite au transfert du siège social de la France vers le Grand-Duché de Luxembourg, la société a modifié son plan comptable aux normes luxembourgeoises. En conséquence, les chiffres de l'année précédente ont été reclassés à des fins de comparaison

⁽²⁾ La perte provient essentiellement des pertes de change dont le montant net s'élève à 5 617 142 € et à des corrections de valeur sur immobilisations financières de 3 094 356 €.

5. Facteurs de Risques

La société a procédé à une revue des risques et elle considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-après.

Risques liés à l'activité et aux prestations au forfait

En 2012, si l'on considère la part des prestations à caractère forfaitaire de la partie « Services » (IT Services + Communication Technologies) et de la partie « Software » (Produits), la part des prestations avec engagement de résultat est supérieure à 80%.

Les prestations au forfait estompent le risque commercial de l'intercontrat au jour le jour. En revanche, elles amplifient le risque de la fin de chantier et de l'occupation d'équipe entre deux projets.

L'activité « Software » comporte un risque limité car la stratégie de Sword est basée sur l'évolution de produits existants et non pas sur la création ex-nihilo de nouveaux produits.

L'approche méthodologique industrielle de Sword Group permet de garantir le respect des engagements de résultat, de coût et de délai. Cette approche est basée sur le système d'assurance qualité ISOPRO et se caractérise par :

- sa conformité à la norme ISO 9001,
- un engagement fort de la Direction Générale de Sword,
- une implication quotidienne de tous les ingénieurs lors de la réalisation des projets.

Pour Sword Group l'assurance qualité d'un projet ne se limite pas à la rédaction du Plan d'Assurance Qualité, c'est sa parfaite assimilation par les différents intervenants du projet et le suivi qualité qui en feront son efficacité. Durant le projet, différentes personnes interviennent et doivent mener des actions concourant à la qualité du produit obtenu.

L'application d'une démarche d'Assurance Qualité sur un projet permet :

- la formalisation des objectifs prioritaires du projet,
- la mise en œuvre des règles et des moyens mis en œuvre pour les atteindre
- la mise en œuvre des règles et des moyens pour les contrôler,
- de bien cibler les actions nécessaires au projet, et par là même d'accroître l'efficacité et le niveau de la prestation fournie.

Cependant l'obtention d'un produit de qualité est le résultat du travail de toute une équipe. L'Assurance Qualité canalise les actions menées par l'ensemble des intervenants d'un projet afin de le sécuriser et d'obtenir le niveau de qualité souhaité, néanmoins il ne remplace pas la compétence et la motivation de chacun qui sont les éléments de base de l'élaboration d'un produit de qualité.

Au 31 décembre 2012, le backlog s'élève au total à 23,1 mois de chiffre d'affaires pro forma par rapport au chiffre d'affaires 2013 budgété (versus 22,5 mois de chiffre d'affaires pro forma comparés au chiffre d'affaires réel 2012). Naturellement, une partie de ce chiffre d'affaires s'applique aux années postérieures à 2013.

Le backlog inclut les commandes « signées + probables + possibles pondérées ». Par « signé » nous entendons commande reçue formellement, par « pondéré à 80 % », nous entendons commande orale, par « pondéré à 50% » nous entendons qu'il reste 2 sociétés en « short list » et par « 30% » nous entendons que nous sommes dans une « short list » sans pour autant en définir le nombre de candidats restants.

Le suivi de chaque projet est réalisé mensuellement. Sur l'exercice 2012, le cumul des jours gagnés et des jours perdus par rapport aux estimations initiales des charges des chantiers est positif, ce que nous devons à l'application systématique de la méthode ISOPRO.

Néanmoins, en cas de dérapage potentiel d'un chantier, l'intégralité des dépassements estimés par rapport au budget initial du chantier est immédiatement appréhendé en résultat par le biais de concessions commerciales (= temps excédentaire imputé sur le chantier non reconnu en chiffre d'affaires).

D'une manière générale, la facturation des composants reste un élément de sécurité majeur dans la politique de cotation de Sword Group, étant donné que ce chiffre d'affaires ne génère pas de coûts directs et qu'elle peut pallier les conséquences de certains dépassements sur chantiers.

Risques clients**Risque de défaillance**

Il n'y a pas de risques clients en termes de règlements : Sword Group n'a jamais connu un client en état de cessation de paiement et n'a jamais subi d'impayé.

Par ailleurs, historiquement, le taux de fidélisation est égal à 100 %. Ce taux représente le nombre de clients reconduisant des contrats en année A, comparé au nombre de clients de l'année A-1.

Risque lié à la concurrence

Le risque lié à la concurrence est très limité grâce à :

- l'avance technologique de Sword Group,
- sa connaissance fonctionnelle des domaines d'intervention de ses clients,
- la dispersion de sa concurrence qui s'avère fort différente d'un pôle à l'autre,
- la typologie de sa clientèle (exemple : Institutions Européennes) qui nécessite un investissement important à l'entrée.

Ce spectre large de types de concurrence s'avère très positif, notamment quand le client réclame des savoir-faire très divers dans le cadre de projets d'intégration.

Les 10 premiers clients de Sword Group représentent 23,0 % du chiffre d'affaires consolidé 2012.

Le 1er client représente 5,8 % du chiffre d'affaires consolidé 2012.

Risques liés à la sécurité informatique et aux évolutions technologiques

Au niveau hardware et réseau local, une équipe de 6 personnes est spécialisée dans le maintien de nos infrastructures et surtout dans les sauvegardes quotidiennes déposées dans des armoires ignifuges.

Par ailleurs, une assurance responsabilité civile permet de couvrir nos risques en termes de dégâts provoqués par nos collaborateurs chez nos clients.

Enfin, la capitalisation de nos savoir-faire au travers de nos composants nous permet d'appréhender avec confiance les évolutions technologiques de nos partenaires et fournisseurs.

Risque de liquidité

La société a négocié des contrats d'ouvertures de crédits avec plusieurs banques pour le financement des besoins généraux et la croissance externe.

	Non utilisé	Utilisé	Covenants
Total droits de tirage	58 288 K€	77 000 K€	Ratio dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé inférieur à 3,5 Ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés inférieur à 1

Voir également les notes 15, 20.2 et 20.3 de l'annexe aux comptes consolidés qui complètent le tableau précédent.

Droit de tirage billets à ordre : complément voir notes 15 et 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Clauses de défaut et d'exigibilité anticipée : voir note 15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Passifs financiers : voir note 20.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres emprunts bancaires : voir note 20.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le groupe ne connaît pas de difficultés d'accès au crédit (relations durables avec les partenaires bancaires de Sword Group).

Risques de marché**Risque de taux de change**

Voir note 21 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risque de taux d'intérêt

Voir note 21 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risques sur actions

Evaluation du portefeuille

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières, représentées par des parts dans des fonds monétaires, sont évaluées à leur juste valeur qui correspond au dernier cours disponible à la date de clôture. Les pertes et bénéfices non réalisés sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Actions propres

La société peut être amenée à détenir ses propres actions dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisée par l'Assemblée Générale du 26 mars 2012 dans la limite de 10 % de son capital social. Les objectifs de détention prévus par ce programme sont les suivants :

- animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de Sword Group ou de son groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi,
- l'annulation des actions, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'assemblée générale extraordinaire d'une résolution spécifique.
- Les valeurs mobilières, représentées par les actions propres de la Société sont évaluées à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, et déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le coût d'acquisition est inférieur au prix du marché. Selon les dispositions de l'article 49-5 b) de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il sera établi au passif une réserve indisponible du montant des actions propres figurant à l'actif du bilan.

Sword Group détient, au 31/12/2012, 139 359 actions propres.

Suivi et gestion du risque sur actions

Les placements sont choisis parmi ceux qui ne comportent pas de risque réel à savoir des parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Parmi ses immobilisations financières (titres disponibles à la vente), au 31 décembre 2012 Sword Group détient une participation dans les sociétés suivantes, (seules les participations significatives sont détaillées ci-après) :

- 9 % du capital de la société Lyodsoft pour un montant de 1 046 K€ (valeur comptable), dépréciée à 100 %,
- 22,48 % du capital de la société Amor Business Technology Solutions (anciennement Sword Business Technology Solutions) pour un montant 8 977 K€ (valeur comptable),
- 19 % du capital de la société Guangzhou Si Wo Ruanjian Keji Comp. pour un montant de 3 000 K€ (valeur comptable) déprécié à 100 %,
- 9,81 % du capital de la société Simalaya pour un montant de 1 173 K€ (valeur comptable) ; cette société est basée en Suisse et est majoritairement orientée vers le consulting organisationnel dans le domaine des Telco.

Le portefeuille, hors actions propres, est très limité. Les placements restent classiques dans leur nature et sans risque par définition.

Facteurs de risques liés à la politique d'acquisition

Sword Group poursuit une politique d'investissements dynamique qui se traduit par des niveaux importants de croissance externe.

La politique de croissance externe du groupe a pour objectifs :

- l'acquisition de compétences complémentaires,
- l'élargissement du champ géographique,
- le renforcement des domaines d'activités existants.

Les moyens mis en œuvre par le groupe pour limiter les risques liés à cette politique sont les suivants :

- Forte implication de la direction dans la mise en œuvre des acquisitions,
- Réalisation systématique d'audits externes.

Les détails de la méthode de comptabilisation des goodwill sont en note 2.9 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risques juridiques

Il n'existe pas de risques juridiques généraux en cours du fait de l'activité, hormis les risques commerciaux et techniques éventuels pouvant résulter du déroulement des chantiers. Ces risques détectés font systématiquement l'objet d'une provision pour risque inscrite au passif du bilan lorsqu'ils sont considérés comme probables.

Au 31 décembre 2012, il n'existe pas d'autre risque juridique général lié à l'activité du Groupe susceptible de faire l'objet d'une provision que ceux qui sont déjà provisionnés.

Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Contrairement à d'autres sociétés qui misent sur les personnes pour capitaliser leur savoir-faire, Sword Group s'appuie résolument sur des outils composants logiciels, améliorés de projet en projet, qui permettent de ne pas perdre le know-how en cas de départ d'un collaborateur.

Au 31 décembre 2012 ⁽¹⁾, en ce qui concerne le management, il s'agit d'une équipe composée :

- D'un Comité de Direction Générale (CDG) renommé EMC comprenant :
 - un Executive Chairman (PDG en droit français)
 - un Chief Financial Officer (Directeur Général Délégué en charge de la comptabilité, de l'administratif et des finances en droit français)
 - deux CEO (Chief Executif Officer)
- D'un Comité d'Opérations, regroupant le CDG et quatre COO (Chief Operational Officer).
- Chaque COO est en même temps Directeur d'une BU et il y a en plus douze Directeurs de BU.

⁽¹⁾ depuis la Société s'est dotée d'une nouvelle organisation au Luxembourg avec la création d'un Executive Management Committee (EMC) qui se substitue à l'ancien CDG (Comité de Direction Générale).

Assurances et couvertures des risques

La politique générale de couverture d'assurance repose sur trois pôles :

- la couverture des risques « responsabilité civile » pour chacune des sociétés du groupe,
- la couverture des risques « responsabilité civile » pour les administrateurs de Sword Group,
- la couverture des risques matériels (dégâts des eaux, incendies, flotte de véhicules, ...).

La politique générale vise à couvrir les risques présentant un impact financier significatif et pour lesquels le groupe ne pourrait s'auto assurer financièrement.

Les niveaux de couvertures pour les trois pôles précités sont les suivants :

Responsabilité civile Sword Group :

- Exploitation : dommages corporels matériels et immatériels : 10 M€
- Professionnelle : dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : 8 M€

Responsabilité civile administrateurs : 10 M€

Couverture des risques matériels : couverture multirisque :

- des bâtiments
- de la flotte automobile
- du parc informatique

Franchise :

K€	Responsabilité civile générale et professionnelle	Multirisques
2012	Franchise 150	Franchise Néant

L'analyse des risques du groupe ne fait pas apparaître de risque significatif non couvert par un contrat d'assurance.

Faits exceptionnels et litiges en cours

A la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges non provisionnés en comptabilité pouvant avoir eu ou ayant eu dans un passé récent une incidence sur les résultats, la situation financière ou le patrimoine de Sword Group ou de ses filiales.

Politique de provisionnement

Le niveau des provisions pour risques et charges s'explique par une approche rigoureuse des risques provisionnés par les directeurs de Business Unit.

Ces risques et charges sont provisionnés sur la base de la meilleure estimation des coûts probables à supporter. Le montant des risques et charges provisionnés dans les comptes consolidés est de 3 654 K€ au 31 décembre 2012.

6. Actionnariat

Répartition du capital à la clôture de l'exercice (31 décembre 2012)

Prénom – Nom	Nombre d'actions	% du capital
Financière Sémaphore	1 706 280	18,37 %
Françoise Fillot	66 395	0,72 %
Nicolas Mottard	1 395	NS
Titres en autodétention	139 359	1,50 %
Salariés et actionnaires divers au nominatif	177 900	1,92 %
Flottant	7 198 636	77,49 %
Total	9 289 965	100 %

Evolution boursière du titre

2012	Au 31 janvier 2013
Cours de clôture le plus haut 14,52 € (le 25/01/2012)	Cours de clôture le plus haut 13,90 € (le 18/01/2013)
Cours de clôture le plus bas 9,43 € (le 31/05/2012)	Cours de clôture le plus bas 12,57 € (le 02/01/2013)
Nombre de titres échangés par bourse : 13 347 ⁽¹⁾	Nombre de titres échangés par bourse du 01/01/2013 au 31/01/2013 : 7 541 ⁽²⁾

⁽¹⁾ Il s'agit d'une moyenne des échanges réalisés au titre de l'année 2012 au cours de laquelle 3 416 722 titres ont été échangés.

⁽²⁾ Il s'agit d'une moyenne des échanges réalisés au titre du mois de janvier 2013 au cours duquel 165 910 titres ont été échangés.

Information sur les acquisitions et cessions par la société de ses propres actions au 31 décembre 2012 ⁽¹⁾

Nombre de titres détenus par la Société au 31 décembre 2011	77 887
Nombre de titres achetés en 2012	210 483
Nombre de titres vendus en 2012	149 011
Nombre de titres détenus en propre par la Société au 31 décembre 2012	139 359

⁽¹⁾ y compris le contrat de liquidité

L'acquisition, par la Société, de ses propres actions a été réalisée conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 26/03/2012 dans sa 6^{ème} résolution, dans le cadre des objectifs décidés par la dite assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 3 mai 2013 de statuer sur un nouveau programme de rachat par la société de ses propres actions dont les principales caractéristiques figurent au point 19.

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sus ses propres titres au 31 décembre 2012 :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	1,50 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	139 359
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2012	138 841,59 €
Valeur de marché du portefeuille à la date du 31 décembre 2012	891 234,63 €

	Flux bruts cumulés au 31/12/2012		Positions ouvertes au 31/12/2012	
	Achats	Ventes	A l'achat	A la vente
Nombre de titres				
Echéance maximale	-	-	-	-
Cours moyen	11,20	12,38	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-
Montants	1 585 707,90	1 701 869,60	-	-

Sword Group n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

7. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 11 951 162,45 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Au poste « Autres Réserves (résultats reportés) » : -1 733 805,16 euros
Lequel serait ramené de 1 733 805,16 € à 0 €
- le solde, soit : -10 217 357,29 euros
au poste « Prime d'émission »,
lequel serait ramené de 91 727 314,98 euros à 81 509 957,69 euros.

Nous vous proposons de distribuer aux actionnaires à titre de dividendes la somme de 12 820 151,70 euros, soit 1,38 € par action, qui serait imputée à due concurrence sur le poste « Prime d'Emission », lequel serait ramené de 81 509 957,69 € à 68 689 805,99 €. Le dividende total au titre de l'exercice 2012, après prise en compte de l'acompte sur dividende de 0,69 euros par action visé ci-dessous, s'élèverait donc à 1,38 euros par action.

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration du 28 août 2012 a décidé la distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 6 410 075,85 euros, soit un acompte sur dividendes de 0,69 euro par action.

Le dividende net par action serait de 0,69 € par action.

Nous vous demanderons de bien vouloir prendre acte qu'au 31 décembre 2012, la Société détenait 139 359 actions propres enregistrées à l'actif du bilan pour un montant total de 1 584 632,15 euros (réparties pour 1 244 785,45 euros sous le poste « Immobilisations financières » et pour 339 846,66 sous le poste « Valeurs mobilières »).

Par conséquent, conformément à l'article 49-5 de la Loi du 10 août 1915, nous vous proposons de prélever sur le poste « Prime d'émission » la somme de 1 584 632,15 euros qui sera inscrite au passif du bilan.

Au plan fiscal, conformément aux dispositions légales luxembourgeoises, les distributions de dividendes sont en principe soumises à une retenue à la source au Grand-Duché du Luxembourg, au taux de 15 %.

Cependant, ce taux peut être réduit par application des conventions fiscales internationales signées par le Grand-Duché du Luxembourg et du droit communautaire, en fonction de la résidence fiscale du bénéficiaire et sous sa propre responsabilité. Une demande de remboursement devra alors être adressée à l'Administration des Contributions Directes du Grand-Duché de Luxembourg au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle du versement de la retenue à la source, en utilisant le formulaire 901 bis.

En outre, sous réserve des conventions fiscales internationales et de la législation applicable dans l'Etat de résidence du bénéficiaire, toute retenue à la source au Grand-Duché de Luxembourg devrait ouvrir droit à un crédit d'impôt d'égale montant imputable sur l'impôt dû dans l'Etat de résidence du bénéficiaire.

A titre d'information, l'administration française considère que les crédits d'impôts conventionnels attachés aux produits des titres de sociétés européennes inscrits dans un PEA et dont les émetteurs n'ont pas leur siège en France n'ouvrent pas droit à restitution, dans la mesure où les revenus des actions placées dans le PEA sont exonérés d'impôt sur le revenu (cf. notamment BOI-RPPM-RCM-40-50-30 du 12 septembre 2012).

Participations croisées

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par l'Article 49bis de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au titre de l'exercice clos

Madame Françoise Fillot a, en date du 6 décembre 2012, cédé 20.000 actions détenues dans la Société.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 26 mars 2012 a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions de la société, pour un montant nominal maximum de 5 000 000 €, le montant maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société ne pouvant excéder 100 000 000 €.

Ces délégations sont valables pour une durée de 26 mois, soit jusqu'au 25 mai 2014.

Nature de la délégation	Nature de l'opération	Titres à émettre	Montant de l'augmentation de capital autorisé
Délégation globale	Augmentation de capital avec maintien du DPS	Titres de capital ou titres de créances donnant accès au capital	5 000 000 € (*) d'augmentation de capital ou 100 000 000 € de valeur de titres de créances donnant accès au capital
Délégation globale	Augmentation de capital avec suppression du DPS	Titres de capital ou titres de créances donnant accès au capital	5 000 000 € (*) ou 100 000 000 € de valeur de titres de créances donnant accès au capital

(*) Ces montants ne sont pas cumulatifs

Au cours de l'exercice 2012, ces délégations n'ont pas été utilisées.

Instruments financiers

Les principaux emprunts ont été souscrits au taux d'intérêt euribor 3 mois + 1 %. Trois couvertures par SWAP payeur à taux fixe sont arrivées à terme au cours de l'exercice précédent.

Une première couverture par SWAP payeur à taux fixe de 2,56 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 2 avril 2012 pour une durée de 36 mois et pour un montant de 10 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2012 pour un montant de 9 416 K€.

Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 329 K€.

Une deuxième couverture par SWAP payeur à taux fixe de 1,24 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 30 mars 2012 pour une durée de 54 mois et pour un montant de 7,5 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2012 pour un montant de 7 325 K€.

Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 97 K€.

Conventions visées à l'article 57 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte que la Société n'a conclu, au titre de l'exercice clôt le 31/12/2012, ni n'a poursuivi au titre des précédents exercices de convention entrant dans le cadre de l'article 57 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Mandats sociaux des dirigeants

Conformément aux recommandations des principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Jacques Mottard : Président et Directeur Général Administrateur Délégué à la gestion journalière			
Président et Directeur Général, Administrateur Délégué à la gestion journalière	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*)
Président et Directeur Général administrateur	6 ans	Sword SA	31/12/14 (*)
Président	Illimitée	Sword Creation Informatique South Africa	Durée illimitée
Président	6 ans	Sword Technologies SA	31/12/14 (*)
Président et Administrateur	6 ans max	FI System Belgium	31/12/14 (*)
Président et Administrateur	6 ans	Tipik	31/12/15 (*)
Directeur	Illimitée	Sword Global India	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Services SA	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Lebanon	Durée illimitée
Administrateur	5 ans	Sword IT Solutions	28/07/16 (*)
Président et Directeur	Illimitée	Sword Soft Ltd	Durée illimitée
Président et Administrateur	6 ans	Sword Integra	31/12/13 (*)
Président et Administrateur	Illimitée	Sword Apak Inc	Durée illimitée
Président et Directeur	Illimitée	Apak Group Ltd	Durée illimitée
Administrateur	illimitée	Sword Technology Solutions Ltd	Illimitée
Gérant	Illimitée	Sword Sol	Durée illimitée
Président et Administrateur	1 an	Sword IF SA	31/12/13 (*)
Gérant	Illimitée	Sword Participations SARL	Durée Illimitée
Président	Illimitée	Sword Solutions Inc	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Sword Achiever Ltd	Durée Illimitée
Partner	Illimitée	Sword Middle East	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Sword General Partners	Durée illimitée

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Mandats exercés hors du Groupe			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Gérant	Illimitée	SCI FI	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Le Sémaphore	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Chinard Investissement	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Maya	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Financière Sémaphore Sarl	Durée illimitée
Administrateur	1 an	Ardéva SA	31/12/15 (*)
Président du Conseil d'administration et administrateur	1 an	Orny Holding SA	31/12/12 (*)
Gérant	Illimitée	Ruitor	Durée illimitée

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Françoise Fillot : Administrateur Déléguée à la gestion journalière			
Administrateur Déléguée à la gestion journalière	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*)
Administrateur	6 ans	Sword SA	31/12/14 (*)
Directeur Général Délégué	Pour la durée du mandat du Président	Sword SA	31/12/13 (*) Démissionnaire à compter du 28 février 2013
Administrateur	6 ans	Sword Technologies SA	31/12/14 (*)
Administrateur	6 ans max	FI System Belgium	31/12/14 (*)
Administrateur	6 ans	Tipik (ex ASCII)	31/12/15 (*)
Directeur	Illimitée	Sword Global India	Durée illimitée
Administrateur	6 ans	Sword Integra	31/12/13 (*)
Administrateur	Illimitée	Sword Technology Solutions Ltd	Illimitée
Administrateur	1 an	Sword IF SA	31/12/13 (*)
Gérant	Illimitée	Sword SOL	Durée Illimitée
Administrateur	Illimitée	Apak Group Ltd	Durée illimitée
Administrateur	Illimitée	Sword Soft Ltd	Durée illimitée
Administrateur	Illimitée	Sword Apak Inc	Durée illimitée
Administrateur	Illimitée	Sword Solutions Inc	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Sword Participations SARL	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Sword Achiever Ltd	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Sword General Partners	Durée illimitée

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Nicolas Mottard : Administrateur			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Administrateur	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*)
Administrateur	4 ans (**)	Sword SA	31/12/14 (*) démissionnaire à compter du 12 mars 2013

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

François-Régis Ory : Administrateur Président du Comité d'Audit			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Président Comité d'audit	4 ans	Sword Group	31/12/15
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/14
Mandats exercés hors du Groupe			
Président	Illimitée	L'Améliane SAS	Durée Illimitée
Président	Illimitée	Florentiane SAS	Durée Illimitée
Président	Illimitée	Lypolyane SAS	Durée Illimitée
Administrateur	6 ans	Medicrea International SA	31/12/14
Administrateur	6 ans	Olympique Lyonnais Groupe SA	30/06/18
Président	Illimitée	ABM Medical SAS	Durée Illimitée
Président	Illimitée	ABM Ile de France SAS	Durée Illimitée
Président	Illimitée	ABM Nord SAS	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	ABM Rhône Alpes SARL	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	ABM Sud SARL	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	SCI de Chanas	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	SCI L'Amoury	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	SCI L'Amelais	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	SCI Florine	Durée Illimitée

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

François Barbier : Administrateur Membre du Comité d'Audit			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/15
Membre Comité d'Audit	4 ans	Sword Group	31/12/15
Mandats exercés hors du Groupe			
Membre du Directoire	5 ans	21 CENTRALE PARTNERS	17/03/14
« Amministratore »	3 ans	RSVP Srl (société de droit italien)	31/12/13
RP de 21 CENTRALE PARTNERS au Conseil d'administration	6 ans	MECCANO SA	31/03/14
Member of the Supervisory Board	Indéterminée	PALMERS TEXTIL AG (société de droit autrichien)	Durée indéterminée
Membre du Conseil de surveillance	6 ans	DRIVE PLANET SAS	31/12/13
Président administrateur	1 an	ADVANCED COFFEE INVESTMENT (société de droit suisse)	31/12/2012
Président du Comité de surveillance	Indéterminée	DALTYS II SAS	Durée indéterminée
Président du Comité de surveillance	6 ans	FINANCIERE DU GUESCLIN SAS	31/10/2016
Président du Comité de surveillance	6 ans	FINANCIERE SAINT CORNELY SAS	31/12/2016
Président du Comité de surveillance	4 ans	FINANCIERE DU GRAND PAVOIS SAS	31/12/2015

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Rémunération des mandataires sociaux

La présentation des rémunérations des mandataires sociaux ci-dessous est conforme à la recommandation (n°8) des principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg et à la recommandation AMF en date du 22 décembre 2008, relative à l'information à donner sur les rémunérations des mandataires sociaux.

Tableau n°1 : tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Jacques Mottard	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	51 000 € ⁽¹⁾	49 000 € ⁽¹⁾
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
TOTAL	51 000 €	49 000 €

⁽¹⁾ La rémunération de Monsieur Jacques Mottard est facturée à la Société par la société Financière Sémaphore, dans le cadre de prestations de services. Cette refacturation s'est élevée :

- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 700 000 euros HT.
- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 à 791 810 euros HT.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 18 avril 2011, a décidé d'allouer à Monsieur Jacques Mottard, au titre de son mandat de Président, la somme brute mensuelle de 500 euros. Cette rémunération s'est élevée à la somme totale de 6 000 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Françoise Fillot	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	135 555 €	118 175 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	0 €	0 €
TOTAL	135 555 €	118 175 €

Nicolas Mottard	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	10 000 €	10 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
TOTAL	10 000 €	10 000 €

François Barbier	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	55 000 €	55 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
TOTAL	55 000 €	55 000 €

François-Régis Ory	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	5 000 €	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	N/A	N/A
TOTAL	5 000 €	N/A

Tableau n°2 : tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Jacques Mottard	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	6 000 €	6 000 €	4 000 €	4 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	51 000€	51 000€	49 000 €	49 000 €

Françoise Fillot	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	72 355 €	72 355 €	73 175 €	73 175 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	18 200€	18 200 €	0 €	0 €
Jetons de présence	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	135 555 €	135 555 €	118 175 €	118 175 €

Nicolas Mottard	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €

François Barbier	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €

François-Régis Ory	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence	5 000 €	5 000 €	N/A	N/A
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau n°3 : tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux

Membres du conseil d'administration	Jetons de présence versés au 31/12/2012	Jetons de présence versés au 31/12/2011
Jacques Mottard	45 000 €	45 000 €
Nicolas Mottard	10 000 €	10 000 €
Françoise Fillot	45 000 €	45 000 €
François Barbier	55 000 €	55 000 €
François Régis Ory	5 000 €	N/A
TOTAL	160 000 €	155 000 €

Tableau n°4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la Société et par toute société du Groupe

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée à des dirigeants mandataires sociaux.

Tableau n°5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucune option de souscription d'action n'a été levée.

Tableau n°6 : actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Non applicable

Tableau n°7 : actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Non applicable.

Tableau n°8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Information sur les options de souscription ou d'achat		
	Plan n°1	Plan n°2
Date de l'Assemblée Générale	30 janvier 2009	
Date du conseil	30 janvier 2009	
Nombre total d'options attribuées	150 000	
Nombre d'options pouvant être souscrites	100 000	50 000
Bénéficiaires	Heath Davies	
	Françoise Fillot	40 000
	Jean-Marc Sonjon	10 000
Point de départ d'exercice des options	30/01/11	30/01/12
Date d'expiration	30/01/12	30/01/13
Prix de souscription	10,60	
Nombre d'options annulées ou caduques	100 000	50 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	0	40 000 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ 0 au 31/01/2013

Information sur les options de souscription ou d'achat				
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Assemblée Générale	17 mai 2011			
Date du conseil	6 octobre 2011			
Nombre total d'options attribuées	188 000			
Nombre d'options pouvant être souscrites	63 000	87 000	30 000	8 000
Bénéficiaires				
Clara Van Heck	9 000			
Deborah Young	9 000			
Pradeep Banerji	15 000			
Phil Norgate	12 000			
Terry Coyne	9 000			
Nick Ginn	9 000			
Philippe Le Calvé		12 000		
Jean-Louis Vila		9 000		
Olivier Leblanc		9 000		
Philippe Blanchard		12 000		
Fabrice Liénart		9 000		
Alain Broustail		9 000		
Laurent Fromont		9 000		
Maxime Grinfeld		9 000		
Pierre Gachon		9 000		
Philippe Demay			9 000	
Jörg Schorr			9 000	
Anys Boukli			12 000	
Lalitha Balakrishan				5 000
Kamal Kumar Rajanbabu				1 500
Rex Mohan Kumar				1 500
Point de départ d'exercice des options	6/10/14	6/10/15	6/10/14	6/10/14
Date d'expiration	6/10/15	6/10/16	6/10/15	6/10/15
Prix de souscription	12,115			
Nombre d'options annulées ou caduques	21 000	12 000	9 000	0
Nombre d'options exercées au 31/12/12	0	0	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2012	42 000	75 000	21 000	8 000

Information sur les options de souscription ou d'achat	
Date de l'Assemblée Générale	17 mai 2011
Date du conseil	16 décembre 2011
Nombre total d'options attribuées	9 000
Nombre d'options pouvant être souscrites	9 000
Bénéficiaire	Guy de San
Point de départ d'exercice des options	01/01/15
Date d'expiration	31/12/21
Prix de souscription	12,40
Nombre d'options annulées ou caduques	0
Nombre d'options exercées au 31/12/12	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/12	9 000

Tableau n°9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Non applicable.

Tableau n°10

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Mandataires sociaux								
J. Mottard - PDG		X		X		X		X
F. Fillot - DGD		X		X		X		X

Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration à somme de 160 000 euros.

Renouvellement du mandat du Réviseur d'entreprises agréée

Le mandat du Cabinet Mazars Luxembourg S.A., cabinet de révision agréée, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période d'un exercice, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Autorisation et pouvoirs à conférer au conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions

Dans le cadre de l'autorisation d'achat de ses propres actions par la Société visée ci-dessus, nous vous proposons :

- d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société que cette dernière détiendrait au titre de l'autorisation d'achat d'actions de la Société conférée au Conseil d'Administration et des autorisations précédentes, dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois (étant précisé que cette limite sera appréciée au jour de la décision du Conseil d'Administration) et à réduire corrélativement le capital social ;
- d'autoriser le Conseil d'Administration à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles ;
- de lui donner tous pouvoirs pour fixer les conditions et modalités, réaliser et constater la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, régler le sort des éventuelles oppositions, passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélatrice des statuts, et d'une façon générale, pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette autorisation serait valable pour une durée maximale de cinq (5) ans. Elle mettrait fin et remplacerait celle précédemment accordée par la huitième résolution de l'assemblée générale de la Société du 26 mars 2012.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des différents rapports qui vous sont présentés, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Jacques Mottard
Président et Directeur Général de la Société Sword Group

11 RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale de Sword Groupe S.E. en date du 26 mars 2012, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Sword Groupe S.E., comprenant le bilan au 31 décembre 2012 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil de Gérance, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Sword Group S.E. au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 27 mars 2013

Pour MAZARS LUXEMBOURG S.A., Cabinet de révision
agréé
10A, rue Henri M. Schnadt
L-2530 Luxembourg

Laurent DECAEN
Réviseur d'entreprises agréé

12 COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABREGE AU 31 DECEMBRE 2012

A. CHARGES

	Exercice concerné	Exercice précédent
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	001 <u>7.046,92</u>	002 <u>301,57</u>
2. Autres charges externes	003 <u>2.323.065,05</u>	004 <u>3.308.695,01</u>
3. Frais de personnel	005 <u>101.781,99</u>	006 <u>137.402,55</u>
a) Salaires et traitements	007 <u>79.316,13</u>	008 <u>80.165,92</u>
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	009 <u>22.465,86</u>	010 <u>57.236,63</u>
c) Pensions complémentaires	011 _____	012 _____
d) Autres charges sociales	013 _____	014 _____
4. Corrections de valeur	015 <u>4.807,30</u>	016 <u>8.175,33</u>
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	017 <u>4.807,30</u>	018 <u>8.175,33</u>
b) sur éléments de l'actif circulant	019 _____	020 _____
5. Autres charges d'exploitation	021 <u>174.755,45</u>	022 <u>228.734,84</u>
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	023 <u>3.094.356,00</u>	024 <u>525.535,00</u>
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	025 <u>1.075,84</u>	026 <u>3.975,99</u>
8. Intérêts et autres charges financières	027 <u>17.357.565,84</u>	028 <u>13.830.972,41</u>
a) concernant des entreprises liées	029 <u>6.719.987,47</u>	030 <u>10.036.236,10</u>
b) autres intérêts et charges	031 <u>10.637.578,37</u>	032 <u>3.794.736,31</u>
9. Charges exceptionnelles	033 <u>1.729.631,16</u>	034 <u>284.446.333,71</u>
10. Impôts sur le résultat	035 _____	036 <u>5.605,00</u>
11. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	037 <u>23.486,51</u>	038 <u>6.102,78</u>
12. Profit de l'exercice	039 <u>0,00</u>	040 <u>0,00</u>
TOTAL CHARGES	041 <u>24.817.572,06</u>	042 <u>302.501.834,19</u>

B. PRODUITS

	Exercice concerné	Exercice précédent
1. Montant net du chiffre d'affaires	701 <u>2.044.218,00</u>	702 <u>1.852.656,00</u>
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commandes en cours	703 _____	704 _____
3. Production immobilisée	705 _____	706 _____
4. Reprises de corrections de valeur	707 _____	708 _____
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	709 _____	710 _____
b) sur éléments de l'actif circulant	711 _____	712 _____
5. Autres produits d'exploitation	713 <u>243.957,88</u>	714 <u>4.664.591,24</u>
6. Produits des immobilisations financières	715 <u>296.050,88</u>	716 <u>6.839.179,60</u>
a) provenant d'entreprises liées	717 _____	718 _____
b) autres produits de participations	719 <u>296.050,88</u>	720 <u>6.839.179,60</u>
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	721 <u>151.860,73</u>	722 <u>5.228,94</u>
a) provenant d'entreprises liées	723 _____	724 _____
b) autres produits	725 <u>151.860,73</u>	726 <u>5.228,94</u>
8. Autres intérêts et autres produits financiers	727 <u>10.130.322,12</u>	728 <u>14.258.179,47</u>
a) provenant d'entreprises liées	729 <u>3.245.197,63</u>	730 <u>9.775.722,41</u>
b) autres intérêts et produits financiers	731 <u>6.885.124,49</u>	732 <u>4.482.457,06</u>
9. Produits exceptionnels	733 _____	734 <u>270.138.383,13</u>
10. Perte de l'exercice	735 <u>11.951.162,45</u>	736 <u>4.743.615,81</u>
TOTAL PRODUITS	737 <u>24.817.572,06</u>	738 <u>302.501.834,19</u>

BILAN ABREGE AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF

	Exercice concerné	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé		
I. Capital souscrit non appelé	101 _____	102 _____
II. Capital souscrit appelé et non versé	103 _____	104 _____
	105 _____	106 _____
B. Frais d'établissement	107 _____	108 _____
C. Actif immobilisé		
I. Immobilisations incorporelles	109 <u>194.875.808,47</u>	110 <u>197.437.369,31</u>
1. Frais de recherche et de développement	111 _____	112 <u>11.833,33</u>
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	113 _____	114 _____
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	115 _____	116 <u>11.833,33</u>
b) créés par l'entreprise elle-même	117 _____	118 <u>11.833,33</u>
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	119 _____	120 _____
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	121 _____	122 _____
II. Immobilisations corporelles	123 _____	124 _____
1. Terrains et constructions	125 <u>35.773,52</u>	126 _____
2. Installations techniques et machines	127 _____	128 _____
3. Autres installations, outillage et mobilier	129 _____	130 _____
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	131 <u>35.773,52</u>	132 _____
III. Immobilisations financières	133 _____	134 _____
1. Parts dans des entreprises liées	135 <u>194.840.034,95</u>	136 <u>197.425.535,98</u>
2. Créances sur des entreprises liées	137 <u>191.641.500,00</u>	138 <u>191.641.500,00</u>
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	139 _____	140 _____
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	141 _____	142 _____
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	143 _____	144 _____
6. Prêts et créances immobilisées	145 <u>1.933.282,31</u>	146 <u>4.866.701,84</u>
7. Actions propres ou parts propres	147 <u>20.467,15</u>	148 <u>172.490,85</u>
	149 <u>1.244.785,49</u>	150 <u>744.843,29</u>

	Exercice concerné	Exercice précédent
D. Actif circulant		
I. Stocks	151 <u>128.353.165,69</u>	152 <u>101.857.620,42</u>
1. Matières premières et consommables	153 _____	154 _____
2. Produits et commandes en cours	155 _____	156 _____
3. Produits finis et marchandises	157 _____	158 _____
4. Acomptes versés	159 _____	160 _____
II. Créances	161 _____	162 _____
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	163 <u>26.127.685,75</u>	164 <u>28.155.162,23</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	165 <u>21.015,00</u>	166 <u>33.592,15</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	167 <u>21.015,00</u>	168 <u>33.592,15</u>
2. Créances sur des entreprises liées	169 _____	170 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	171 <u>25.907.769,33</u>	172 <u>27.625.567,67</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	173 <u>25.907.769,33</u>	174 <u>27.625.567,67</u>
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	175 _____	176 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	177 _____	178 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	179 _____	180 _____
4. Autres créances	181 _____	182 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	183 <u>198.901,42</u>	184 <u>496.002,41</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	185 <u>198.901,42</u>	186 <u>496.002,41</u>
III. Valeurs mobilières	187 _____	188 _____
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	189 <u>3.397.343,27</u>	190 <u>178.002,60</u>
2. Actions propres ou parts propres	191 _____	192 _____
3. Autres valeurs mobilières	193 <u>339.846,66</u>	194 <u>178.002,60</u>
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	195 <u>3.057.496,61</u>	196 _____
	197 <u>98.828.136,67</u>	198 <u>73.524.455,59</u>
E. Comptes de régularisation	199 <u>84.190,13</u>	200 <u>41.498,38</u>
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	201 <u>323.313.164,29</u>	202 <u>299.336.488,11</u>

PASSIF

	Exercice concerné	Exercice précédent
A. Capitaux propres		
I. Capital souscrit	201 <u>85.418.693,63</u>	202 <u>110.034.436,54</u>
II. Primes d'émissions et primes assimilées	203 <u>9.289.965,00</u>	204 <u>9.289.965,00</u>
III. Réserves de réévaluation	205 <u>91.727.314,98</u>	206 <u>100.909.097,64</u>
IV. Réserves		
1. Réserve légale	207 _____	208 _____
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	209 <u>928.996,50</u>	210 <u>928.996,50</u>
3. Réserves statutaires	211 <u>928.996,50</u>	212 <u>928.996,50</u>
4. Autres réserves	213 _____	214 _____
V. Résultats reportés	215 _____	216 _____
VI. Résultat de l'exercice	217 <u>1.733.805,16</u>	218 <u>19.442.933,21</u>
VII. Acomptes sur dividendes	219 <u>-1.951.162,45</u>	220 <u>-4.743.615,81</u>
VIII. Subventions d'investissement en capital	221 <u>-6.310.225,56</u>	222 <u>-15.792.940,00</u>
IX. Plus-values immunisées	223 _____	224 _____
B. Dettes subordonnées	225 _____	226 _____
C. Provisions	227 <u>80.000,00</u>	228 _____
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	229 _____	230 _____
2. Provisions pour impôts	231 _____	232 _____
3. Autres provisions	233 <u>80.000,00</u>	234 _____
D. Dettes non subordonnées	235 <u>237.814.470,66</u>	236 <u>189.302.051,57</u>
1. Emprunts obligataires	237 _____	238 _____
a) Emprunts convertibles	239 _____	240 _____
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	241 _____	242 _____
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	243 _____	244 _____
b) Emprunts non convertibles	245 _____	246 _____
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	247 _____	248 _____
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	249 _____	250 _____
2. Dettes envers des établissements de crédit	251 <u>78.161.999,80</u>	252 <u>100.556.196,25</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	253 <u>9.161.999,80</u>	254 <u>56.196,25</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	255 <u>69.000.000,00</u>	256 <u>100.500.000,00</u>
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	257 _____	258 _____
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	259 _____	260 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	261 _____	262 _____
4. Dettes sur achats et prestations de services	263 <u>595.205,12</u>	264 <u>1.196.012,45</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	265 <u>595.205,12</u>	266 <u>1.196.012,45</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	267 _____	268 _____

	Exercice concerné	Exercice précédent
5. Dettes représentées par des effets de commerce	273	274
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	275	276
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	277	278
6. Dettes envers des entreprises liées	279 <u>159.030.898,74</u>	280 <u>87.461.551,64</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	281 <u>159.030.898,74</u>	282 <u>87.461.551,64</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	283	284
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	285	286
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	287	288
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	289	290
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	291 <u>26.367,00</u>	292 <u>88.191,23</u>
a) Dettes fiscales	293 <u>23.172,02</u>	294 <u>49.528,23</u>
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	295 <u>3.194,98</u>	296 <u>38.663,00</u>
9. Autres dettes	297	298 <u>100,00</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	299	300 <u>100,00</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	301	302
E. Comptes de régularisation	303	304
TOTAL DU BILAN (PASSIF)	405 <u>323.313.164,29</u>	406 <u>299.336.488,11</u>

13 NOTE AUX COMPTES ANNUELS

Note 1 : Généralités

Sword Group SE, ci-après dénommée "la Société" est une société européenne dont le siège social a été transféré en date du 26 mars 2012 de la France, F-69771 Saint Didier au Mont d'or, Avenue Charles de Gaulle, 9 vers le Grand-Duché de Luxembourg, L-8009 Strassen, route d'Arlon, 105.

La Société a pour objet :

- D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;
- De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;
- De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (l'«Affilié»), tous concours, prêts, avances, garanties ou sûretés (dans les deux derniers cas y compris à des tiers prêteur à l'Affilié);
- D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée;
- La Société pourra effectuer toutes prestations administratives de conseil et autres et toutes activités de recherche, de développement et d'animation; toutes activités de prestations, de conseil et de réalisation dans le domaine des systèmes d'informations.
- De manière générale de faire toute sorte d'activité qui pourrait sembler accessoire ou faciliter la réalisation des objets ci-dessus ou l'un d'entre eux.
- La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Elle pourra agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association groupement ou Sociétés, avec toutes autres personnes ou Sociétés et les réaliser sous quelque forme que ce soit. Elle pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes Sociétés et affaires, quel qu'en soit l'objet. - De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;

- De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés (l'«Affilié»), tous concours, prêts, avances, garanties ou sûretés (dans les deux derniers cas y compris à des tiers prêteur à l'Affilié);
- D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée;
- La Société pourra effectuer toutes prestations administratives de conseil et autres et toutes activités de recherche, de développement et d'animation; toutes activités de prestations, de conseil et de réalisation dans le domaine des systèmes d'informations.
- De manière générale de faire toute sorte d'activité qui pourrait sembler accessoire ou faciliter la réalisation des objets ci-dessus ou l'un d'entre eux.
- La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Note 1 : Généralités (suite)

Elle pourra agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association groupement ou sociétés, avec toutes autres personnes ou sociétés et les réaliser sous quelque forme que ce soit. Elle pourra également prendre tous intérêts et participations dans toutes Sociétés et affaires, quel qu'en soit l'objet.

La Société a été constituée le 22 juin 2001 pour une durée illimitée et son siège social est établi à Strassen.

La Société établit des comptes consolidés en accord avec la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises à Luxembourg (ci-après « la Loi modifiée du 19 décembre 2002 »). La Société est cotée sur le marché NYSE EURONEXT à Paris sous la référence ISIN : FR0004180578.

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <http://www.sword-group.com/French/Investisseurs/informations-reg>.

Note 2 : Principes comptables

La Société tient ses livres en euros. Les comptes annuels ont été préparés selon la méthode du coût historique, en accord avec les principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Les politiques comptables et les règles d'évaluation sont, en dehors de celles imposées par la Loi modifiée du 19 décembre 2002, définies par le Conseil d'Administration. La préparation des comptes annuels implique un recours à certaines estimations comptables par le Conseil d'Administration qui exerce son jugement dans l'application des principes comptables. Un changement d'estimation peut avoir un impact significatif sur les comptes annuels. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses liées à ces estimations sont adéquates et que les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

Note 3 : Règles d'évaluation

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût historique qui comprend les frais accessoires, diminué des amortissements calculés d'après la durée de vie estimée des biens et des corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Ce poste est amorti au taux linéaire de 33% et est représenté par une licence informatique.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires, diminué des amortissements calculés d'après la durée de vie estimée des biens et des corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Ce poste est amorti au taux linéaire de 20% et est représenté par du matériel informatique.

3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou leur valeur nominale (créances et prêts). En cas de dépréciation qui de l'avis du Conseil d'Administration revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Note 3 : Règles d'évaluation (suite)

3.4. Créances

Les créances sont enregistrées à leurs valeurs nominales. Elles font l'objet de corrections de valeurs lorsque leur recouvrement est compromis. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.5. Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières, représentées par des parts dans des fonds monétaires, sont évaluées à leur juste valeur qui correspond au dernier cours disponible à la date de clôture. Les pertes et bénéfices non réalisés sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Les valeurs mobilières, représentées par les actions propres de la Société sont évaluées à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, et déterminé selon la méthode du FIFO.. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le coût d'acquisition est inférieur au prix du marché. Selon les dispositions de l'article 49-5 b) de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il sera établi au passif une réserve indisponible du montant des actions propres figurant à l'actif du bilan.

3.6. Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

3.7. Provision

A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui sont, à la date de clôture du bilan, soit probables soit certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de paiement, pour tous les risques et charges prévisibles. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

3.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Les dettes sont enregistrées comme des dettes subordonnées lorsque leur statut est subordonné aux dettes chirographaires.

3.9. Conversion des comptes en devises étrangères

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date de transaction.

A la clôture du bilan :

- Tous les postes de l'actif du bilan exprimés dans une autre devise que l'euro, à l'exception des avoirs en banque, des valeurs mobilières et des créances à court terme, sont valorisés individuellement au plus bas de la valeur, du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes du passif du bilan exprimés dans une autre devise que l'euro, à l'exception des dettes à court terme, sont valorisés individuellement au plus haut de la valeur, du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Les avoirs en banque, les valeurs mobilières, les créances et les dettes à court terme, de par leur caractère liquide, exprimés dans une autre devise que l'euro sont valorisés au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Note 3 : Règles d'évaluation (suite)

3.10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les montants résultant de prestations de services rendues par la Sociétés à des entreprises liées, déduction faite des éventuelles réductions sur ventes ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et autres impôts liées au chiffre d'affaires.

3.11. Comparabilité des exercices

Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été préparés selon les normes françaises applicables aux sociétés cotées. En accord avec l'article 29 (4) de la Loi modifiée du 19 décembre 2002, les éléments du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice précédent ont été présentés à des fins de comparabilité selon les dispositions du plan comptable normalisé luxembourgeois.

Note 4 : Immobilisations financières

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, les immobilisations financières ont évolué de la façon suivante :

	Parts dans des entreprises liées	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Prêt et créances immobilisées	Actions propres	TOTAL
Prix d'acquisition début d'exercice	191.641.500,00	6.613.282,41	172.490,85	744.843,29	199.172.116,55
Entrées	-	125.505,27	-	499.942,20	625.447,47
Sorties	-	(135.113,40)	(152.023,70)	-	(287.137,10)
Prix d'acquisition fin d'exercice	191.641.500,00	6.603.674,28	20.467,15	1.244.785,49	199.510.426,92
Corrections de valeur au début de l'exercice	-	(1.746.580,57)	-	-	(1.746.580,57)
Dotations de l'exercice	-	(3.000.000,00)	-	-	(3.000.000)
Reprises de l'exercice	-	76.188,60	-	-	76.188,60
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	-	(4.670.391,97)	-	-	(4.670.391,97)
Valeur nette à la fin de l'exercice	191.641.500,00	1.933.282,31	20.467,15	1.244.785,49	194.840.034,95

Les immobilisations financières sont représentées par :

- des parts envers des entreprises liées à savoir dans la société Sword Participations Sàrl., société de droit luxembourgeois pour un montant de € 191.641.500,00 représentant 100% du capital et dont la valeur des capitaux propres s'élève à € 191.631.233,46 au 31 décembre 2012;
- des titres ayant le caractère d'immobilisation pour un montant total de € 1.933.282,31 ;
- des cautionnements versés pour un montant total de € 20.467,15 ;
- et des actions propres pour un montant total de € 1.244.785,49.

Au 31 décembre 2012, le conseil d'administration a décidé d'acter une correction de € 3.000.000 sur les titres ayant le caractère d'immobilisations, à savoir la société Guangzhou Si Wo Ruanjian Keji Ko Limited, établie en Chine et détenue à concurrence de 19% pour un prix d'acquisition de € 3.000.000.

Note 5 : Capitaux propres

5.1. Capital souscrit

Au 31 décembre 2012, le capital social est de € 9.289.965,00 représenté par 9.289.965 actions d'une valeur nominale de € 1,00 chacune, entièrement libérées. Le capital social est accompagné d'une prime d'émission de € 91.727.314,98.

Au 31 décembre 2012, le capital social autorisé s'élève à € 100.000.000, dans le cadre d'actions nouvelles à émettre en vertu de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital.

5.2. Réserve légale

Il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5 %, affecté à la réserve légale. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social. La réserve ne peut être distribuée.

5.3. Variations au niveau des comptes de capitaux propres.

Pour la période se terminant au 31 décembre 2012, les variations sont les suivantes :

	01.01.2012	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Dividendes remboursés	Acomptes sur dividende	31.12.2012
Capital	9.289.965,00						9.289.965,00
Prime d'émission	100.909.097, 64	- 2.827.427,76		-6.360.400,68	6.045,78		91.727.314,9 8
Réserve légale	928.996,50						928.996,50
Résultats reportés	19.442.933,2 1	-1.916.188,05		- 12.965.512,24			1.733.805,16
Résultats de l'exercice	-4.743.615,81	4.743.615,81	-11.951.162,45				- 11.951.162,4 5
Acomptes sur Dividende	- 15.792.940,0 0			15.792.940,00		- 6.310.225,5 6	-6.310.225,56
TOTAL	110.034.436, 54	-	-11.951.162,45	- 22.147.294,90	6.045,78	- 6.310.225,5 6	85.418.693,6 3

En date du 26 mars 2012, l'assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer un dividende en relation avec l'exercice 2011 pour un montant total de € 22.147.294,90 dont € 15.792.940 avaient déjà été versés en tant qu'acompte sur dividende durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2011.

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, la Société a distribué un acompte sur dividende pour un montant total de € 6.310.225,56.

Au 31 décembre 2012, la société détenait 139.359 actions propres (77.887 en 2011) enregistrées pour un montant total de € 1.584.632,15, réparties pour € 1.244.785,45 sous le poste « Immobilisations financières » et pour € 339.846,66 sous le poste « Valeurs mobilières ».

Note 5 : Capitaux propres (suite)

5.4 Actions propres

Au 31 décembre 2012, la Société disposait de 27.166 actions propres enregistrées à une valeur nette comptable de € 339.846,66 sous le poste « Valeurs mobilières » de l'actif circulant et de 112.193 actions propres enregistrées à une valeur nette comptable de € 1.244.785,49 sous le poste des immobilisations financières.

Selon les dispositions de l'article 49-5 b) de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, il sera établi au passif une réserve indisponible du montant des actions propres figurant à l'actif du bilan, soit un montant total de € 1.584.632,15.

Les actions propres figurant en valeurs mobilières ont été acquises à des fins de support de la valeur cotée de l'action Sword Group ; celles figurant en immobilisations financières sont acquises dans le cadre du programme d'intéressement au personnel dirigeant.

5.5 Options donnant droit à la souscription d'actions de la Société

En date du 30 janvier 2009, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a autorisé le conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois.

- En date du 30 janvier 2009 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 150 000 options de souscriptions d'actions.
Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 10,60 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 30 janvier 2009.
Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, aucune option n'a été exercée. Il reste 40.000 options exerçables et arrivant à échéance au plus tard le 31 janvier 2013.
En date du 17 mai 2011, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a autorisé le conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois.
- En date du 6 octobre 2011 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 188 000 options de souscriptions d'actions.
Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,115 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 6 octobre 2011.
Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, aucune option n'a été exercée. 42 000 options ne peuvent plus être exercées. Il reste 146.000 options exerçables et arrivant à échéance au plus tard le 6 octobre 2016.
- En date du 16 décembre 2011 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit d'un salarié 9 000 options de souscriptions d'actions.
Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,40 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 16 décembre 2011.
Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, aucune option n'a été exercée. 42 000 options ne peuvent plus être exercées. Il reste 9.000 options exerçables et arrivant à échéance au plus tard le 31 décembre 2021.

Note 6 : Dettes bancaires

Aucune dette bancaire n'a une durée résiduelle supérieure à cinq ans. Aucune dette n'est couverte par une sûreté réelle. Au 31 décembre 2012, les dettes bancaires se répartissent de la façon suivante :

	Montant utilisé	Montant autorisé
Dettes bancaires à plus d'un an	69.000.000,00	120.955.357,14
Dettes bancaires à moins d'un an	9.070.977,80	1.100.000,00
Intérêts et commissions à payer	91.022,00	-
	<u>78.161.999,80</u>	

Classement des dettes bancaires à plus d'un an

Les dettes bancaires à plus d'un an correspondent à des crédits en pool à taux variable qui font l'objet de tirages par la Société sous forme de billets dont la durée peut varier de 1 à 6 mois. Pour le classement en dettes financières à plus d'un an des billets en cours à la clôture, il a été tenu compte des éléments suivants :

- Possibilité pour l'entreprise, sans opposition des banques ayant accordé l'ouverture de crédit, de renouveler les tirages pendant une période d'au moins un an (toutes les ouvertures de crédit en vigueur au 31 décembre 2012 ne peuvent pas être réduites par les banques dans un délai de 12 mois)
- Volonté de l'entreprise d'avoir recours à ce financement dans les 12 mois à venir.

Les contrats SWAPS

Les principaux emprunts ont été souscrits au taux d'intérêt « Euribor 3 mois + 1% ».

Au 31 décembre 2012, il existe deux couvertures par SWAP payeur à taux fixe :

- SWAP payeur à taux fixe de 2,565 % a été mise en place en date du 2 avril 2012 pour une durée de 36 mois et pour un montant de 10 millions d'euros.
- SWAP payeur à taux fixe de 1,24 % a été mise en place en date du 30 mars 2012 pour une durée de 54 mois et pour un montant de 7.500.000 millions d'euros.

Les covenants bancaires

La Société s'engage à maintenir d'après les clauses de covenant :

- le ratio dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé inférieur à 3 ou 3,5 selon les contrats
- le ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés inférieur à 1

En cas de non-respect des clauses de covenants ci-dessus, les banques prêteuses seront en mesure d'exiger le remboursement anticipé de l'encours de crédit d'un montant de € 77.000.000 au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2012, ces clauses sont respectées par la Société.

Note 7 : Transactions entre parties liées

7.1 Vis-à-vis d'entreprises associées

Au 31 décembre 2012, les postes de bilan envers des sociétés liées se présentent de la façon suivante :

	Créances sur des entreprises Liées dont la durée est inférieure à un an	Dettes envers des entreprises liées dont la durée est inférieure à un an
Sword Lebanon	1.742,59	-
Apak Beam Ltd	5.874,61	-
Sword Achiever Ltd	10.864,81	-
Buildonline USA	1.018.052,50	-
Sword SA	3.491.577,27	-
Sword Technologies SA	6.353.622,17	-
Tipik SA	7.067.836,55	-
Fi System SA	7.958.198,83	-
CT India	-	39.227,32
Sword Création Informatique Ltd	-	235.310,84
Sword IF	-	392.834,77
Apak Inc	-	662.083,50
Sword Technologies Solutions Ltd	-	947.969,06
Sword Integra SA	-	989.885,82
Sword Solution Inc.	-	1.193.342,81
Apak Group Ltd	-	1.566.357,49
Sword Services SA	-	2.264.292,33
Sword Soft Ltd	-	150.739.594,80
	25.907.769,33	159.030.898,74

Les principales positions du bilan reprises ci-dessus sont générées essentiellement par l'activité de « cash pooling ». Les principaux comptes courants entre sociétés du groupe sont rémunérés aux taux variant entre 1.185% et 3.49%, correspondant aux conditions de marché applicables à chaque filiale.

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, les principales natures de charges et produits envers des entreprises liées sont les suivantes :

	Charges	Produits
Prestations de services de gestion	-	2.044.218,00
Refacturation de loyer	-	222.000,00
Sous-traitances	358.180,72	-
Intérêts sur compte courant	1.884.461,65	763.545,73
Résultat de change	4.835.525,82	2.481.651,90
	<u>7.078.168,19</u>	<u>5.511.415,63</u>

7.2 Vis-à-vis d'entreprises non consolidées ayant des dirigeants communs

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, Financière Semaphore Sàrl, société de droit luxembourgeois, a facturé les prestations suivantes :

- De l'assistance en matière de direction générale de la Société pour un montant de € 324.999,96,
- Des honoraires de succès relatifs aux cessions pour un montant de € 400.000,
- De la refacturation de frais divers pour un montant de € 66.810.

Note 8 : Montant net du chiffre d'affaires

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires s'élève à € 2.044.218 et est représenté par des prestations de services adressées à l'ensemble des filiales du groupe.

La répartition par zone géographique est la suivante :

- Europe : 94 %
- Amérique du Nord : 3%
- Océanie : 2%
- Asie : 1%

Note 9 : Personnel

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, le nombre d'employés de la Société s'élève en moyenne à deux personnes.

Note 10 : Résultat exceptionnel

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, les charges exceptionnelles sont essentiellement représentées par des honoraires liés au transfert du siège et aux activités de prise ou de cession de participations.

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2011, les charges et produits exceptionnels sont essentiellement représentés par des opérations intra-groupe.

Note 11 : Impôts

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés de capitaux sont soumises.

Note 12 : Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2012, la société présente les engagements hors bilan suivants :

- La Société a octroyé un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à sa filiale Sword Technologies SA pour un montant de € 2.100.000. Au 31 décembre, 2012 les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas satisfaisantes pour annuler totalement ou partiellement cet abandon.
- La Société s'est portée garant sur un emprunt bancaire accordé à sa filiale Sword Technologies SA pour un montant de € 8.000.000 et dont la valeur résiduelle de cette dette s'élève à € 844.210,63 au 31 décembre 2012.
- La Société s'est portée garant sur des lignes de crédit bancaires accordées à ses filiales à hauteur de € 3.200.000.
- Un dépôt bancaire de GBP 15.000.000 a été bloqué afin de garantir une dette bancaire accordée à une de ses filiales Sword Technology Solutions Ltd pour le même montant.
- La Société a donné une garantie pour la bonne exécution des engagements et obligations souscrites par la société Apak Group Ltd dans le cadre de la signature des contrats de vente avec la société Daimler Financial Services AG
- Dans le cadre de la cession de ses participations Ciboodle, la société a accordé une garantie de passif à hauteur de USD 4.000.000.

Note 13 : Rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2012, les administrateurs ont reçu des jetons de présence pour un montant de € 160.000 et une rémunération de € 23.972,59 au titre de leurs fonctions.

Note 14 : Honoraires perçus par le réviseur d'entreprises agréé

Conformément à l'article 84 (1) de la loi du 18 décembre 2009, les indications prescrites à l'article 65 (1) 16§ de cette loi ont été omises. L'information sur les honoraires du réviseur d'entreprises agréé figure en note 26 des comptes consolidés.

Note 15 : Evènements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes annuels, il n'y a pas d'évènements survenus postérieurement à la clôture qui pourraient avoir un impact significatif sur les comptes annuels et les activités de la Société.

14 RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale de Sword Groupe S.E. en date du 26 mars 2012, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Sword Groupe S.E., comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent, une image fidèle de la situation financière consolidée de Sword Groupe S.E. au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

Autres sujets

Nous n'avons pas d'observation à formuler quant à la sincérité et à la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans les sections 1 à 9 et 17 du rapport financier 2012.

Luxembourg, le 27 mars 2013

Pour MAZARS LUXEMBOURG S.A., Cabinet de révision agréé
10A, rue Henri M. Schnadt
L-2530 Luxembourg

Laurent DECAEN
Réviseur d'entreprises agréé

15 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)

	31/12/2012	%	31/12/2011	%
Chiffre d'affaires	117 908		156 193	
Achats consommés	-4 926		-3 771	
Autres achats et charges externes	-40 803		-50 480	
Impôts et taxes	-1 290		-2 048	
Salaires et Charges sociales	-55 984		-76 971	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-1 537		-2 864	
Autres produits et charges d'exploitation	1 376		2 967	
Résultat opérationnel courant	14 744	12,5%	23 025	14,7%
Résultat sur cessions et dépréciation d'actifs	16 168		20 853	
Autres produits et charges opérationnels non courants	-3 824		-7 693	
Provision pour dépréciation du Goodwill			-25 000	
Résultat opérationnel	27 088	23,0%	11 185	7,2%
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0		3	
Coût de l'endettement financier brut	216		-2 230	
Coût de l'endettement financier net	216		-2 227	
Autres produits et charges financières	-7 208		-2 470	
Résultat avant impôts	20 096		6 487	
Impôts sur les sociétés	-3 810	18,96%	-5 066	78,09%
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 286		1 421	
Dont part revenant au groupe	16 217		1 313	
Dont part revenant aux minoritaires	69		108	
Résultat par action	1,77		0,15	
Résultat dilué par action	1,76		0,15	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2012

(en milliers d'euros)

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 286	1 421
Autres éléments du résultat global		
• Réserve de réévaluation des immobilisations		
- Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-
- Ajustements de reclassement sur la variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-
- Impôt sur la variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-
• Ecart actuariel		
- Ecart actuariel	-	-
- Ajustements de reclassement sur les écarts actuariels	-	-
- Impôt sur les écarts actuariels	-	-
• Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère		
- Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	5 885	3 563
- Ajustements de reclassement sur les pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	-	-
- Impôt sur pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	-	-
• Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente		
- Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	11	74
- Ajustements de reclassement sur les pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-
- Impôt sur pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-
• La partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
- La partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-679	1 897
- Ajustements de reclassement sur la partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-
- Impôt sur la partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	253	-782
	-	-
Résultat global total	21 757	6 174
Dont part revenant au groupe	23 036	5 498
Dont part revenant aux minoritaires	-1 279	676

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2012 – ACTIF

(en milliers d'euros)	Note annexe	31/12/2012	31/12/2011
		Net	Net
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	8	62 122	90 377
Autres immobilisations incorporelles	9	3 514	6 518
Immobilisations corporelles	10	3 101	2 897
Actifs financiers non courants	11.1	820	777
Titres disponibles à la vente	11.2	6 217	4 899
Autres actifs non courants	11.1	839	932
Impôts différés actifs		486	1 117
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		77 098	107 518
ACTIFS COURANTS			
Actifs destinés à la vente	14	18 832	24 233
Clients et comptes rattachés	12	33 675	44 432
Autres actifs courants	13	11 741	13 561
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	125 867	111 609
TOTAL ACTIFS COURANTS		190 115	193 834
TOTAL ACTIF		267 214	301 351

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2012 - PASSIF

(en milliers d'euros)	Note annexe	31/12/2012	31/12/2011
FONDS PROPRES CONSOLIDES			
Capital	16	9 290	9 290
Prime d'émission	16	91 727	100 909
Réserves - part du groupe	16	19 876	19 345
Résultat net - part du groupe		16 217	1 313
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		137 110	130 857
Intérêts minoritaires		357	-565
TOTAL FONDS PROPRES CONSOLIDES		137 467	130 293
PASSIFS NON COURANTS			
Provision pour retraites	17	264	200
Autres provisions non courantes	17	3 654	1 839
Dettes financières long terme	15	69 003	86 518
Dettes liées à des compléments de prix			
Autres passifs non courants		825	1 290
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		73 746	89 847
PASSIFS COURANTS			
Passif destiné à la vente	14	18 515	23 178
Provisions courantes	17		389
Fournisseurs et comptes rattachés	18	8 625	12 253
Dettes d'impôt société	19	2 265	5 034
Autres passifs courants	19	17 426	23 712
Dettes financières court terme	15	9 170	16 646
TOTAL PASSIFS COURANTS		56 001	81 212
TOTAL PASSIF		267 214	301 351

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2012

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion	Totaux capitaux propres part du groupe	Totaux capitaux propres intérêts minoritaires	Totaux capitaux propres
Situation à la clôture 31/12/2010	9 290	100 909	29 396	1 142	23 229	-5 686	158 281	3 051	161 332
- Résultat global de l'exercice							0		
. Résultat net					1 313		1 313	108	1 421
. Pertes et profits de conversion						2 996	2 996	567	3 563
. Actifs financiers disponibles à la vente			74				74		74
. Instruments de couverture de flux de trésorerie			1 115				1 115		1 115
- Opérations sur actions propres				-923			-923		-923
- Paiement en actions							0		0
- Opérations sur stocks options			76				76		76
- Affectation du résultat			23 229		-23 229		0		0
- Dividendes versés par la mère			-22 203				-22 203		-22 203
- Variation de périmètre et divers			-9 871				-9 871	-4 291	-14 162
Situation à la clôture 31/12/2011	9 290	100 909	21 816	219	1 313	-2 690	130 858	-565	130 293
- Résultat global de l'exercice							0		
. Résultat net					16 217		16 217	69	16 286
. Pertes et profits de conversion						7 234	7 234	-1 349	5 885
. Actifs financiers disponibles à la vente			11				11		11
. Instruments de couverture de flux de trésorerie			-426				-426		-426
- Opérations sur actions propres				-630			-630		-630
- Paiement en actions							0		0
- Opérations sur stocks options			197				197		197
- Affectation du résultat			1 313		-1 313		0		0
- Dividendes versés par la mère			-12 665				-12 665	-98	-12 763
- Variation de périmètre et divers			-3 686				-3 686	2 299	-1 387
Situation à la clôture 31/12/2012	9 290	100 909	6 560	-411	16 217	4 545	137 110	357	137 467

Les produits et charges directement passés par les réserves (variations des écarts de conversion, plus-values de cession des actions propres et réévaluation des titres disponibles à la vente) s'élèvent à : 43 K€ en 2012 et 74 K€ en 2011.

TABLEAUX DE FLUX AU 31 DECEMBRE 2012

(en K€)	Note annexe	31/12/2012	31/12/2011
Flux provenant des activités opérationnelles			
Résultat net de l'ensemble consolidé		16 286	1 421
Charges (produits) sans effets sur la trésorerie			
• Dotations aux amortissements		2 217	4 596
• Dotations / reprises sur autres provisions		5 042	28 192
• Plus ou moins-value de cession d'actifs non courant		-21 804	-20 853
• Rémunération payées en actions		197	76
Coût de l'endettement financier net		-216	2 227
Charges d'impôt (exigible et différés)	7.10	3 810	5 066
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		5 532	20 726
Impôt société payé		-3 494	-8 016
Intérêts payés		216	-2 227
Variation du besoin en fonds de roulement.	22	2 144	6 041
FLUX DE TRESORERIE OPERATIONNELS		4 399	16 524
Flux d'investissement			
Décaissement sur acquisition			
• immobilisations incorporelles		-3 316	-5 266
• immobilisations corporelles		-2 273	-1 231
• immobilisations financières		-5 421	-409
Encaissement sur cessions			
• immobilisations incorporelles		28	0
• immobilisations corporelles		3	58
• immobilisations financières		224	8
Incidence des variations de périmètre	22	59 662	94 883
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR INVESTISSEMENTS		48 906	88 043
FLUX NETS DE TRESORERIE OPERATIONNELS APRES INVESTISSEMENTS		53 306	104 567
Flux sur opérations financières			
Dividendes versés par la société mère		-12 665	-22 203
Dividendes versés aux minoritaires		-101	0
Fonds nets reçus par :		0	0
• Augmentation de capital et de prime d'émission		0	0
• Souscription d'emprunt à long terme		5 000	46 460
Rachat / cession d'actions propres		-630	-923
Remboursement des dettes à long terme.		-30 211	-45 038
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT		-38 606	-21 704
TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE		14 700	82 862
Trésorerie nette à la clôture (A)		125 541	111 532
Trésorerie à l'ouverture (B)		111 532	27 109
Incidence des variations des cours des devises		691	-1 561
Variation trésorerie (B)-(A)		14 700	82 862
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾		125 867	111 638
Concours bancaires créditeurs		-326	-106
Trésorerie nette ⁽¹⁾		125 541	111 532

⁽¹⁾ dont Graham Land and Estates classé selon IFRS 5 pour 29 K€ au 31/12/2011

16 ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012 (MONTANT EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS)

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 février 2013.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 3 mai 2013.

Sword Group SE est une société européenne de droit luxembourgeois, située 105 Route d'Arlon à Strassen (Luxembourg). Sword Group SE est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales au Luxembourg et en particulier aux dispositions du code de commerce.

Sword Group SE est cotée sur Euronext Paris (Compartiment C).

L'activité du groupe par métier est décrite à la note 2.6. « Informations sectorielles ».

NOTE 1 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.1. Faits marquants de l'exercice

Les principaux faits marquants intervenus au cours de l'exercice écoulé sont les suivants :

- ✓ Le siège social de la société Sword Group SE a été transféré au Luxembourg suite à l'approbation du projet par l'assemblée générale du 26 mars 2012.
- ✓ Sword Services SA a racheté des minoritaires de la société Sword Lebanon pour un montant de 26 KCHF.
- ✓ La société Achiever a été créée le 1er janvier 2012, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012. Des minoritaires ont réalisé une augmentation de capital dans la société Achiever pour un montant de 45 K£.
- ✓ Des minoritaires ont réalisé une augmentation de capital dans la société Apak pour un montant de 2 053 K£.
- ✓ Le 10 juillet 2012, les sociétés Ciboodle Ireland, Ciboodle Australie, Ciboodle New Zealand, Ciboodle Indonésie, Ciboodle Scotland, Ciboodle Netherland, Ciboodle South Africa, Ciboodle USA, Ciboodle Hong Kong, Ciboodle France, Ciboodle Land and Estates, Sword Soft Inc ont été cédées par Sword Soft. Le prix de cession est de 79 M\$ pour 100 % des titres. Cette cession a dégagé une plus-value de consolidation de 22 838 K€. Une partie du prix de cession a été payée sous la forme d'actions de la société Kay Technology Holdings Inc.

Principaux agrégats des sociétés cédées

En K€	30/07/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	16 721	28 532
Résultat opérationnel courant	3 288	5 549
Résultat net	889	5 477
Total actif / passif	-	73 383

- ✓ La société Vadear a été acquise le 1er août 2012 pour un montant de 1 000 K€. Cette société a été revendue le 1er décembre 2012. La plus-value de cession en consolidation est nulle.
- ✓ La société Sword Middle East a été acquise le 20 septembre 2012, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.
- ✓ La société Sword Grèce est sortie du périmètre sur l'exercice (liquidation).
- ✓ La société Sword SA a, en date du 29 octobre 2012, cédé sa branche de fonds de commerce GED exploitée à Nantes et à Rennes à la société Astone Solutions.

1.2. Evènements post-clôture

Madame Françoise Fillot, qui était administrateur et Directeur Général Délégué en charge des finances de la Société a souhaité arrêter son activité professionnelle. Elle a quitté ses fonctions opérationnelles le 28 février 2013, Elle demeure cependant administrateur de la Société.

Une nouvelle société, Sword FS, détenue à 100% par la société IF SA a été constituée en janvier 2013.

Dans le cadre d'une restructuration en Suisse, la société Sword Suisse Holding SA a été constituée en février 2013.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Référentiel appliqué

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Sword Group au 31 décembre 2012 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2011 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2012 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias) et comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

2.1.1. Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2012

Le groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes à compter de l'ouverture de l'exercice 2012, soit principalement IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transfert d'actifs financiers ».

Cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

2.1.2. Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

TEXTES ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE A LA DATE DE CLOTURE

Amendement IAS 1 - Présentation des états financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012),

Amendement IAS 12 - Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IAS 19 - Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IFRS 7 - Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IAS 32 - Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 10 - Etats financiers consolidés (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 11 - « Partenariats » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 12 - Information à fournir sur les participations dans les autres entités (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

IAS 27 révisée - Etats financiers individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

IAS 28 révisée - Participations dans les entreprises associées et co-entreprises (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impacts significatifs consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

2.2. Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction «courant» / «non courant» défini par la norme IAS 1. Ainsi, les dettes financières, les provisions pour risques et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en «non courant» et la part à moins d'un an en «courant».

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2009-R-03 avec la mise en évidence d'un résultat opérationnel courant (ROC).

Le groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2009-R-03.

2.3. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est présumé lorsque le groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SWORD GROUP et sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

En vertu du pacte statutaire de la société Sword Soft, le résultat de l'exercice est entièrement acquis à Sword Group. Sur cette base, l'intégralité du résultat est affectée à SWORD GROUP dans la répartition entre groupe et intérêts minoritaires.

Les soldes et transactions entre sociétés consolidées sont éliminés en consolidation.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 25.

2.4. Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, trois domaines :

- La détermination du niveau de reconnaissance des revenus, selon la méthode de l'avancement, en ce qui concerne les contrats au forfait (cf.2.16.) (IAS 11),
- L'appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38 (cf.2.10.1.),
- L'évaluation des goodwill (IFRS 3).

2.5. Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul de la valorisation des goodwill et des dettes pour compléments de prix, l'évaluation des provisions et l'évaluation des paiements en actions (IFRS 2).

2.6. Information sectorielle

L'analyse des critères prévus par la norme IFRS 8 permettant de déterminer des secteurs opérationnels et des secteurs géographiques (structure de l'organisation et autonomie, nature des produits et des process, type de clientèle, environnement réglementaire,...) a conduit à l'identification d'un premier niveau d'information sectorielle liée aux secteurs opérationnels, qui se ventilent comme suit :

- ✓ L'activité Solutions, spécialisée en intégration de systèmes dans le domaine de la gestion du contenu des systèmes d'information.
Cette activité cible principalement des marchés régulés et donc concerne la gestion de la conformité (Compliance Management).
Ce département appuie sa stratégie sur des composants logiciels :
 - Techniques (en document management, systèmes d'information géographique, ...)
 - Métier (gestion d'offices de marques et brevets, collectivités locales, ...).
- ✓ L'activité Produits, intégrant :
 - Les produits de GRC (Governance Risk and Compliance Management)
 - Ce domaine recouvre les activités purement GRC, les activités de document management et les activités de gestion de grands projets.
 - Les produits de gestion d'actifs (Asset Management), avec comme principal vecteur les sociétés de leasing de véhicules. Comme pour l'activité précédente, outre le marché anglais, ces produits ciblent aussi les marchés de l'Europe continentale et du Moyen-Orient.

Le groupe n'est pas organisé par secteurs géographiques (il n'existe pas de responsables autonomes ni de reportings par régions identifiées).

2.7. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés du groupe Sword sont établis dans la monnaie en vigueur en Luxembourg, l'euro.

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du groupe correspond à la monnaie locale en vigueur. Le groupe n'a pas de filiales situées dans un pays hyper-inflationniste.

La conversion des comptes des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, s'effectue de la manière suivante :

- Tous les éléments d'actif et de passif (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Les produits et les charges (y compris les dotations aux amortissements et provisions) sont convertis au cours moyen de la période,
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique,
- Les écarts de conversion constatés, tant sur les capitaux propres d'ouverture que sur le résultat de l'exercice, sont inscrits dans les capitaux propres sous la rubrique "réserve de conversion" inclus dans les réserves-part du groupe,
- La réserve de conversion est constatée en résultat lors de la cession de la filiale.

2.8. Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les écarts entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont constatés en résultat.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de change constatés sur des créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat en consolidation.

Les écarts de change au compte de résultat sont rattachés à la rubrique correspondante du résultat opérationnel, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes,...) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

Les écarts de change latents relatifs à une dette financière qui fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et dont le règlement n'est ni planifié ni probable, ni prévisible dans un avenir proche, sont imputés directement en réserves de conversion. Ils sont constatés en résultat lors de la cession de la filiale, ou du remboursement de la dette.

La société n'a pas mis en place d'instruments de couverture de change.

2.9. Goodwill

Les fonds de commerce, acquis antérieurement à la transition aux normes comptables internationales, sont traités comme des goodwills comme décrit ci-dessous.

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1^{er} janvier 2004 sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par la norme IFRS 3.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la norme IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises, et IAS 27 amendée, Etats financiers consolidés et individuels. L'application de ces normes révisées est prospective.

Les goodwills liés à des entreprises étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entreprise acquise.

Les goodwills sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») lors de l'acquisition, en fonction des synergies attendues par le groupe.

Les goodwills font l'objet de tests de dépréciation chaque année selon les principes généraux définis dans la note 2.14 en application de la norme IAS 36. Les dépréciations constatées ne peuvent être reprises en résultat avant la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est rattaché.

2.10. Immobilisations incorporelles

2.10.1. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont constatés en charges.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des critères suivants prévus par la norme IAS 38 :

- La faisabilité technique,
- L'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- La capacité à l'utiliser ou le vendre,
- La démonstration que l'actif génèrera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources permettant de réaliser le projet,
- La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Les frais de développement répondant aux critères ci-dessus sont constatés à l'actif à hauteur des coûts directs affectés au projet. Ils sont amortis à compter de la commercialisation du projet et sur la durée d'utilité attendue du projet. Conformément à la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces actifs incorporels, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée (cf note 2.14.) afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable. Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année selon les modalités définies en note 2.14. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

2.10.2. Autres immobilisations incorporelles

Elles sont essentiellement constituées de logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

L'ensemble des immobilisations incorporelles est à durée de vie définie et par conséquent amorti sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire sur 3 ans. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf note 2.14).

2.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le groupe.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier de bureau | 10 ans. |

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf note 2.14).

Compte tenu de la nature des actifs corporels, la comptabilisation par composants n'est pas applicable.

Le groupe Sword Group ne détient pas d'immeuble de placement.

2.12. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante,...). Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.13. Activités destinées à être cédées ou abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 « actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activités », les actifs et passifs disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquels un plan de cession ainsi que les actions nécessaires à trouver un client sont engagés et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classés en « actifs et passifs destinés à la vente ». Conformément à la norme IAS 27, les créances et dettes de ces activités avec le reste du groupe continuent d'être éliminées. Les actifs et passifs destinés à la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

2.14. Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Les actifs à durée de vie indéfinie concernent uniquement les goodwill.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes). Les goodwill sont ainsi testés au niveau des unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux secteurs opérationnels (cf note 2.6.).

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée chaque année et pour chaque UGT par un expert, conformément à la norme IAS 36 : elle correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur le goodwill, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de la valeur recouvrable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables. Les dépréciations sur les goodwill sont irréversibles.

La répartition de l'activité entre les différentes UGT a été revue en 2007 pour mieux refléter la génération de cash flows indépendants en lien avec l'évolution des métiers du groupe. En outre, la mise en application d'IFRS 8 n'a pas remis en question cette répartition.

Le segment Produits comprend une UGT (UGT1), qui concerne les sociétés dont les produits sont loués ou vendus selon un SaaS modèle.

Le segment Solutions comprend une UGT (UGT 3), qui concerne les sociétés spécialisées en intégration de systèmes dans le domaine de la gestion du contenu des systèmes d'information.

Les principaux paramètres pris en compte sont repris ci-dessous :

Horizon des prévisions : 3 ans,

- ✓ Prise en compte d'une valeur terminale calculée en tenant compte d'un flux normatif actualisé et d'un taux de croissance à l'infini propre à chaque secteur d'activité,
- ✓ Taux d'actualisation spécifique à chaque secteur d'activité. Le taux d'actualisation est déterminé à partir du taux sans risque (taux moyen de l'Euroswap à 10 ans : 3,1 %), majoré d'une prime de risque de marché pour la Zone Euro de 6,3 %, d'un coefficient bêta spécifique au secteur d'activité et d'une prime de risque spécifique pour tenir compte de la taille des entités. Les taux d'actualisation s'élèvent à 10.92 % pour l'UGT 1 et 10.91 % pour l'UGT 3.
- ✓ Taux de croissance des flux au-delà de la période budgétaire retenu est de 2 %.

2.15. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués essentiellement :

- De dépôts et cautionnements considérés comme des actifs constatés selon la méthode du coût (cf note 2.22 sur les instruments financiers)
- Et de titres de sociétés sur lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable qui sont comptabilisés comme des actifs financiers disponibles à la vente c'est-à-dire évalués à leur juste valeur ; la variation de valeur de ces actifs destinés à la vente est enregistrée dans les autres éléments du résultat global.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de trésorerie attendus sont inférieurs à la valeur comptable.

2.16. Créances clients et autres actifs financiers courants et règles de constatation du chiffre d'affaires

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur valeur nominale d'origine. Elles font l'objet d'une actualisation lorsque leur ancienneté est supérieure à 1 an.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, ou la situation financière du client.

Le chiffre d'affaires est constaté lorsque l'essentiel des risques et avantages est transféré au client, lorsque le montant des revenus et des coûts associés peut être déterminé de manière fiable, et que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Les activités de Sword Group et de ses filiales se répartissent en deux familles principales qui présentent des caractéristiques de génération de revenus différentes :

Ventes de logiciels et prestations associées

Les ventes de logiciels et prestations associées concernent d'une part, la vente de logiciels et, d'autre part, la réalisation de prestations d'installation, de maintenance et de formation.

Le fait générateur de la vente de logiciels correspond à la livraison électronique des logiciels ; pour certaines applications nécessitant des adaptations et paramétrages complexes, la prise en compte de la vente est réalisée lors de la mise en service du logiciel chez le client.

Les prestations associées sont enregistrées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Prestations d'ingénierie et de conseil

Ces prestations font l'objet d'un suivi par projet et sont constatées en chiffre d'affaires à l'avancement, lorsque les critères prévus par la norme sont respectés (évaluation fiable du produit, de la marge et de l'avancement).

Un produit différé est constaté, à hauteur des montants facturés d'avance.

Par ailleurs, conformément à IAS 18.20, les prestations de services sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsqu'elles répondent aux critères suivants :

- Probabilité que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise,
- Evaluation fiable du montant des produits,
- Evaluation fiable du degré d'avancement,
- Evaluation fiable des coûts encourus.

2.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie se décompose principalement de comptes bancaires, de valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, et ne présentant aucun risque. Ils comprennent essentiellement des fonds monétaires en euros.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

2.18. Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés,...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. Les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Régimes à prestations définies : le groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au groupe : ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives ou les accords d'entreprise. L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire,...). Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 17.1.

En raison des faibles montants en jeu, le groupe a opté pour la comptabilisation immédiate en résultat des écarts actuariels.

L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés. Le coût des services passés, lié à des modifications de régime est constaté immédiatement en résultat pour la partie acquise et différé sur la durée moyenne d'acquisition des droits pour la partie non acquise.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

Le groupe Sword Group n'externalise pas la gestion et le financement des indemnités de départ à la retraite auprès d'un fonds externe.

La variation de la provision sur l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat, en résultat opérationnel, la ventilation du résultat entre ses différentes composantes est donnée en annexe (coût des services rendus, le coût financier, indemnités versées, écarts actuariels,...).

Autres avantages à long terme

Les seuls avantages à long terme sont liés à la participation des salariés. Ils sont comptabilisés en passifs non courants pour la partie supérieure à 1 an.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés (options de souscription,...).

Paiements qui se dénouent en trésorerie :

Pour l'octroi d'options de souscription dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, la société évalue les services rendus par les employés à la date d'attribution du plan. L'évaluation est faite en utilisant une approche Black & Scholes.

La juste valeur de l'avantage est constatée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits et en passifs courants ou non courants, en fonction de l'échéance.

La juste valeur initiale est actualisée à chaque date de clôture pendant la durée de vie du plan, les variations de juste valeur étant constatées en charges de personnel.

Paiements qui se dénouent en actions :

Pour l'octroi d'options dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date d'attribution. L'évaluation est faite en utilisant une approche Black & Scholes.

La juste valeur est figée à la date d'attribution, elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserves spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et d'hypothèses de départ. La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour des bénéficiaires et des hypothèses de départ, la variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent étant constatée en charges de personnel.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

2.19. Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision doit être comptabilisée si :

- Le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement :

- Les provisions pour risques chantiers, qui sont liées à des litiges portant sur des contrats. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé,
- Les provisions pour risques contentieux, qui correspondent à des litiges intervenus suite à des opérations de regroupements d'entreprises. Les provisions sont constituées en fonction du risque estimé par la société,
- Les provisions pour les litiges prud'homaux.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, si l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.20. Imposition sur les bénéficiaires

Impôts exigibles

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leur étant applicables.

Les impôts exigibles sont présentés distinctement en passifs courants.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables en consolidation, à l'exception de celles liées aux goodwill, et aux bénéficiaires non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible selon la définition de la norme IAS 12). De même, les impôts différés sont comptabilisés sur les écritures d'harmonisation des comptes sociaux avec les comptes consolidés.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs,
- Part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluses dans les pertes passées,
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes,
- Et, le cas échéant, stratégie fiscale comme la cession envisagée d'actifs sous-évalués.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.21. Contribution Economique Territoriale

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions, dont le traitement comptable est précisé ci-dessous :

- ✓ La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est donc comptabilisée en 2011 comme cette dernière en charges opérationnelles (traitement comptable identique au 31 décembre 2010);
- ✓ La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « impôt sur le résultat ». Le montant total de la charge courant et différée relative à la CVAE est présenté sur cette même ligne.

L'impact de la comptabilisation de la CVAE en impôt s'élève à 281 K€ au 31 décembre 2012.

2.22. Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers sont déterminées par rapport à la classification suivante, qui ne correspond pas à des rubriques identifiées du bilan consolidé :

- ✓ Actifs et passifs constatés au coût amorti : cette rubrique correspond aux prêts, aux créances clients, aux dettes fournisseurs, aux dépôts et cautionnements et autres créances ou dettes commerciales. Ces instruments sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Pour les actifs et passifs dont l'échéance est inférieure à 12 mois, la valeur nominale d'origine est considérée équivalente à la valeur au coût amorti. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.

- ✓ Actifs et passifs financiers désignés à la « juste valeur par le résultat » : ils comprennent uniquement les valeurs mobilières de placement telles que SICAV ou FCP, qui sont évaluées à leurs valeurs liquidatives pour chaque clôture ainsi que les instruments dérivés. Les valeurs comptables sont ajustées sur les justes valeurs à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.

Placements détenus jusqu'à l'échéance : non applicables dans le groupe.

Les actifs financiers disponibles à la vente correspondent :

- ✓ A des participations minoritaires non consolidées dans des sociétés cotées (titres disponibles à la vente). Ces titres sont évalués à leur juste valeur cotée à la clôture de l'exercice. La variation de juste valeur par rapport à la valeur d'origine est enregistrée directement dans les capitaux propres. Lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement en capitaux propres et qu'il existe une indication objective de la dépréciation de cet actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.
- ✓ A des titres de participation non consolidés non cotés, évalués au coût historique, leur juste valeur ne pouvant être estimée de manière fiable. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque clôture, par rapport à la valeur d'utilité des titres. Les dépréciations éventuelles sont constatées en résultat et ne peuvent être reprises par résultat que lors de la cession des titres.

Les notes 20 et 21 ci-après spécifiques aux instruments financiers fournissent les informations suivantes relatives à chacune des catégories d'instruments financiers présentées ci-dessus :

- Positionnement et valeur au sein des postes du bilan actif et passif
- Juste valeur à la clôture
- Incidences sur le compte de résultat de l'exercice et les capitaux propres
- Sensibilité aux différents risques : risque de marché (taux, devises), risque de liquidité et risque de crédit.

2.23. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon les règles définies à la note 2.16 ci-dessus. Il comprend le résultat de change lié aux ventes.

Les escomptes pour paiement comptant sont présentés en diminution du chiffre d'affaires.

Les produits constatés qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis à vis des tiers (production immobilisée, transferts de charges,...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

2.24. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent les autres produits et charges tels qu'abandons de créances à caractère commercial, les produits et charges divers de gestion.

2.25. Eléments opérationnels non courants

Les éléments opérationnels non courants sont constitués des rubriques « Résultats sur cession et dépréciation d'actifs » et « autres produits et charges opérationnels non courants ». Ils correspondent à des produits et charges inhabituels ou peu fréquents et de montant significatif, autres que le résultat lié aux activités cédées, tels que :

- Résultats de cession et dépréciation des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles,
- Résultat de cession des sociétés consolidées,
- Autres dépréciations significatives.

2.26. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- Le coût de l'endettement financier brut, qui correspond aux charges d'intérêt sur la dette financière consolidée (emprunts, dettes sur contrat de location-financement,...),
- Diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont constitués :

- Des dividendes reçus des participations non consolidées,
- Des cessions de titres non consolidés,
- De l'effet de l'actualisation des créances et dettes commerciales,
- Du résultat de change sur les transactions financières intercompagnies éliminées en consolidation.

2.27. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'auto contrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription,...), retraité des actions d'auto contrôle. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

2.28. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

L'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive acquise tel que détaillé en note 22.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement. Le groupe a choisi de classer dans cette catégorie les dividendes reçus et les intérêts versés.

La capacité d'autofinancement est calculée en ajustant le résultat net des dotations aux amortissements et provisions (hors variations de provisions pour actifs circulants), des résultats de cession, et des charges calculées (produits et charges directement imputés sur les réserves tels que les avantages liés aux paiements en actions qui se dénouent par des actions).

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie, nets des dettes fournisseurs d'immobilisations. Les intérêts encaissés sont inclus dans ces flux d'investissement.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice, les dividendes versés, ainsi que les émissions ou remboursements d'emprunts sont inclus dans cette catégorie.

Les augmentations d'actifs et de passifs n'ayant pas généré de flux de trésorerie sont compensés. Ainsi, les biens financés par crédit-bail au cours de l'exercice ne figurent pas parmi les investissements de l'exercice ; la part des loyers relative au remboursement du capital figure parmi les remboursements d'emprunts de l'exercice.

NOTE 3 : EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2012 dans le périmètre de consolidation sont présentées au paragraphe 1.1. de la Note 1.

Acquisitions

- ✓ La société Vadear a été acquise à 100 % le 1^{er} août 2012 pour un montant de 1 000 K€. Cette société a été revendue le 1^{er} décembre 2012. La plus-value de cession en consolidation est nulle.
- ✓ La société Sword Middle East a été acquise le 20 septembre 2012, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

Cessions

Les sociétés cédées ainsi que leurs principaux agrégats des sociétés cédées sont détaillés au paragraphe 1.1. de la Note 1.

Pour rappel, les principales modifications intervenues au cours de l'année 2011 dans le périmètre de consolidation résultaient des évènements suivants :

- ✓ Le 27 mai 2011, les sociétés Fircosoft SAS, Fircosoft Ltd, et Fircosoft Inc ont été cédées par Sword Soft et Sword Soft Inc. Le prix de cession est de 32,2 M€ pour 100 % des titres. Cette cession a dégagé une plus-value de consolidation de 25 074 K€, avant frais de cession.

Principaux agrégats des sociétés cédées

En K€	27/05/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	5 055	11 002
Résultat opérationnel courant	1 879	3 808
Résultat net	1 391	2 774
Total actif / passif	-	9 885

- ✓ Sword Soft a racheté des minoritaires de la société Ciboodle Scotland pour un montant de 1 338 K€.
- ✓ Sword Group a racheté des minoritaires de la société Sword Soft pour un montant de 1 899 K€.
- ✓ En janvier 2011, le pôle UK a été réorganisé :
 - L'activité CTSpace UK (actif et passif) a été transférée par Sword UK à une nouvelle société créée à cet effet, dénommée CTSpace Ltd, laquelle est filiale de Sword Soft Ltd,
 - Les activités ECM, ABS et HLD (actif et passif) ont été transférées à une nouvelle société créée à cet effet, dénommée Sword Technology Solutions Ltd, laquelle est filiale de Sword Soft Ltd,
 - La société Sword UK a changé de dénomination sociale pour devenir Sword Insurance Europe.
- ✓ Le 30 mai 2011, la TUP de la société Sword DDS France dans Sword Group a été réalisée, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011.
- ✓ Le 6 juillet 2011, les sociétés Agency Port, Sword Insurance Europe Ltd, Sword Bermuda, Sword IPR, Intech Inc (sous-groupe Assurance) ont été cédées par par Sword Soft et Sword Soft Inc. Le prix de cession est de 113.78 M\$ pour 100 % des titres. Cette cession a dégagé une plus-value de consolidation de 19 312K€.

Principaux agrégats de la société cédée

En K€	06/07/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	19 189	51 090
Résultat opérationnel courant	3 307	8 783
Résultat net	4 406	6 428
Total actif / passif	-	107 419

- ✓ Le 14 novembre 2011, les sociétés Sword Inc, Ct Space Ltd, Build on line Global, Build on line Ireland, Sword GmbH, Citadon Inc et Ct Space France ont été cédées par par Sword Soft, Sword Soft Inc et Sword Group. Le prix de cession est de 11,58 M£ pour 100 % des titres. Cette cession a dégagé une moins-value de consolidation de 8 360 K€.

Principaux agrégats de la société cédée

En K€	14/11/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	10 848	12 437
Résultat opérationnel courant	1 698	1 846
Résultat net	-60	1 433
Total actif / passif	-	30 898

- ✓ Le 21 octobre 2011, la société Sword Sol Inc a été créée par Sword Group. Son capital social est de 1 772 K\$.
- ✓ Le 22 décembre 2011, la société Sword Participations SARL, située au Luxembourg, a été créée par apport de Sword Group des titres de participation de FI System Belgium, Sword Services SA, Sword Soft Ltd, Sword Sol, Sword Création Informatique et Sword Sol inc. Elle est filiale à 100 % de Sword Group. Le montant de la participation de Sword Group dans cette société est de 191 641 K€.
- ✓ En février 2011, Apak Inc a été créée.
- ✓ Une dépréciation sur goodwill de l'UGT 1 (Produits) de 25 M€ a été comptabilisée sur l'exercice 2011. Cette dépréciation a fait l'objet de l'approbation du conseil d'administration du 10 février 2012.
- ✓ Le groupe a décidé de procéder à la cession de la société General Partner. En conséquence, les actifs et passifs de cette société, ainsi que l'emprunt souscrit par Sword Technology Solutions (destiné au financement de General Partner et qui devra être remboursé par l'éventuel acquéreur de General Partner) sont présentés en actifs et passifs destinés à la vente, conformément à IFRS 5

NOTE 4 : INFORMATION COMPLEMENTAIRE RELATIVE AUX SOCIETES ACQUISES

- ✓ La société Vadear a été acquise à 100 % le 1er août 2012 pour un montant de 1 000 K€. Cette société a été revendue le 1er décembre 2012. La plus-value de cession en consolidation est nulle.
- ✓ La société Sword Middle East a été acquise le 20 septembre 2012, sans impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

NOTE 5 : TAUX DE CONVERSION DES ELEMENTS EN MONNAIE ETRANGERE

Le tableau suivant présente les taux de conversion euro contre monnaies étrangères retenus pour la consolidation :

	Taux moyen 31/12/2012	Taux moyen 31/12/2011	Taux de clôture 31/12/2012	Taux de clôture 31/12/2011
Livre sterling	0.8111	0.867776	0.8161	0.8353
Dollar américain	1.2856	1.391709	1.3194	1.2939
Franc suisse	1.20532	1.239829	1.2072	1.2156
Rand sud-africain	10.5545	10.092956	11.1727	10.482949
Roupie indienne	68.6294	64.86767	72.5584	68.714354
Dollar australien	1.24723	1.348158	1.1668	1.2723
Dollar Hong Kong	9.9881	10.834	9.49713	10.050958
Dollar New Zealand	1.60252	1.760182	1.5133	1.6737

NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par activité

(K€)	Solutions		Software		Autres activités		Consolidé	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Chiffre d'affaires	84 248	80 820	33 660	75 373	-	-	117 908	156 193
Résultat opérationnel courant	9 210	7 110	6 400	15 915	- 866	-	14 744	23 025
Produits et charges opérationnels non courants (y/c cessions)	- 4 038	- 4 515	- 1 185	- 29 230	17 567	21 905	12 344	- 11 840
Frais financiers ⁽¹⁾					6 992	4 698	6 992	4 698
Impôts					3 810	5 066	3 810	5 066
Résultat net	5 172	2 595	5 215	-13 315	5 899	12 141	16 286	1 421
Actifs sectoriels	109 187	110 861	28 181	62 300	-	-	137 368	173 161
Actifs du siège et autres actifs non affectés					129 846	128 190	129 846	128 190
Actif total consolidé	109 187	110 861	28 181	62 300	129 846	128 190	267 214	301 351
Passifs sectoriels	109 187	110 861	28 181	62 300			137 368	173 161
Passifs du siège et autres passifs non affectés					129 846	128 190	129 846	128 190
Passif total consolidé	109 187	110 861	28 181	62 300	129 846	128 190	267 214	301 351
Investissements	3 448	1 855	2 435	4 637	29	5	5 912	6 497
Dotations aux amortissements	1 120	1 376	769	1 403	16	13	1 905	2 792
Charges nettes calculées hors amortissements	1 227	873	-	26 793	3 815	526	5 042	28 192

⁽¹⁾ Total des rubriques coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

NOTE 7 : COMPTE DE RESULTAT

7.1. Salaires et charges sociales

Les charges de personnel peuvent s'analyser comme suit :

(en K€)	12/12	12/11
Avantages à court terme / rémunérations brutes	46 472	64 144
Avantages à court terme / charges sociales	8 953	12 390
Avantages liés aux paiements en actions	197	76
Avantages long terme (participation et intéressement)	119	104
Autres avantages	243	257
Total	55 984	76 971

La charge nette liée aux engagements de retraite est donnée en note 17.1.

Effectif moyen consolidé :	12/12	12/11
Effectif facturable	804	1 054
Effectif non facturable	129	195
Total	933	1 249

7.2. Amortissements et provisions / dépréciations

Les amortissements et provisions / dépréciation inclus dans les charges opérationnelles se ventilent comme suit :

(en K€)	12/12	12/11
Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles	1 905	2 792
Dépréciation des créances clients et autres créances	(42)	(362)
Provisions nettes	(326)	434
Total	1 537	2 864

7.3. Frais de recherche et développement

(en K€)	12/12	12/11
Total de dépenses engagées	(4 796)	(9 759)
Frais de développement activés (Note 9) ⁽²⁾	2 429	4 797
Frais non activés ⁽¹⁾	(2 367)	(4 962)
Amortissements des frais de développements antérieurement activés (Note 9)	(444)	(1 811)
Total	(2 811)	(6 773)

⁽¹⁾ Constatés en autres achats et charges externes et en salaires et traitements

⁽²⁾ Le montant des frais de recherche et de développement hors pôle Ciboodle s'élève à 660 K€

Les frais de recherche et développement concernent :

- Le développement de composants logiciels destinés à l'activité "services",
- La maintenance corrective et évolutive des produits,
- Le développement de nouveaux produits.

7.4. Autres produits et charges d'exploitation

Ils correspondent essentiellement à des abandons de créances à caractère commercial et des jetons de présence.

7.5. Résultats de cession et dépréciation d'actifs

(en K€)	12/12	12/11
Frais de cession	(5 442)	(14 175)
Résultat de cession titres non consolidés	(26)	
Résultat de cession Sous Groupe FIRCOSOFT		25 074
Résultat de cession Sous Groupe ASSURANCE	(210)	19 312
Résultat de cession Sous Groupe CT SPACE		(8 360)
Résultat de cession Sous Groupe CIBOODLE	22 838	
Dépréciation immobilisations incorporelles	(559)	(1 000)
Résultat de cession sur immobilisations corporelles	(433)	2
Total	16 168	20 853

7.6. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les montants suivants :

(en K€)	12/12	12/11
Restructuration	(536)	(83)
Litiges	(2 348)	(3 607)
Dépréciation Recherche et développement		(1 805)
Autres charges non courantes	(940)	(3 227)
Autres produits non courants		1 029
Total	(3 824)	(7 693)

7.7. Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie-

(en K€)	12/12	12/11
Produits financiers de participations non consolidées		
Produits de placements		3
Total	0	3

7.8. Coût de l'endettement financier brut

(en K€)	12/12	12/11
Intérêts sur contrats de location-financement		
Intérêts sur emprunts et dettes assimilées	(1 274)	(3 777)
Autres charges financières		
Autres produits financiers	1 490	1 547
Total	216	(2 230)

7.9. Autres produits et charges financières

(en K€)	12/12	12/11
Perte de change sur opérations financières	(15 182)	(12 919)
Dotation financière sur titres non consolidés et créances	(2 934)	(3 497)
Autres charges financières	(230)	(287)
Gain de change sur opérations financières	9 898	12 948
Autres produits financiers	1 240	1 285
Total	(7 208)	(2 470)

Les pertes et gains de change sur opérations financières correspondent au résultat de change sur les opérations de change intragroupes éliminées en consolidation (avances en compte-courant...).

7.10. Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

7.10.1. Structure de la charge d'impôt-société

(en K€)	12/12	12/11
Impôt courant (Note 7.10.1.A)		
Impôt courant sur les bénéfices	3 744	5 335
Impôts différés		
Impôts différés de la période	66	(269)
Divers		
Total	3 810	5 066

A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

B. Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2.20.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés au Luxembourg est de 31,05 %.

7.10.2. Taux effectif d'impôt

(en K€)	12/12	12/11
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	20 096	6 487
Taux moyen d'imposition en vigueur en France pour 2011 et au Luxembourg pour 2012	31,05%	33,33%
Impôt attendu	6 240	2 162
Incidence		
▪ Différences définitives entre résultat comptable et résultat taxable	(319)	(55 958)
▪ Différences permanentes sur écritures de consolidation	(5 344)	55 121
▪ Ecart de taux sur cession de titres de participation		
▪ Différentiel de taux sur les filiales étrangères	(508)	(243)
▪ Non-activation du produit d'IS sur déficits fiscaux	3 828	2 297
▪ Utilisation des déficits fiscaux non reconnus à l'ouverture	(342)	(144)
▪ Crédit d'impôt		
▪ Divers	255	1 831
Impôt effectivement constaté	3 810	5 066
Taux effectif d'impôt	18,96 %	78,09 %

7.10.3. Impôts différés au bilan

Soldes	2012	2011
Impôts différés actifs		
- Impôt différés activables	486	1 119
- Dont non reconnus		
Impôts différés actifs comptabilisés	486	1 119
Impôt différés passifs	- 623	- 1 290
Impôts différés nets	- 137	- 171

La variation des impôts différés constatés au bilan est détaillée ci-dessous par rubrique comptable du bilan :

Soit pour l'exercice 2012

(en K€)	31/12/11	Impact résultat	Impact situation nette	Change	Périmètre	Autres	31/12/12
Provisions	43	29					72
Immobilisations incorporelles et corporelles	-464	-152					-616
Différences temporelles générés sur d'autres postes du bilan	250	57	253	-1	-152		407
Déficits reportables et crédits d'impôts	-	-	-	-	-	-	-
Actifs bruts et passifs différés	-171	-66	253	-1	-152		-137

Soit pour l'exercice 2011

(en K€)	31/12/10	Impact résultat	Impact situation nette	Change	Périmètre	Autres	31/12/11
Provisions	36	15			-8		43
Immobilisations incorporelles et corporelles	-852	-99		35	452		-464
Différences temporelles générés sur d'autres postes du bilan	-30	852	-782	54	156		250
Déficits reportables et crédits d'impôts	500	-500					0
Actifs bruts et passifs différés	-346	268	-782	89	600		-171

7.11. Résultat par action

Les modalités de calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action ont été indiquées en note 2.27.

(En €)	12/12	12/11
Résultat net par action non dilué		
▪ Nombre moyen total d'actions	9 172 000	9 289 965
▪ Résultat net part du groupe	16 217 106	1 421 485
▪ Résultat net par action non dilué	1,77	0,15
Résultat net par action dilué		
▪ Nombre moyen total d'actions	9 172 000	9 289 965
▪ Nombre d'actions liés aux stocks options	16 730	31 892
	(équivalent actions)	(équivalent actions)
▪ Nombre total de titres	9 188 730	9 321 857
▪ Résultat net part du groupe	16 217 106	1 421 485
▪ Résultat net par action dilué	1,76	0,15

NOTE 8 : GOODWILL

La variation du poste est la suivante pour l'exercice 2012 :

(en K€)	12/11	Cessions	Effet de taux	12/12
Net	90 377	(29 742)	1 487	62 122

La variation du poste est la suivante pour l'exercice 2011 :

(en K€)	12/10	Dépréciation	Cessions	Effet de taux	12/11
Net	187 347	(25 000)	70 396	-1 574	90 377

(1) Cet ajustement concerne l'imputation de l'impôt sur les déficits reportables, non activés et utilisés.

La ventilation des goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT) est la suivante au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 :

(K€)	31/12/2012	31/12/2011
UGT1 : Produits vendus comme un service (SaaS)	20 865	49 295
UGT3 : Services	41 257	41 082
Total consolidé	62 122	90 377

Les tests de sensibilité qui ont été réalisés sur les taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini (+/- 1 point) n'ont pas conduit à constater de dépréciations complémentaires.

		UGT 1				
		Croissance terminale				
		1,0%	1,5%	2,0%	2,5%	3,0%
CMPC *	9,9 %	41 588	43 662	45 998	48 649	51 683
	10,4%	39 478	41 319	43 379	45 699	48 332
	10,9 %	37 580	39 224	41 053	43 099	45 403
	11,4%	35 864	37 341	38 974	40 790	42 822
	11,9 %	34 305	35 637	37 104	38 726	40 530

		UGT 3				
		Croissance terminale				
		1,0%	1,5%	2,0%	2,5%	3,0%
CMPC *	9,9 %	70 381	73 937	77 942	82 487	87 690
	10,4%	66 771	69 927	73 458	77 436	81 951
	10,9 %	63 524	66 343	69 477	72 985	76 936
	11,4%	60 589	63 120	65 919	69 033	72 517
	11,9 %	57 923	60 206	62 720	65 501	68 594

* CMPC : coût moyen pondéré du capital.

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Détail et variation du poste pour 2012

(en K€)	12/11	Acquisitions-dotations	Effet de taux de change	Mouvements de périmètre	12/12
Frais de développement					
Valeurs brutes	6 872	2 429	366	(6 083)	3 584
Amortissements et dépréciations	(1 329)	(444)	(17)	375	(1 415)
Net	5 543	1 985	349	(5 708)	2 169
Autres immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	2 545	1 211	10	(444)	3 322
Amortissements et dépréciations	(1 570)	(826)	(4)	423	(1 977)
Net	975	385	6	(21)	1 345
Total	6 518	2 370	355	(5 729)	3 514

Détail et variation du poste pour 2011

(en K€)	12/10	Acquisition s-dotations	Cessions	Effet de taux de change	Mouvement s de périmètre	12/11
Frais de développement						
Valeurs brutes	5 759	4 797	(520)	76	(3 240)	6 872
Amortissements et dépréciations	(792)	(1 811)	520	15	739	(1 329)
Net	4 967	2 986	-	91	(2 501)	5 543
Autres immobilisations incorporelles						
Valeurs brutes	3 693	469		(17)	(1 600)	2 545
Amortissements et dépréciations	(1 384)	(726)		554	(14)	(1 570)
Net	2 309	(257)		537	(1 614)	975
Total	7 276	2 729	-	628	(4 115)	6 518

La mise en œuvre des tests de dépréciation sur les frais de développement en cours n'a pas conduit à constater de dépréciations.

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Détail et variation du poste pour 2012

(en K€)	12/11	Acquisitions Dotations	Cessions	Effet de taux	Mouvements de périmètre	12/12
Terrains						
Valeurs brutes						
Amortissements						
Net						
Constructions						
Valeurs brutes	365	68		7	(297)	143
Amortissements	(152)	(59)		(2)	163	(50)
Net	213	9		5	(134)	93
Matériel de transport						
Valeurs brutes	330		(9)	7	(76)	252
Amortissements	(190)	(55)	9	(6)	74	(168)
Net	140	(55)	-	1	(2)	84
Agencements-installations						
Valeurs brutes	2 008	817	(170)	(3)	-	2 652
Amortissements	(1 551)	(202)	170	(2)	5	(1 580)
Net	457	615	-	(5)	5	1 072
Matériel informatique et de bureau						
Valeurs brutes	7 528	952	(403)	152	(1 872)	6 357
Amortissements	(6 318)	(727)	370	(127)	1 515	(5 287)
Net	1 210	225	(33)	25	(357)	1 070
Mobilier de bureau						
Valeurs brutes	3 112	437	(44)	102	(1 557)	2 050
Amortissements	(2 235)	(204)	37	(79)	1 213	(1 268)
Net	877	233	(7)	23	(343)	782
Immobilisations corporelles						
Valeurs brutes	13 342	2 274	(626)	265	(3 802)	11 454
Amortissements	(10 445)	(1 247)	586	(216)	2 970	(8 353)
Net	2 897	1 027	(40)	49	(832)	3 101
Total	2 897	1 027	(40)	49	(832)	3 101

Détail et variation du poste pour 2011

(en K€)	12/10	Acquisitions Dotations	Cessions	Effet de taux	Mouvements de périmètre	12/11
Terrains						
Valeurs brutes						
Amortissements						
Net						
Constructions						
Valeurs brutes	1 361	64		(42)	(1 018)	365
Amortissements	(390)	(176)		10	404	(152)
Net	971	(112)		(32)	(614)	213
Matériel de transport						
Valeurs brutes	318	127	(85)	7	(37)	330
Amortissements	(210)	(61)	48	(4)	37	(190)
Net	108	66	(37)	3	-	140
Agencements-installations						
Valeurs brutes	2 653	4		(3)	(646)	2 008
Amortissements	(1 958)	(221)		3	625	(1 551)
Net	695	(217)		-	(21)	457
Matériel informatique et de bureau						
Valeurs brutes	18 503	994	(282)	(308)	(11 379)	7 528
Amortissements	(15 667)	(1 266)	262	250	10 103	(6 318)
Net	2 836	(272)	(20)	(58)	(1 276)	1 210
Mobilier de bureau						
Valeurs brutes	6 433	36	(23)	(77)	(3 257)	3 112
Amortissements	(4 405)	(331)	23	48	2 430	(2 235)
Net	2 028	(295)	-	(29)	(827)	877
Immobilisations corporelles						
Valeurs brutes	29 268	1 225	(390)	(424)	(16 338)	13 342
Amortissements	(22 630)	(2 055)	333	307	13 599	(10 445)
Net	6 638	(830)	(57)	(116)	(2 738)	2 897
Total	6 638	(830)	(57)	(116)	(2 738)	2 897

Il n'existe pas de garanties données portant sur les actifs corporels.

NOTE 11 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS, TITRES DISPONIBLES A LA VENTE ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

11.1. Actifs financiers non courants et autres actifs non courants

Les actifs financiers non courants sont essentiellement composés de dépôts et cautionnements que l'on retrouve chez Sword SA et Global India.

Les autres actifs non courants sont composés de créances de plus d'un an.

11.2. Titres disponibles à la vente

Les titres disponibles à la vente correspondent :

- A la participation détenue dans la société SBT. Au 31 décembre 2012, la participation de Sword Group dans cette société et de 37 296 titres. Le cours moyen d'acquisition est de 4,25 € et la juste valeur au 31 décembre 2012 s'élève à 159 K€. La variation de la juste valeur a été enregistrée par capitaux propres.
- Aux diverses autres participations, dont les principales sont : Lyodssoft (société non cotée), Middlesoft (société non cotée), Simalaya (société non cotée), Guangzhou (société non cotée) et Kana (société non cotée) pour un montant global de 10 728 K€ en valeur brute et 6 058 K€ en valeur nette.

Titres disponibles à la vente	Ouverture (à la juste valeur)	Acquisition/ Cession	Variation (de la juste valeur)	Clôture (à la juste valeur)
SBT	147		12	159
Guangzhou	3 000		(3 000)	-
Kana		4 279		4 279
Divers	1 752	(39)	66	1 779
Total	4 899	4 240	(2 922)	6 217

Au 31 décembre 2012

(en K€)	Dividendes	Evaluation ultérieure			Résultat de cession
		Variation de la juste valeur	Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres	-	12	-	-	-
Résultat	-	-	-	(2 934)	-
Total	-	12	-	(2 934)	-

Au 31 décembre 2011

(en K€)	Dividendes	Evaluation ultérieure			Résultat de cession
		Variation de la juste valeur	Effet de change	Dépréciation	
Capitaux propres	-	74	-	-	-
Résultat	-	-	-	(526)	-
Total	-	74	-	(526)	-

NOTE 12 : CLIENTS

(en K€)	12/12	12/11
Créances brutes	34 049	44 842
Dépréciations	(374)	(410)
Valeurs nettes	33 675	44 432

Les créances clients ont une échéance inférieure à 1 an.
Il n'existe pas de contrats de cession de créances.

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS COURANTS

(en K€)	12/12	12/11
Créances d'impôts	456	2 557
Autres créances fiscales et sociales	2 915	2 554
Charges constatées d'avance	5 340	5 519
Autres actifs courants	3 035	3 708
Total valeurs brutes	11 746	14 338
Dépréciations	(5)	(777)
Total	11 741	13 561

Les autres créances ont une échéance inférieure à 1 an.

NOTE 14 : ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente correspondent aux sociétés Ciboodle Land and Estates Ltd et General Partner au 31 décembre 2011 et à la société General Partner au 31 décembre 2012.

- Au 31/12/2011, les actifs et passifs de Ciboodle Land and Estates Ltd étaient composés essentiellement de l'immeuble et de l'emprunt correspondant.
- Les actifs et passifs au titre de l'activité de General Partner sont composés essentiellement des titres de la société AMOR (ex-BTS) et de la créance sur cette société et de l'emprunt souscrit par Sword Technology Solution destiné au financement de General Partner et qui devra être remboursé par l'éventuel acquéreur de General Partner. La vente a été retardée à cause de circonstances indépendantes. Celles-ci ont été en partie levées à la clôture. Le processus de vente est en cours.

(en K€)	12/12	12/11
Actif	18 832	24 233
Ciboodle Land and Estates Ltd		6 349
General Partner	18 832	17 884
Passif	18 515	23 178
Ciboodle Land and Estates Ltd		4 886
General Partner (y compris emprunt STS)	18 515	18 292

Ciboodle Land and Estates Ltd appartient au segment Produits.

NOTE 15 : ENDETTEMENT FINANCIER NET

(hors compléments de prix)

Détail du poste par nature

(K€)	12/12	12/11
Dettes financières à moyen et long terme	69 003	86 518
Dettes financières à court terme	8 844	16 540
Concours bancaires courants	326	106
Endettement brut total	78 173	103 164
Valeurs mobilières de placement	100 490	56 286
Disponibilités et assimilés	25 377	55 323
Endettement net total	(47 694)	(8 445)

Les disponibilités sont principalement composées des comptes bancaires, qui ne présentent aucun risque.

La trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie, nette des concours bancaires courants) s'élève à 125 541 K€ au 31 décembre 2012 et 111 503 K€ au 31 décembre 2011.

L'essentiel des emprunts sont libellés en euros.

Ventilation de l'endettement financier brut par échéance

(K€)	12/12	12/11
Dettes financières courantes (< 1 an)	9 170	16 646
1 an < X < 5 ans	69 003	86 518
> 5 ans	0	0
Dettes financières non courantes (> 1 an)	69 003	86 518
Total	78 173	103 164

Les dettes financières au 31 décembre 2012 non courantes comprennent, à hauteur de 69 000 K€ versus 85 643 K€ au 31 décembre 2011, des crédits en pool à taux variable qui font l'objet de tirages par Sword Group sous forme de billets dont la durée peut varier de 1 à 6 mois. Pour le classement en dettes financières non courantes (> 1 an) des billets en cours à la clôture, il a été tenu compte des éléments suivants :

- ✓ Possibilité pour l'entreprise, sans opposition des banques ayant accordé l'ouverture de crédit, de renouveler les tirages pendant une période d'au moins un an (toutes les ouvertures de crédit en vigueur au 31 décembre 2011 ne peuvent pas être réduites par les banques dans un délai de 12 mois)
- ✓ Volonté de l'entreprise d'avoir recours à ce financement dans les 12 mois à venir.

Ventilation des emprunts par taux et par couverture de taux:

Les principaux emprunts ont été souscrits au taux d'intérêt euribor 3 mois + 1%. Trois couvertures par SWAP payeur à taux fixe sont arrivées à terme au cours de l'exercice précédent.

Une première couverture par SWAP payeur à taux fixe de 2,56 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 1^{er} avril 2012 pour une durée de 36 mois et pour un montant de 10 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2012 pour un montant de 9 416 K€. Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 329 K€.

Une deuxième couverture par SWAP payeur à taux fixe de 1,24 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 1^{er} avril 2012 pour une durée de 54 mois et pour un montant de 7,5 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2012 pour un montant de 7 325 K€. Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 97 K€.

Covenants bancaires

Sword Group s'engage à maintenir d'après les clauses de covenant :

- ✓ le ratio dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé inférieur à 3 ou 3,5 selon les contrats
- ✓ le ratio dettes financières nettes consolidées / capitaux propres consolidés inférieur à 1.

En cas de non-respect des clauses de covenants ci-dessus, les banques prêteuses sont en mesure d'exiger le remboursement anticipé de l'encours de crédit d'un montant de 77 000 K€ au 31 décembre 2012 (versus 100 500 K€ au 31 décembre 2011).

Au 31 décembre 2012, ces clauses sont respectées par Sword Group.

Garanties sur emprunts

Cf. note 23.

Lignes de crédit disponibles au 31 décembre 2012

En K€	31/12/12	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Montant de l'en-cours autorisé	141 326	22 410	114 051	4 865
Montant de l'en-cours utilisé	78 173	9 170	69 003	0
Crédit disponible	63 153	13 240	45 048	4 865

Lignes de crédit disponibles au 31 décembre 2011

En K€	31/12/11	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Montant de l'en-cours autorisé	154 536	19 508	130 163	4 865
Montant de l'en-cours utilisé	103 058	16 540	86 518	0
Crédit disponible	51 478	2 968	43 645	4 865

NOTE 16 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capital social et titres donnant accès au capital

Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social s'élève à 9 289 965 euros divisé en 9 289 965 actions de 1 € de valeur nominale.

Lors du conseil d'administration du 28 août 2012, il a été décidé de distribuer un acompte sur dividende de 0,69 euro par action, soit un acompte sur dividende totale de 6 410 076 euros versé le 5 septembre 2012.

Le montant des dividendes proposés pour la distribution lors l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2013 s'élève à 1,38 euros par action, soit une distribution totale de 12 820 152 euros, y compris l'acompte sur dividende effectué le 5 septembre 2012 de 0,69 euros par action, contre 2,39 euros par action en 2011, soit une distribution totale de 22 203 016 euros.

Catégorie de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
2012	1	9 289 965			9 289 965
2011	1	9 289 965			9 289 965

Stock-options

Sword Group

En date du 30 janvier 2009, l'assemblée générale extraordinaire de Sword Group a autorisé le conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société Sword Group à concurrence de 150 000. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois. En date du 30 janvier 2009 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 150 000 options de souscriptions d'actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 10,60 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 30 janvier 2009.

Au 31 décembre 2012, le nombre d'options pouvant être exercées s'élève à 40 000.

Dans la mesure où les bénéficiaires des options de souscription d'actions sont de nationalités différentes, deux plans d'options de souscription d'actions sont établis :

Exercice des options

- Pour le 1^{er} plan les options pourront être exercées pendant une période s'ouvrant à l'issue d'un délai de 24 mois à compter de la date d'octroi et se terminant 12 mois plus tard.
- Pour le plan 2 les options pourront être exercées pendant une période s'ouvrant à l'issue d'un délai de 36 mois à compter de la date d'octroi et se terminant 12 mois plus tard.

Cession et négociabilité des actions acquises suite à la levée d'options

- 1er plan: les actions acquises suite à la levée de l'option seront cessibles et négociables à compter de la date à laquelle elles seront exerçables, pour la première fois.
- 2ème: les actions acquises suite à la levée de l'option seront incessibles, non négociables, non convertibles au porteur et ne pourront être données en location ou en crédit-bail pendant un délai de douze mois à compter de la date à laquelle elles seront, pour la première fois négociables.

A la clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2012, aucune option n'a été exercée.

Le coût généré par cet avantage au personnel s'élève à 155 K€ à la date d'attribution et a été comptabilisé en résultat à hauteur de 152 K€ au 31 décembre 2012, dont 39 K€ constatés en charges au titre de 2012.

L'évaluation de la juste valeur de cet avantage a été déterminée sur la base de la formule financière de Black and Scholes en utilisant les hypothèses de calcul suivantes :

- Volatilité : 37 %
- Taux de distribution de dividende prévu : 0,02 %
- Taux de rendement sans risque sur la durée de vie de l'option : 4,8 %.

En date du 17 mai 2011, l'assemblée générale extraordinaire de Sword Group a autorisé le conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société Sword Group. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois. En date du 6 octobre 2011 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit des salariés et/ou mandataires sociaux 188 000 options de souscriptions d'actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,115 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 6 octobre 2011.

Au 31 décembre 2012, le nombre d'options pouvant être exercées s'élève à 146 000.

Dans la mesure où les bénéficiaires des options de souscription d'actions sont de nationalités différentes, quatre plans d'options de souscription d'actions sont établis :

Exercice des options

- Pour le 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} plan les options pourront être exercées pendant une période s'ouvrant à l'issue d'un délai de 36 mois à compter de la date d'octroi et se terminant 12 mois plus tard.
- Pour le second plan les options pourront être exercées pendant une période s'ouvrant à l'issue d'un délai de 48 mois à compter de la date d'octroi et se terminant 12 mois plus tard.

Cession et négociabilité des actions acquises suite à la levée d'options

Les actions acquises suite à la levée de l'option seront cessibles et négociables.

A la clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2012, aucune option n'a été exercée. 42 000 options ne peuvent plus être exercées.

Le coût généré par cet avantage aux personnels s'élève à 513 K€ à la date d'attribution et a été comptabilisé en résultat à hauteur de 187 K€ au 31 décembre 2012, dont 150 K€ au titre de 2012.

L'évaluation de la juste valeur de cet avantage a été déterminée sur la base de la formule financière de Black and Scholes en utilisant les hypothèses de calcul suivant :

- Volatilité : 23 %
- Taux de distribution de dividende prévu : 0,03 %
- Taux de rendement sans risque sur la durée de vie de l'option : 3,61 %.

Plan N°1

En date du 17 mai 2011, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Sword Group a autorisé le conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société Sword Group. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois. En date du 16 décembre 2011 le conseil d'administration a fait usage de cette autorisation et a consenti au profit d'un salarié 9 000 options de souscriptions d'actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution et ressort à une valeur de 12,40 €. Le plan d'attribution des options a été clos le 16 décembre 2011.

Au 30 juin 2012, le nombre d'options pouvant être exercées s'élève à 9 000.

Les options pourront être exercées pendant une période s'ouvrant à l'issue d'un délai de 36 mois à compter du 1er janvier de l'année civile qui suit celle au cours de laquelle l'offre des options a eu lieu, soit le 1er janvier 2015 et se terminant au plus tard à l'expiration de la 10ème année qui suit celle au cours de laquelle l'offre des options a eu lieu, soit le 31 décembre 2021.

Cession et négociabilité des actions acquises suite à la levée d'options

Les actions acquises suite à la levée de l'option seront cessibles et négociables.

Au 31 décembre 2012, aucune option n'a été exercée.

Le coût généré par cet avantage aux personnels s'élève à 27 K€ à la date d'attribution et a été comptabilisé en résultat à hauteur de 9 K€ au 31 décembre 2012.

L'évaluation de la juste valeur de cet avantage a été déterminée sur la base de la formule financière de Black and Scholes en utilisant les hypothèses de calcul suivant :

- Volatilité : 30 %
- Taux de distribution de dividende prévu : 0,05 %
- Taux de rendement sans risque sur la durée de vie de l'option : 3,061 %.

Actions propres

Des actions propres sont détenues par Sword Group à hauteur de 1 585 K€, dont 1 245 K€ dans le cadre d'un programme de rachat d'actions et 340 K€ dans la cadre d'un contrat de liquidité.

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions de ces titres sont neutralisés au compte de résultat consolidé.

Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

NOTE 17 : PROVISIONS, ACTIFS ET PASSIF EVENTUELS

(K€)	31/12/11	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice		Mouvements de périmètre	Autres	31/12/12
			Consommées	Sans objet			
<u>Provisions non courantes</u>							
Provisions risques contentieux	1 839	3 444	(408)		(1 229)	8	3 654
<u>Provisions courantes</u>							
Autres provisions ⁽¹⁾	389		(389)				0
Total	2 228	3 444	(797)		(1 229)	8	3 654

(K€)	31/12/10	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice		Mouvements de périmètre	Autres	31/12/11
			Consommées	Sans objet			
<u>Provisions non courantes</u>							
Provisions risques contentieux	179	1 623			(25)	62	1 839
<u>Provisions courantes</u>							
Autres provisions ⁽¹⁾		389					389
Total	179	2 012			(25)	62	2 228

⁽¹⁾ Ce poste comprenait essentiellement les risques sur chantiers (cf note 2.19).

Les provisions non courantes ont une échéance inférieure à 5 ans. Elles n'ont pas été actualisées, compte tenu de l'impact non significatif.

A la date du 31 décembre 2012, une provision pour litige de 1,5 M€ a été constatée sur la société Sword Soft.

17.1. Engagements de retraite (régimes à prestations définies)

(EN K€)	12/12	12/11
Engagements de retraite	264	200
Total	264	200

Les indemnités de départ en retraite des sociétés françaises du groupe Sword Group sont déterminées par la convention collective du SYNTEC.

Comme indiqué en note 2.18, le groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels en résultat, et il n'y a pas de coûts des services passés différés. Aucun actif n'est affecté à la couverture des engagements de retraite.

La part à moins d'un an est non significative.

La ventilation de la charge de l'exercice est donnée dans le tableau ci-dessous :

	12/12	12/11
Coût des services rendus	(6)	(13)
Coût financier	(2)	(4)
Indemnités versées		
Ecart actuariels	(56)	(28)
Variation de périmètre ⁽¹⁾		29
Total	(64)	(16)

⁽¹⁾ Il s'agit de l'engagement retraite des sociétés CTSpace France et Fircosoft SAS.

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

Les hypothèses de calcul des provisions pour retraites sont les suivantes :

	2012	2011
Taux d'actualisation	2,8%	3,89%
Revalorisation des salaires annuels	1,5 %	1,5 %
Taux de charges sociales	45 %	45 %
Age de départ	65 ans	65 ans
Rotation du personnel	⁽¹⁾	⁽¹⁾
Table de mortalité	INSEE 2012	INSEE 2011

⁽¹⁾ Il a été utilisé une table statistique par âge correspondant à un turn-over élevé qui est inchangée à l'ouverture et à la clôture.

NOTE 18 : FOURNISSEURS

(K€)	12/12	12/11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 625	12 253

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

NOTE 19 : DETTES D'IMPOTS EXIGIBLES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

(K€)	12/12	12/11
Dettes d'impôts sur les sociétés	2 265	5 034
Avances et acomptes reçus	601	862
Dettes fiscales et sociales (hors dettes d'impôt sur les sociétés)	8 325	10 547
Compléments de prix à moins d'un an	-	-
Produits constatés d'avance sur chantiers	7 682	11 017
Autres dettes	818	1 286
Autres passifs courants	17 426	23 712

Les dettes d'impôts sur les sociétés et les autres passifs courants sont à moins d'un an.

NOTE 20 : NOTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

20.1. Actifs financiers

En K€	31 déc. 2012				Total Bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants	6 217	820			7 037
Clients et autres débiteurs		33 675			33 675
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants		3 030			3 030
Trésorerie et Equivalents de trésorerie				125 867	125 867
Total	6 217	37 525		125 867	169 609

En K€	31 déc. 2011				Total Bilan
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants	4 899	777			5 676
Clients et autres débiteurs		44 432			44 432
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants		2 931			2 931
Trésorerie et Equivalents de trésorerie				111 609	111 609
Total	4 899	48 140		111 609	164 648

En K€	31 déc. 2012			31 déc. 2011
	Courant	Non courant	Total	Total
Titres disponibles à la vente		6 217	6 217	4 899
Prêts et créances au coût amorti				
Prêts et créances au coût amorti		820	820	777
Clients et autres débiteurs	33 675		33 675	44 432
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat				
Instruments financiers dérivés				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés	3 030		3 030	2 931
Trésorerie et équivalents de trésorerie	125 867		125 867	111 609
Total	162 572	7 037	169 609	164 648

Titres disponibles à la vente

Les titres disponibles à la vente détenus par le Groupe s'élèvent à 6 217 K€ au 31 décembre 2012 (titres cotés pour 159 K€ versus titres non cotés pour 6 058 K€).

Les profits et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont de 12 K€ au titre de la variation de la juste valeur des titres SBT.

Prêts et créances au coût amorti

En K€	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances au coût amorti	820		820	777		777
Clients et autres débiteurs	34 049	373	33 675	44 842	410	44 432
Total	34 869	373	34 495	45 619	410	45 209

Un produit net a été enregistré en résultat sur les prêts et créances au coût amorti sur l'année 2011 pour un montant de 1 384 K€. Un produit net a été enregistré en résultat sur les prêts et créances au coût amorti sur l'année 2012 pour un montant de 1 487 K€.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

Il n'y a pas d'actif évalué à la juste valeur par le résultat.

L'incidence sur le résultat des années 2011 et 2012 des instruments financiers est nulle.

Les instruments dérivés en couverture de la dette et autres sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion du risque du Groupe et sont analysés dans la note 15.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 21 aux états financiers.

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » s'élève à 125 867 K€ au 31 décembre 2012 contre 111 609 K€ au 31 décembre 2011.

Juste valeur des actifs financiers

En K€	31 déc. 2012 (juste valeur)			Juste valeur Total	Valeur bilan Total
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables		
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants	159		6 878	7 037	7 037
Clients et autres débiteurs			33 675	33 675	33 675
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants			3 030	3 030	3 030
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	125 867			125 867	125 867
Total	126 026		43 583	169 609	169 609

En K€	31 déc. 2011 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants	147		5 529	5 676	5 676
Clients et autres débiteurs			44 432	44 432	44 432
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants			2 931	2 931	2 931
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	111 609			111 609	111 609
Total	111 756		52 892	164 648	164 648

20.2. Passifs Financiers

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

En K€	31 déc. 2012			31 déc. 2011
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières	9 170	69 003	78 173	103 164
Instruments financiers dérivés				
Fournisseurs et autres créanciers	8 625		8 625	12 253
Autres passifs financiers	1 419		1 419	2 148
Total	19 214	69 003	88 217	117 565

Tous les passifs financiers du groupe à l'exception des dérivés sont évalués en date d'arrêté au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dérivés sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Dettes financières

En K€	31 déc. 2012			31 déc. 2011
	Courant	Non courant	Total	Total
Emprunts obligataires				
Billets de trésorerie	8 000	69 000	77 000	100 500
Tirages sur facilités de crédit				
Emprunts sur location financement				
Autres emprunts bancaires	844		844	2 512
Autres emprunts		3	3	46
Total emprunts	8 844	69 003	77 847	103 058
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	326		326	106
Total dettes financières	9 170	69 003	78 173	103 164

Les dettes financières sont analysées au paragraphe 15 «Endettement financier net».

Les profits et pertes, principalement constitués d'intérêts, enregistrés en résultat sur les dettes financières sont présentés en note 7.8.

Instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé au passif n'est présent dans les comptes au 31 décembre 2012.

Fournisseurs et autres passifs financiers

En K€	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Fournisseurs	8 625	12 253
Avances et acomptes reçus	601	862
Complément de prix	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-
Autres dettes	818	1 286
Fournisseurs et autres passifs financiers	10 044	14 401

Juste valeur des passifs financiers

En K€	31 déc. 2012			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Emprunts obligataires					
Billets de trésorerie	77 000			77 000	77 000
Tirages sur facilités de crédit					
Emprunts sur location financement					
Autres emprunts bancaires	844			844	844
Autres emprunts	3			3	3
Total emprunts	77 847			77 847	77 847

En K€	31 déc. 2011			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Emprunts obligataires					
Billets de trésorerie	100 500			100 500	100 500
Tirages sur facilités de crédit					
Emprunts sur location financement					
Autres emprunts bancaires	2 512			2 512	2 512
Autres emprunts	46			46	46
Total emprunts	103 058			103 058	103 058

S'agissant des découverts et des dettes fournisseurs, leur valeur bilan présente une bonne approximation de leur juste valeur.

Les dérivés passifs quant à eux sont déjà présentés à la juste valeur au bilan.

20.3. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le risque de change n'est pas considéré comme un risque significatif à ce jour et pour lequel il serait nécessaire de mettre en place une structure lourde de suivi de gestion du risque.

Il n'existe pas d'instrument financier significatif impliquant un risque de change. En effet, les endettements résultent essentiellement de l'activité sociale. Il n'existe donc pas d'outil spécifique au risque de change.

Le risque de change est maîtrisé par la holding. Les budgets sont conçus avec des hypothèses prudentes, le taux de change analytique étant toujours celui du mois en cours.

Risque de crédit

Le groupe est exposé au risque de crédit de part ses activités opérationnelles. Le risque de crédit est essentiellement constitué du risque de contrepartie sur les clients. Le groupe travaille principalement avec des grands comptes ce qui limite son exposition.

Créances clients par échéance :

En K€	31 décembre 2012						
	Actifs à la date de clôture par échéance					Actifs dépréciés	Actifs nets
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total	Total	Total
Prêts et créances au coût amorti							
Créances et autres débiteurs	32 726	471	69	783	34 049	373	33 675
Total	32 726	471	69	783	34 049	373	33 675

En K€	31 décembre 2011						
	Actifs à la date de clôture par échéance					Actifs dépréciés	Actifs nets
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total	Total	Total
Prêts et créances au coût amorti							
Créances et autres débiteurs	43 329	1 087	351	75	44 842	410	44 432
Total	43 329	1 087	351	75	44 842	410	44 432

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2012, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

Au 31 décembre 2012	2013	2014	2015	2016	2017	> 5ans	Total	Total Valeur bilan
En K€								
Emprunts obligataires								
Billets de trésorerie	8 460	50 945	16 673	2 020			78 098	77 000
Tirages sur facilités de crédit								
Emprunt sur location financement								
Autres emprunts bancaires	846						846	844
Autres emprunts		3					3	3
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	327						327	326
Autres dettes								
Autres passifs financiers								
Total	9 633	50 948	16 673	2 020			79 274	78 173
Au 31 décembre 2011								
En K€	2012	2013	2014	2015	2016	> 5ans	Total	Total Valeur bilan
Total	18 096	16 936	51 366	18 220	2 536	-	107 154	103 118

Le taux variable utilisé pour estimer les flux d'intérêts est l'Euribor à 3 mois, soit un taux de 1,425 % pour 2011 et 0,187 % pour 2012.

NOTE 21 : GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

21.1. Politique de gestion des risques

A. Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement les investissements nets à long terme réalisé dans les filiales hors zone euro (essentiellement UK et USA) et la remontée des résultats de ces entités vers la société-mère française, Tous les financements liés à la croissance externe sont portés par la société-mère française en euros.

L'activité sociale, des entités basées hors zone euros, présente un équilibre entre la devise de leurs coûts et celle de leur chiffre d'affaires.

Le groupe n'a pas mis en place de politique de couverture de son risque de change tel qu'il est décrit ci-dessus.

(K) au 31/12/12	Chiffre d'affaires	
Total €		65 465
Total devises		52 443
Détail devises	£	21 316
	CHF	15 388
	Rand	7 351
	\$	9 411
	Roupie Indienne	49 688
	Roupie Indonésienne	9 875 383
	AUD	4 760
	NZD	2

(K) au 31/12/11	Chiffre d'affaires	
Total €		69 552
Total devises		86 641
Détail devises	£	34 365
	CHF	12 737
	Rand	11 857
	\$	38 937
	Roupie Indienne	35 641
	Roupie Indonésienne	24 603 867
	AUD	6 735
	NZD	6

B. Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt n'est pas considéré comme un risque significatif à ce jour. Le suivi et la gestion de ce risque sont néanmoins effectués par le service administratif et financier dans le cadre de la gestion générale de la société.

21.2. Information quantitative pour les risques

A. Risque de change – Position nette avant et après gestion

31/12/12	K£	K\$	K Franc Suisse	K Rand	K Roupie indienne
Actifs financiers	40 868	5 815	5 945	2 859	59 832
Passifs financiers	18 042	4 451	297	2 525	10 529
Position nette avant gestion	22 826	1 364	5 648	334	49 303
Dérivé de gestion					
Position nette après gestion	22 826	1 364	5 648	334	49 303

31/12/11	K£	K\$	K Franc Suisse	K Rand	K Roupie indienne
Actifs financiers	107 180	78 328	5 688	46 953	79 596
Passifs financiers	37 160	21 451	1 067	2 328	9 376
Position nette avant gestion	70 020	56 877	4 621	44 625	70 220
Dérivé de gestion					
Position nette après gestion	70 020	56 877	4 621	44 625	70 220

31/12/11	K Dollar Hong Kong	K Roupie Indonésienne	K Dollar Australien	K Dollar New Zealand
Actifs financiers	67	28 372 525	6 508	576
Passifs financiers	122	27 814 749	598	128
Position nette avant gestion	-55	557 776	5 910	448
Dérivé de gestion				
Position nette après gestion	-55	557 776	5 910	448

B. Risque de taux – Position nette avant et après gestion

(K€) 31/12/12	JJ à 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	9 170	69 003	-
Actifs financiers			
Position nette avant gestion	9 170	69 003	-
Dérivé de gestion	9 170	8 330	
Position nette après gestion	-	60 673	-

(K€) 31/12/11	JJ à 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	16 646	86 518	-
Actifs financiers			
Position nette avant gestion	16 646	86 518	-
Dérivé de gestion			
Position nette après gestion	16 646	86 518	-

Analyse de sensibilité : couverture du risque de change et de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur base de la situation de la dette et des instruments financiers dérivés (de taux et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de change, la sensibilité correspond à une variation de cours de change par rapport au cours de clôture.

Une évolution défavorable et uniforme de 10 % de la devise d'établissement des comptes (€) contre la totalité des devises citées dans le tableau ci-dessus entraînerait une perte de 9 259 K€ sur la position nette globale en devises.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation de la courbe de taux par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

La sensibilité à l'évolution du taux est égale à 607 K€ au 31 décembre 2012.

(= position nette à taux variable x 1% de variation du taux court terme x durée restant à courir jusqu'au prochain exercice soit 607 K€).

Le tableau ci-après présente l'effet des variations de taux de change sur le résultat et les capitaux propres avec l'hypothèse d'une variation générale de 10% du taux de change :

Au 31 décembre 2012 En K€	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Taux de change Livre	609	3 057
Taux de change USD	49	68
Taux de change Franc suisse	123	503
Taux de change Rand	-1	3
Taux de change Roupie indienne	61	92

Au 31 décembre 2011 En K€	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Taux de change Livre	5 451	9 029
Taux de change USD	2 987	5 107
Taux de change Franc suisse	-220	378
Taux de change Rand	44	288
Taux de change Roupie indienne	51	110
Taux de change Roupie indonésienne	16	61
Taux de change HKD	0	-1
Taux de change AUD	74	348
Taux de change NZD	0	28

NOTE 22 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le détail de la rubrique des flux d'investissement « incidence nette des variations de périmètre » est donné dans le tableau ci-dessous :

En K€	31/12/12	31/12/11
Variations de périmètre 2012		
Prix payé / acquisitions 2012	-1 000	
Prix encaissé / cessions 2012	65 885	
Trésorerie nette active / passive acquise	- 1 332	
Prix payés / acquisitions antérieures	-3 891	
Autres variations		
Variations de périmètre 2011		
Prix payé / acquisitions 2011		111 567
Prix encaissé / cessions 2011		-6 607
Trésorerie nette active / passive acquise		-10 077
Prix payés / acquisitions antérieures		
Autres variations		
Total	59 662	94 883

Le détail de la rubrique des flux d'exploitation « Variation du besoin en fonds de roulement » est donnée dans le tableau ci-dessous :

en K€	31/12/2012	31/12/2011
Variation du besoin en fonds de roulement	- 2 144	- 6 041
- Variation des clients	-4 073	1 965
- Variation des fournisseurs	3 317	-186
- Variation des autres actifs	-5 028	-6 690
- Variation des autres passifs	3 640	-1 130

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES ENGAGEMENTS

Rappel : les compléments de prix sont constatés au bilan en normes IFRS.

Pour les opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de l'exercice précédent et de cet exercice, pour les montants suivants :

	31/12/2012				31/12/2011
	Total	Paiements dus par période			Total
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Obligation contractuelle					
Contrat de location simple	617	378	239		732
Obligations d'achat irrévocables					
Autres obligations à long terme					
Total	617	378	239		732
Autres engagements commerciaux					
Ligne de crédit					
Lettre de crédit					
Cautions de paiement étranger					
Cautions données sur loyers	65	65			65
Autres engagements commerciaux	4 348	960	3 355	33	1 347
Total	4 413	1 025	3 355	33	1 412
Engagements reçus					
Caution reçue sur marché					
Autres engagements reçus					
Total	-	-	-	-	-

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Le droit individuel à la formation (DIF) non encore utilisé correspond à un avantage du personnel selon IAS 19 (avantage à long terme) qui doit donner lieu à la reconnaissance d'un passif à la clôture ; toutefois, compte tenu de la possibilité pour l'entreprise d'intégrer l'essentiel du coût du DIF dans son plan de formation, le montant de ce passif a été considéré comme négligeable. Le DIF représentait 15 163 heures de droit de formation cumulé au 31 décembre 2012.

NOTE 24 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

24.1. Entreprises associées

Sword Group ne détient pas d'entreprises entre 20 % et 50 %, sur lesquelles elle exerce une influence notable et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

En 2007, la société Sword Soft, basée près de Londres, a été créée. Cette société détenue à 97,11 % par Sword Group est destinée à détenir toutes les activités « produits » du Groupe. Les 2,89 % non détenus par Sword Group sont détenus par le management de la société. En vertu du pacte d'actionnaires, le résultat consolidé du groupe Sword Soft est entièrement acquis à Sword Group.

24.2. Transactions réalisées avec des sociétés non consolidées ayant des dirigeants communs

La société Financière Semaphore a pour objet la prise de participation au capital de toute société dont elle pourrait devenir propriétaire et l'assistance en matière de Direction générale du Groupe Sword. Elle donne lieu à la refacturation des prestations correspondantes à Sword Group.

La charge supportée par Sword Group au titre de l'assistance en matière de Direction Générale fournie par Financière Semaphore s'élève à 325 K€ sur l'année 2012 et au titre d'honoraires de succès relatifs aux cessions réalisées durant l'année à 400 K€ sur l'année 2012.

24.3. Rémunération des membres des organes d'administration et de direction

(K€)	12/12	12/11
<i>Avantages à court terme :</i>		
- Brut (hors avantages en nature)	1 275	753
- Charges patronales	304	144
- Avantages en nature	32	14
<i>Avantages postérieurs à l'emploi :</i>		
- Engagements provisionnés		0
- Charges des droits acquis au cours de l'exercice		0
<i>Autres avantages à long terme :</i>		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	39	39
Total	1 650	950

Les membres des organes d'administration (mandataires sociaux) et de direction sont ceux faisant partie des comités de direction générale et d'opération soit environ sept personnes.

NOTE 25 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Sociétés	Date de clôture	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
		% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sword Group (société mère)					
105 Route d'Arlon L-8009 Strassen GD Luxembourg	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword SA (France)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Création Informatique Ltd (Afrique du sud)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Technologies SA (Benelux)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
TIPIK (ex-ASCII) (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
FI System Belgium	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Global India	31/03	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword IT Solutions (Grèce)	31/12	-	-	65 %	65 %
Sword Services SA (ex-Linkvest SA) (Suisse)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Lebanon (Liban)	31/12	97,43 %	97,43 %	96 %	96 %
Sword Soft Ltd (UK)	31/12	99,99 %	99,99 %	98,07 %	98,07 %
Apak (UK)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Integra (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Soft Inc (US)	31/12	-	-	100 %	98,07 %
Buildonline India	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Buildonline USA	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Ireland	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Australia	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) N.Zealand	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Indonésie	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Scotland (UK)	31/03	-	-	95,51 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) BV (Hollande)	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) South Africa	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle Ltd (ex Graham Technology Land and Estates) (UK)	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) USA	31/03	-	-	100 %	98,07 %
Graham Technology France	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Graham Technology Hong Kong	31/03	-	-	100 %	91,88 %
Apak Beam (Chypre)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword General Partner (UK)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Sol (Luxembourg)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword IF (Suisse)	31/12	57 %	57 %	57 %	57 %
Sword Technologies Solutions (UK)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Apak Inc (US)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Solutions Inc (US)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Participations SARL (Luxembourg)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Achiever	31/12	100 %	99,99 %		
Vadear (entrée et sortie sur l'exercice)	31/12	-	-		
Sword Middle East (Liban)	31/12	98 %	98 %		

Toutes les sociétés consolidées ont une activité opérationnelle, à l'exception de Sword Group, Sword Soft Ltd, FI System Belgium, Sword Sol et Sword Participations SARL, qui sont des holdings.

Toutes les sociétés contrôlées au 31 décembre 2012 et ayant eu une activité au cours de l'exercice sont consolidées.

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

La société Global India ne clôturant pas au 31 décembre, a établi une situation intermédiaire au 31 décembre 2012.

NOTE 26 : HONORAIRES DES AUDITEURS

Les honoraires des auditeurs pour l'audit se sont élevés à 425 551€ pour l'ensemble des entités du groupe incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2012.

Contrôle légal des comptes annuels et consolidés	Autres services d'assurance	Conseil fiscal	Autres services	Total
408 859	5 000	-	11 692	425 551

17 CONTACTS

EUROPE		
FRANCE		
9 Avenue Charles de Gaulle 69771 ST DIDIER AU MONT D'OR Tél. 33 4 72 85 37 40	37 Rue de Lyon 75012 PARIS Tél. 33 1 44 67 24 00	8 Rue Jouanet 35700 RENNES Tél. 33 2 99 84 50 50
SUISSE		
Avenue des Baumettes 19 CH 1020 RENENS Tél. 41 21 632 90 00	Avenue des Morgines 12 CH 1213 Petit Lancy GENEVE Tél. 41 22 879 96 30	
IRLANDE	BELGIQUE	LUXEMBOURG
Unit 2a Ballybrit Business Park GALWAY Tél. 353 91 70 6000	270 Avenue de Tervueren B-1150 BRUXELLES Tél. 32 2 235 10 00	105 Route d'Arlon L-8009 Strassen GRAND-DUCHE DU LUXEMBOURG Tél. 352 26 11 26 11
ROYAUME UNI		
APAK House Station Road Yate, BRISTOL BS37 5HZ Tél. 44 1454 871 000	1000 Great West Road BRENTFORD Middlesex TW8 9DW Tél. 44 20 8232 2555	
AMERIQUE		
USA		
13010 Morris Road 6th Floor, Bldg. 1 ALPHARETTA, Georgia 30004 Tél. 1 866 275 5902	30 Broad Street 14th Floor NEW YORK NY 10004 Tél. 1 646 480 4874	
CANADA		
10th Floor Bankers Hall West Tower 888 - 3rd South West CALGARY T2P 5C5 Tél. 1 403 444 5983		
ASIE PACIFIQUE		
CHINE	NOUVELLE-ZELANDE	
6A 6F Yeung Yiu Chung 2 Fung Yip Street Chai Wan HONG KONG Tél. 852 2519 9082	205 Victoria Street WELLINGTON	
AUSTRALIE	INDE	
Level 28 1 Market Street SYDNEY NSW 2000	Arihant Nitco Park 90 Dr Radhakrishnan Salai Mylapore CHENNAI 600004 Tél. 91 44 66 36 36 36	
MOYEN-ORIENT AFRIQUE		
LIBAN	EMIRATS ARABES UNIS	AFRIQUE DU SUD
Berytech Technology & Health Rue de Damas BEYROUTH Tel. 961 1 612 500	119-120 Building 13 Dubai Internet City PO BOX 500406 DUBAI Tél. 971 4367 0375	Waterfall Crescent North Waterfall Park Vorna Valley MIDRAND